

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2023



# 2 2023, ENCORE DE BELLES PERFORMANCES !

En présentant la revue de la mandature 2020-2024 du conseil d'administration de CTC, nous avons indiqué que nous espérons que l'exercice 2023 se situerait dans la ligne des deux précédents exercices. Effectivement, les résultats consolidés 2023 continuent de démontrer la bonne performance d'ensemble.

Le total consolidé des ressources (provenant des activités privatives et collectives) s'élève à 41,3 M€, soit une progression de 5,2 % par rapport à 2022. Mais, tandis que le chiffre d'affaires des activités privatives progresse de 10,2 %, la collecte de TFA (Taxe Fiscale Affectée) est supérieure seulement de 1,5 % à celle de 2022. Les deux années antérieures, cette collecte avait crû à un rythme moyen de 28 %, portée par l'exceptionnelle dynamique de la maroquinerie française. Cette dynamique s'est incontestablement ralentie tout en restant positive, tandis que les autres branches de notre filière souffraient des problèmes de la consommation française des biens d'équipement de la personne, particulièrement les importations qui connaissent une nette baisse (-19 % de 2022 à 2023). Les premiers mois de 2024 semblent confirmer ce constat, appelant à une certaine prudence sur nos activités.

Quant au chiffre d'affaires de nos activités privatives, il se répartit à peu près à égalité entre nos activités françaises et asiatiques, démontrant une tendance réconfortante pour les premières, qui ont bénéficié de la croissance importante (+39 %) de nos programmes de formation, dont ceux évidemment au bénéfice de la maroquinerie.

Afin de remplir au mieux notre rôle de Comité Professionnel de Développement Économique (CPDE) de la filière cuir, nous avons entrepris, au fil de cette mandature, des investissements importants, en particulier pour renforcer notre expertise et nos services informatiques. Ces investissements sont indispensables pour que CTC puisse continuer à fournir aux différentes branches les services dont elles ont besoin dans un univers en permanente transformation, mais ils ont un coût. Cela se reflète dans la baisse de notre rentabilité opérationnelle : affaiblissement de la marge d'exploitation qui passe de 23,6 % à 18,3 %, l'excédent brut d'exploitation s'établissant à 7 544 k€ contre 9 265 k€ en 2022. Cette baisse s'explique par une hausse des frais fixes et du recours à la sous-traitance, tandis que la croissance des frais de personnel est supérieure de 4 % à celle des activités propres de CTC (c'est-à-dire hors la distribution de subventions), essentiellement du fait des efforts importants réalisés en matière de recrutement ces deux dernières années. Les investissements en équipement et matériel étant bien contrôlés et la gestion de notre trésorerie étant affinée, notre résultat courant à 5 299,7 k€ ne baisse en fin de compte que de 3,7 % par rapport à 2022, soit une marge courante à 12,8 % (et à 16 % sur ressources propres) du total des ressources, contre 14 % en 2022, chiffres qui, en référence à l'industrie, restent globalement satisfaisants.

Enfin, à Lyon, nous avons pu céder un actif immobilier dont nous n'avions plus l'usage. Cette cession nous a dégagé une plus-value de 2 250 k€, ce qui porte le résultat consolidé part du groupe à 5 682,3 k€, en hausse de 26,4 % sur 2022.

On notera l'apparition dans nos comptes consolidés d'intérêts minoritaires. C'est la conséquence d'une opération majeure pour CTC : l'acquisition d'une participation de 75 % dans le laboratoire italien Ars Tinctoria SRL, devenue notre filiale CTC Ars Tinctoria en novembre 2023. Ce laboratoire nous permet d'acquérir sur l'Italie (à la fois premier concurrent et premier partenaire de nos entreprises), une fenêtre très utile à notre filière, ainsi que de nouvelles compétences techniques et technologiques, dont une approche extrêmement innovante sur l'analyse biosourcée de la composition des matières. Cette acquisition a bien évidemment été entièrement financée par les ressources propres issues de nos activités privatives, grâce à l'excellente santé financière de CTC : une trésorerie consolidée qui, après cette opération d'investissement, s'établit, au 31 décembre 2023, à 34,2 M€, et des fonds propres consolidés à 38,5 M€.


Comme cela a déjà été dit lors de la revue de notre mandature 2020-2024, les efforts importants consentis durant cette période doivent permettre à CTC de se positionner de façon optimale face aux transformations de l'environnement de notre filière et aux demandes correspondantes de nos entreprises. En dépit de la croissance au fil de ces années de certains secteurs de notre industrie, qui a donné des moyens importants à CTC, ces efforts ont fini par peser sur notre rentabilité en 2023, rentabilité qui reste néanmoins satisfaisante. Il s'agit maintenant d'utiliser toutes ces ressources, tant humaines et technologiques que financières, pour continuer d'offrir à nos membres et à nos clients les services qu'ils attendent de notre institution.

Nous ne saurions conclure ce mot introductif à notre rapport d'activité sans souligner que tout ceci n'a été rendu possible que par la compétence et le dévouement de toutes les équipes de CTC, en France et à l'étranger, ainsi qu'au soutien constant des organisations professionnelles de notre filière. Qu'elles soient ici profondément remerciées de leur travail et de leur fidélité au service de la cause de l'industrie française du cuir.


Quant à moi, je viens de passer trois ans et demi à la présidence du conseil d'administration de CTC, années qui furent passionnantes et riches d'expériences profondes. Je quitte ce conseil avec beaucoup de reconnaissance pour l'ensemble des administrateurs et collaborateurs qui m'ont accompagné, et le souhait que ce niveau de collaboration se poursuive avec mes successeurs dans l'avenir.

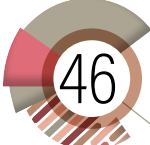


Patrice Mignon, Président du conseil d'administration

	À propos de CTC	
	▶ FAIRE CONNAISSANCE	4
	▶ GOUVERNANCE	6
	▶ DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES	8

	Mission d'intérêt général	
	▶ Normalisation, certification, labellisation	14
	ATTESTER LA CONFORMITÉ DES PRODUITS	
	▶ Innovation et expertise industrielle	18
	ENCOURAGER L'INNOVATION	
	▶ Veille et diffusion d'information	26
	TROUVER UNE INFORMATION	
	▶ Gestion des savoir-faire	28
	PRÉSERVER L'EXPERTISE MÉTIER	
	▶ Prospective mode et design	30
	DÉCODER LES TENDANCES	
	▶ Aide à la création d'entreprises	32
	ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ÉMERGENTES (ADC)	
	FAVORISER LE MADE IN FRANCE (FDL)	
	SOLLICITER DES FINANCEMENTS	
	▶ Promotion de la filière en France et à l'international	36
	SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ENTREPRISES	

	Activité privative	
---	--------------------	--

	Rapports financier et social	
---	------------------------------	--

À propos de CTC

# FAIRE CONNAISSANCE

## CTC, DEUX ACTIVITÉS

**Créé en 1899** sous la forme d'un centre de recherche sur la peau brute, CTC a évolué vers un centre d'expertise pour les industries du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie, et plus généralement de l'équipement de la personne.

**Issu en 2008** de la fusion entre un Comité Professionnel de Développement Économique (CPDE), un Centre Technique Industriel (CTI) et le bureau de style de la filière cuir, **CTC** est le **point d'appui naturel** pour l'ensemble du secteur industriel français.

En qualité de Comité Professionnel de Développement Économique, CTC est chargé d'une **mission d'intérêt général**, ayant pour objet de promouvoir les progrès techniques, de contribuer à améliorer la compétitivité, de concourir à la préservation de l'emploi et à l'équilibre de la balance des paiements, au profit des entreprises du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie. Les travaux réalisés dans le cadre de cette activité collective sont exclusivement réservés aux entreprises membres de CTC et financés par la Taxe Fiscale Affectée de la filière cuir, que CTC collecte.

En parallèle, CTC exerce en France et à l'international une **activité de prestataire de services**, l'activité privative de CTC, à destination des entreprises commercialisant des accessoires ou des vêtements pour les marchés de la mode, du luxe, du sport, de la distribution et des EPI (Équipements de Protection Individuelle).

Ces prestations comprennent du contrôle qualité (audit, inspections, essais physiques, analyses chimiques et certification marquage CE), mais aussi des prestations de conseil et de formation.

## CTC, UNE OFFRE GLOBALE

CTC a su évoluer de l'expertise technologique cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, à la commercialisation de services à forte valeur ajoutée. Pour ce faire, CTC propose une **offre globale** adaptée aux besoins et organisations de ses clients.

L'offre de CTC englobe l'ensemble des prestations nécessaires à la conception, à la fabrication, au sourcing et à la distribution, qu'il s'agisse de matières premières cuir ou textile, de composants tels que des pièces métalliques, ou de produits finis (chaussures, sacs, gants, vêtements).



## DÉFIS ET AXES STRATÉGIQUES

Des **objectifs ambitieux** ont été précisés dans le contrat d'objectifs et de performance (COP) de CTC élaboré en 2019.

Le COP est l'outil principal de mise en œuvre de la stratégie de CTC. Préparé en étroite collaboration avec les fédérations professionnelles, il est validé par le conseil d'administration et signé tous les quatre ans avec les pouvoirs publics.

Il décrit les enjeux des différents secteurs industriels et présente les actions prioritaires à entreprendre par CTC pour contribuer à **l'amélioration de la compétitivité** des industries de la filière cuir.

Le COP 2020-2023 de CTC a été conçu sur la base d'un dé plafonnement de la Taxe Fiscale Affectée (TFA) et d'un taux de TFA de 0,145 %.

Il s'organise autour de **cinq axes** stratégiques dans lesquels se déclinent les **sept missions** d'intérêt général de CTC.

Un des défis de CTC en tant que **pilier technologique de référence** au service de la filière cuir française est de mettre en œuvre un ensemble d'actions permettant d'apporter une réponse fiable et qualitative au plus grand nombre d'entreprises, quels qu'en soient la taille, le profil et la spécificité.

## VALEURS

Les cinq valeurs de CTC - **EXPERTISE, PARTAGE, ENGAGEMENT, DIVERSITÉ, ÉTHIQUE** - sont ancrées dans la culture de l'entreprise et perdurent indépendamment des évolutions stratégiques et du contexte économique.

Elles représentent une force dans notre capacité à relever les défis et sont prépondérantes dans la gestion de nos activités. Elles jouent un **rôle majeur** dans le **succès de nos missions**.

## POLITIQUE QUALITÉ ET DÉMARCHES RSE

Les prestations de **contrôle qualité** de CTC sont accréditées ISO 17020 pour les travaux d'inspection, ISO 17025 pour les prestations de laboratoire d'essais et d'analyses et ISO 17065 pour la certification. Le centre de formation est certifié Qualiopi depuis 2021.

En ce qui concerne nos **engagements RSE**, depuis plus de cinquante ans, CTC accompagne les entreprises dans la réduction de leur empreinte environnementale. Les premières initiatives ont émergé dans les années 70, en réponse à la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. À cette époque, CTC a joué un rôle important dans la conception de nombreuses stations d'épuration dédiées au traitement des effluents de tannerie.

Au-delà de sa contribution dans divers domaines du développement durable, le secteur doit encore faire face à des défis majeurs tels que le réchauffement climatique et la consommation de ressources. Ainsi, transition écologique et énergétique ont été intégrées à notre COP 2020-2023, devenant un **enjeu prioritaire** pour CTC, qui a substantiellement accru les ressources allouées à ces domaines.

Au quotidien, nos équipes guident les industriels dans l'adoption de **pratiques responsables**. En collaboration avec les fédérations professionnelles et le Conseil National du Cuir\*, nous proposons à nos membres et clients des initiatives significatives liées à la **Responsabilité Sociétale des Entreprises** (RSE).

Ces actions se sont fortement développées en 2023 : sensibilisation, diagnostics, conseils, publications, subventions, formations, webinaires, séminaires, groupes de travail, etc. Elles englobent toutes les expertises de CTC : matériau cuir, innovation, développement durable, mode et produits finis.

Dans un souci d'exemplarité, CTC conduit également une **démarche RSE interne** visant à appliquer au sein de l'entreprise les mêmes objectifs que ceux définis pour l'ensemble de la filière.



# GOUVERNANCE

CTC, CPDE (Comité Professionnel de Développement Économique) de la filière cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, est administré par diverses instances permettant à la fois la représentation des entreprises, de leurs fédérations et des salariés de la filière, ainsi que leur implication dans les processus de décision.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION *au 31 décembre 2023*

Le conseil d'administration de CTC a été élu pour une durée de trois ans en date du 25 septembre 2020 ; il est composé de **18 administrateurs**, au lieu de 26 lors du mandat précédent. Il se réunit au moins deux fois par an pour définir la stratégie, valider le budget et approuver les comptes annuels de CTC.

Le conseil d'administration a élu **Patrice Mignon**, président de CTC.

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

• **11 administrateurs** représentent les **fédérations professionnelles** (Fédération Française des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Fédération Française de la Ganterie, Union Française des Distributeurs, Importateurs, Exportateurs en Chaussures, Conseil National du Cuir\*).

• **3 administrateurs** siègent au titre des **représentants des syndicats** du personnel technique de la filière cuir (CFDT, CGT, FO).

• **4 administrateurs** sont choisis directement par **le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique** en tant que personnalités compétentes.

### LES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

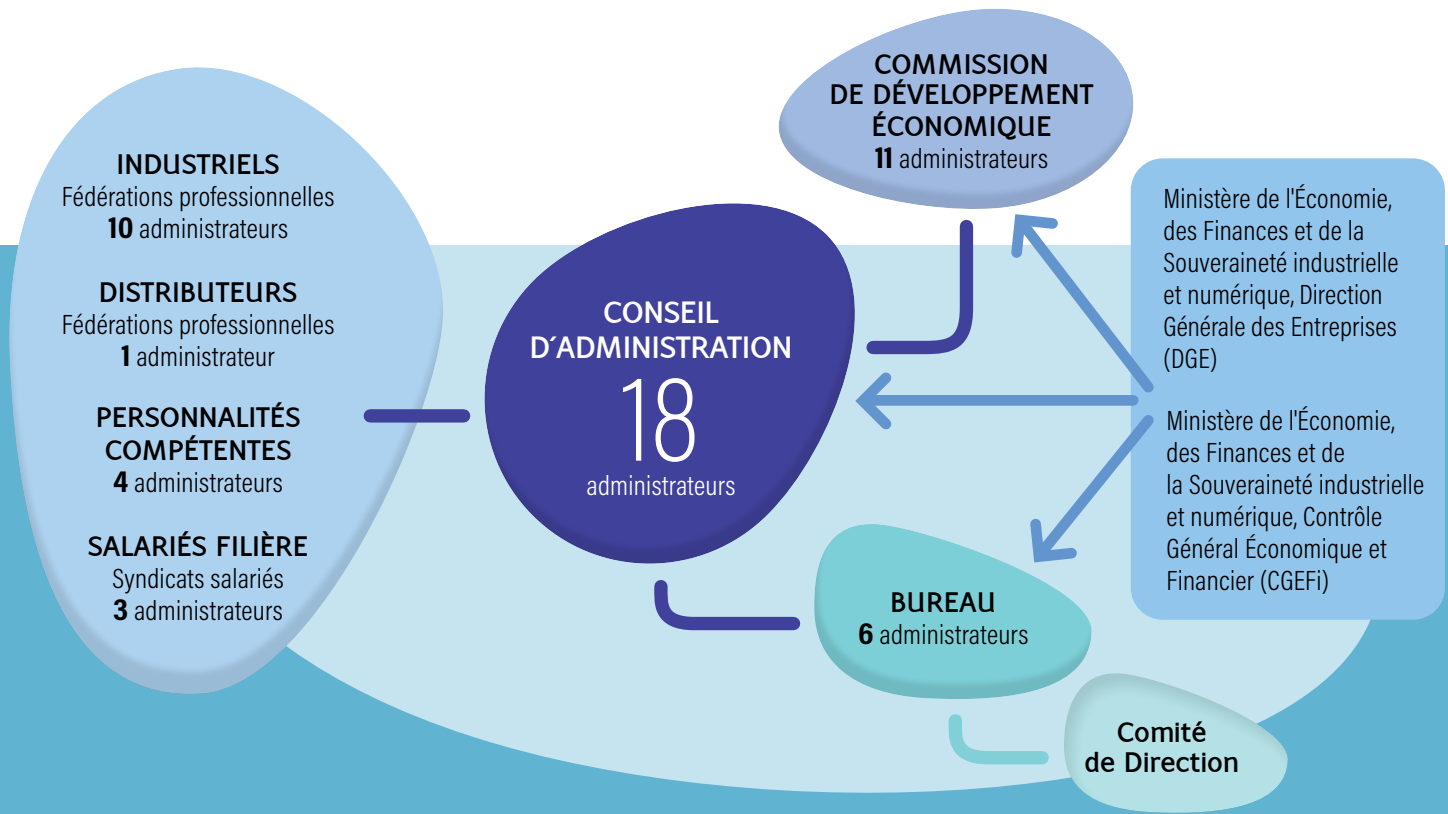
Au titre des représentants des personnalités proposées par les syndicats professionnels :

- **Frank Boehly**, Conseil National du Cuir\* • **Christophe Dehard**, Fédération Française des Cuirs et Peaux, SVA Jean Rozé
- **Régis Feuillet**, Fédération Française de la Chaussure
- **Carole Fuchs**, Louis Vuitton Malletier • **Arnaud Haefelin**, Fédération Française de la Maroquinerie, Gainerie 91
- **Sébastien Hervé**, représentant la CFDT • **Marie Hiriart Carriat**, Tannerie Rémy Carriat • **Anne-Céline Humeau**, SA Humeau Beaupreau • **Cécile Laval**, Groupe Fleurus • **Gaëlle Presles**, représentant la CGT • **Christophe Rohart**, représentant l'Union FO
- **Jacques Royer**, Union Française des Distributeurs, Importateurs, Exportateurs en Chaussures, Groupe Royer • **Jean Strazzeri**, Fédération Française de la Ganterie, Lesdiguières-Barnier
- **Jérôme Verdier**, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Mégisserie Alran SAS, Tannerie Arnal SAS.

Au titre des représentants des personnalités choisies en raison de leur compétence :

- **Robert Ameteau**, Comptoir des Viandes du Centre Ouest
- **Catherine Hélaïne**, Arche • **Laurence Quelier**, Hermès Sellier
- **Patrice Mignon**, personnalité compétente pour le secteur de la maroquinerie et président du conseil d'administration.

Jean-Pierre Gualino est président honoraire pour le mandat en cours, au regard de l'action qu'il a menée en tant que président de CTC de 2008 à 2020.



## LE BUREAU *au 31 décembre 2023*

Au sein du conseil d'administration, **6 administrateurs** sont élus par leurs pairs pour composer le bureau, qui comprend le président du conseil d'administration, le premier vice-président et 4 vice-présidents.

### LES ADMINISTRATEURS DU BUREAU

Président : **Patrice Mignon**

Premier vice-président : **Arnaud Haefelin**, Fédération Française de la Maroquinerie, Gainerie 91

Vice-présidents : **Frank Boehly**, Conseil National du Cuir\* - **Christophe Dehard**, Fédération Française des Cuirs et Peaux, SVA Jean Rozé - **Régis Feuillet**, Fédération Française de la Chaussure - **Jérôme Verdier**, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Mégisserie Alran SAS, Tannerie Arnal SAS.

## LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE *au 31 décembre 2023*

Cette commission (CDE) est également composée d'administrateurs. Elle comprend les **11 membres** représentant les fédérations professionnelles. Elle établit les prévisions des montants de collecte de Taxe Fiscale Affectée (TFA), instruit les dossiers de subvention et valide les demandes de financement qui sont présentées au conseil d'administration pour approbation.

### LES ADMINISTRATEURS MEMBRES DE LA CDE

Président : **Régis Feuillet**, Fédération Française de la Chaussure

Vice-président : **Jean Strazzeri**, Fédération Française de la Ganterie, Lesdiguières-Barnier

Membres : **Frank Boehly**, Conseil National du Cuir\* - **Christophe Dehard**, Fédération Française des Cuirs et Peaux, SVA Jean Rozé - **Carole Fuchs**, Louis Vuitton Malletier - **Arnaud Haefelin**, Fédération Française de la Maroquinerie, Gainerie 91 - **Marie Hiriart Carriat**, Tannerie Rémy Carriat - **Anne-Céline Humeau**, SA Humeau Beaupreau - **Cécile Laval**, Groupe Fleurus - **Jacques Royer**, Union Française des Distributeurs, Importateurs, Exportateurs en Chaussures, Groupe Royer - **Jérôme Verdier**, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Mégisserie Alran SAS, Tannerie Arnal SAS.

## LES MINISTÈRES

Ces trois instances (conseil d'administration, bureau et commission de développement économique) se réunissent en présence des représentants de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et des représentants du Contrôle Général Économique et Financier (CGEFI).

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES (DGE)

Service de l'Industrie - Sous-direction des Industries de Santé, Biens de Consommation et Agroalimentaire

- **Constance Maréchal-Dereu**, Cheffe du service de l'industrie
- **Michel Rao**, Sous-directeur industries de santé, biens de consommation et agroalimentaire
- **Astrid Even**, Directrice de projets mode, luxe et biens de consommation
- **France Bay**, Chargée de mission transition environnementale - Mode, luxe et biens de consommation.

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CONTRÔLE GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER (CGEFI)

- **Isabelle Amaglio-Terisse**, Cheffe de mission
- **Line Hoang**, Contrôle général.

# DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

CTC groupe est dirigé par Françoise Nicolas. L'entreprise, dont le siège social est basé à Lyon, s'organise autour d'un **secrétariat général** et de **six directions** spécifiques.

En 2023, CTC s'appuie sur l'expertise de **429 collaborateurs** basés en France et à l'international. 



## VOS PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS (base de contacts 2024)

### DIRECTION GÉNÉRALE Françoise Nicolas, Directrice Générale

**Assistante de direction** / Muriel Meiss / 04 72 76 10 10 / mmeiss@ctcgroupe.com

• **QUALITÉ** : Anne Minjaud / 04 72 76 10 10 / aminjaud@ctcgroupe.com

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL Magali Bornard, Secrétaire Générale

• **COMPTABILITÉ GÉNÉRALE** :  
Stéphane Brousse / 04 72 76 10 10 / comptabilite@ctcgroupe.com

• **TAXE** : 04 72 76 10 10 / ctctaxe@ctcgroupe.com

• **SUBVENTIONS** :  
Catherine Dodet / 04 72 76 14 81 / ctcsbventions@ctcgroupe.com

• **GUICHET UNIQUE - ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE DE FINANCEMENTS** :  
Maëva Coureux / 04 72 76 10 10 / mcoureux@ctcgroupe.com

### DIRECTION INFORMATION ET COMMUNICATION Bénédicte Vermerie, Directrice

**Service clients** / Claire Batissat / 04 72 76 10 15 / em@ctcgroupe.com

• **DOCUMENTATION ET GESTION DES CONNAISSANCES** :  
Agathe Chauplannaz / 04 72 76 10 10 / achauplannaz@ctcgroupe.com

• **COMMUNICATION COLLECTIVE** :  
Claire Batissat / 04 72 76 10 15 / cbatissat@ctcgroupe.com

• **COMMUNICATION EPI & PRIVATIVE** :  
Alison Burel / 04 72 76 10 10 / aburel@ctcgroupe.com

### DIRECTION FORMATION ET GESTION DES SAVOIR-FAIRE Thierry Voisin, Directeur

**Service clients** / Nathalie Oassel, Khadija Amllal et Laura Restivo  
/ 04 72 76 10 02 / contactformation@ctcgroupe.com

• **GESTION DES SAVOIR-FAIRE** :  
Marie-Claire Laplane / 04 72 76 10 02 / mclaplane@ctcgroupe.com

• **FORMATION ET INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE** :  
Florence Beau / 04 72 76 10 02 / fbeau@ctcgroupe.com

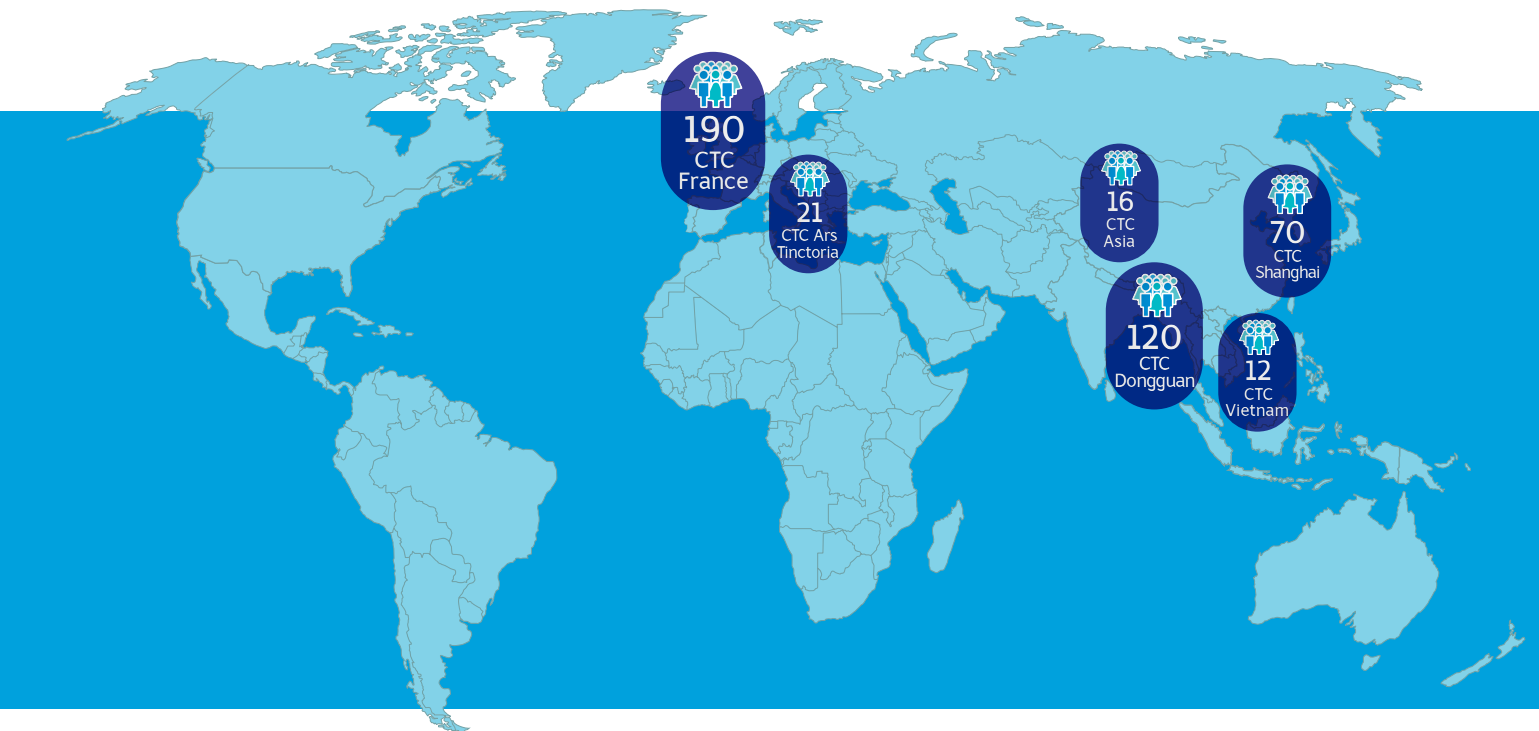
### DIRECTION INNOVATION TECHNOLOGIQUE Cédric Vigier, Directeur

**Service clients** / Manon Boitel / 04 72 76 10 10 / mboitel@ctcgroupe.com

• **TECHNOLOGIES INNOVANTES ET DÉVELOPPEMENT DE MÉTHODES PHYSIQUES** :  
Valantin Louis / vlouis@ctcgroupe.com

• **TECHNOLOGIES INFORMATIQUES** : Paul d'Arras / pdarras@ctcgroupe.com





## DIRECTION MÉTIERS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Thierry Poncet, Directeur

**Service clients** / Manon Boitel / 04 72 76 10 10 / mboitel@ctcgroupe.com

- **CUIR ET TANNERIE** : Lionel Lautesse / llautesse@ctcgroupe.com
  - **CHAUSSURE** : Christophe Cumin / ccumin@ctcgroupe.com
  - **MAROQUINERIE ET GANTERIE** : Christelle Franco / cfranco@ctcgroupe.com
  - **DÉVELOPPEMENT DURABLE** : Pierre-Marie Plouhinec / pmplouhinec@ctcgroupe.com
  - **PROSPECTIVE MODE ET DESIGN** : Sébastien Voillemin / svoillemin@ctcgroupe.com
- Service clients** / Claire Dillon Corneck / 01 44 71 71 94 / modetendances@ctcgroupe.com

## DIRECTION CERTIFICATION ET NORMALISATION EPI

Didier Guisado, Directeur

**Service clients** / Dalila Derriouche / 04 72 76 10 17 / cemarkinglyon@ctcgroupe.com

- **MÉTROLOGIE LABORATOIRES** : Didier Guisado / dguisado@ctcgroupe.com
- **CERTIFICATION** : William Gelas / wgelas@ctcgroupe.com

## DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET INTERNATIONAL

Jean-Luc Chaverot, Directeur

**Coordination offre commerciale** / Aude Catinot / 06 99 69 67 96 /  
Adeline Beslay / 04 72 76 14 82 /  
contactclient@ctcgroupe.com

• **INSPECTIONS** : Pierre Beaupoil - Directeur / pbeaupoil@ctcgroupe.com  
**Service clients** / Adeline Beslay / 04 72 76 14 82 / abeslay@ctcgroupe.com

### • COMMERCIAUX :

- > EPI / Olivier Legal / olegal@ctcgroupe.com
- > Mode et marques / Sarah Otero / sotero@ctcgroupe.com
- > Mode et sport / Maxime Peressini / mperessini@ctcgroupe.com
- > Luxe et distribution / Frédéric Rohou / frohou@ctcgroupe.com
- > Environnement / Maud Deschamps / mdeschamps@ctcgroupe.com

### • ANALYSES INNOCUITÉ, ENVIRONNEMENT ET PRÉLÈVEMENTS :

Nathalie Humbert - Directrice adjointe / nhumbert@ctcgroupe.com  
**Service clients** / Adeline Mondon / serviceclientsenvironnement@ctcgroupe.com

### • EXPERTISES ET DÉVELOPPEMENT DE MÉTHODES CHIMIE :

Nathalie Humbert - Directrice adjointe / nhumbert@ctcgroupe.com

### • PRODUITS-MATÉRIaux ET ESSAIS PHYSIQUES :

Christophe Kolb / ckolb@ctcgroupe.com  
**Service clients** / Lucie Cannard / serviceclientsproduit@ctcgroupe.com

### • NORMALISATION ENVIRONNEMENT :

Nathalie Humbert - Directrice adjointe / nhumbert@ctcgroupe.com

### • NORMALISATION PRODUIT :

Anne Minjaud / aminjaud@ctcgroupe.com

### • INTERNATIONAL :

#### ITALIE

> CTC Ars Tinctoria / Pierre Beaupoil - Directeur général / pbeaupoil@ctcgroupe.com

#### ASIE

> Direction des opérations / Arnaud Dyduck / adyduck@ctcgroupe.com

#### Chine

> Commercial Chine / Vincent Bridron / vbribron@ctcgroupe.com  
> Commercial EPI / Chris Chen / cchen@ctcgroupe.com

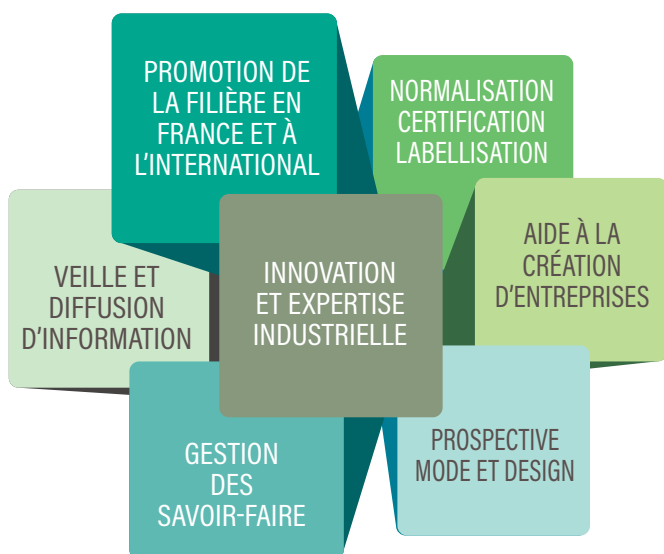
#### Vietnam - Cambodge - Indonésie

> Responsable des opérations / Pham Minh Huong / mhpham@ctcgroupe.com

# MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## CTC, AU SERVICE DE SES MEMBRES ET DE LA FILIÈRE

CTC est en charge d'une mission de service public au profit des industriels français des secteurs des peaux brutes, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie.



La finalité de CTC est d'accompagner toutes les entreprises de la filière cuir, quels qu'en soient la taille, le profil et la spécificité, dans le développement de leur performance et dans l'accès à de nouveaux marchés, depuis la conception des produits jusqu'à leur commercialisation.

Les actions proposées dans le cadre de notre mission d'intérêt général s'organisent autour de **sept grands domaines d'expertise**.

Elles sont **exclusivement réservées aux entreprises membres** (EM) et financées par la Taxe Fiscale Affectée (TFA) de la filière cuir, que collecte CTC.

## QUI EST ENTREPRISE MEMBRE ?

Sont entreprises membres de CTC, les entreprises établies en France, telles que définies ci-après :



ayant une **activité de fabricant**, qui fabriquent ou assemblent les produits suivants en France ou en Europe\* : peaux brutes, cuirs finis, composants, chaussures, articles de maroquinerie ou de ganterie.



ayant une **activité de donneur d'ordres**, qui conçoivent ces mêmes produits et les font fabriquer par un tiers, quel que soit le lieu de fabrication en France ou dans l'Union européenne, soit en lui fournissant les matières premières, soit en lui imposant des techniques faisant l'objet de brevets ou de modèles, soit par l'apposition d'une marque dont ils ont la jouissance.



Ces entreprises membres doivent s'acquitter du versement de la Taxe Fiscale Affectée, directement auprès du secrétariat général de CTC, dirigé par Magali Bornard.

*\* Voir les arrêtés du 15 juillet 2008 et du 15 décembre 2008 fixant la liste des produits soumis aux taxes affectées aux actions collectives des industries du cuir.*

[ BÉNÉDICTE VERMERIE ]

Directrice information et communication

SERVICE CLIENTS EM Lyon

Claire Batissat

[cbatissat@ctcgroupe.com](mailto:cbatissat@ctcgroupe.com)

SERVICE CLIENTS EM Paris

Claire Dillon Corneck

[cdilloncorneck@ctcgroupe.com](mailto:cdilloncorneck@ctcgroupe.com)

## QU'EST-CE QUE LA TAXE FISCALE AFFECTÉE ?

En 2023, la Taxe Fiscale Affectée est calculée au taux de **0,145 %** :

→ **sur le chiffre d'affaires hors taxes** réalisé au titre des ventes de produits ;

→ **sur la valeur d'acquisition des produits** à l'importation.

En vertu du code des impositions sur les biens et services, livre I et livre IV, sont redevables de la taxe pour le développement des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure, les entreprises établies en France qui sont entreprises membres ou qui ont une activité d'importateur ou de donneur d'ordres, procédant à l'acquisition de ces mêmes produits en provenance d'autres pays que ceux de l'Union européenne. Les douanes collectent, pour le compte de CTC, la taxe sur les produits importés.

La taxe 2023, au titre des entreprises qui fabriquent ou des donneurs d'ordres qui font fabriquer en France ou en Europe, collectée par CTC, s'élève à un montant de **13,4 millions d'euros, soit 70 %** du total.

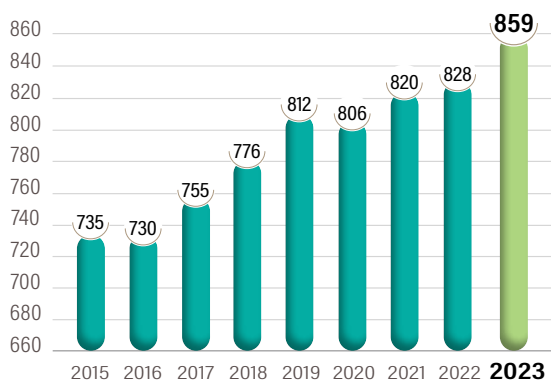
La taxe au titre des importations extra-européennes, collectée par les douanes puis reversée à CTC, s'élève à un montant de **5,7 millions d'euros, soit 30 %** du total.

## QUI SONT LES 859 ENTREPRISES MEMBRES DE CTC AU 31 DÉCEMBRE 2023 ?

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES MEMBRES

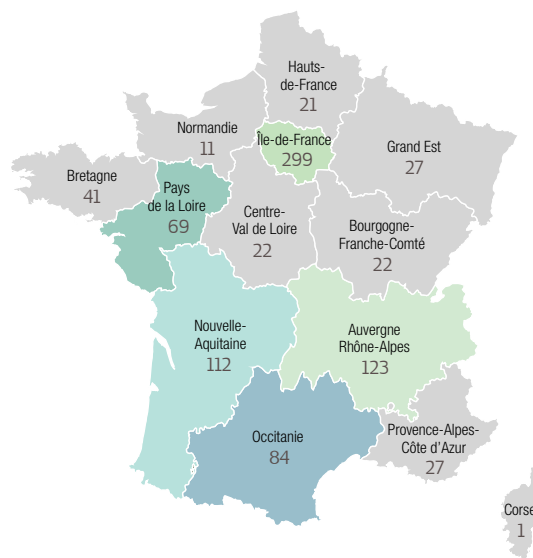
Tout au long de l'année, le nombre d'entreprises membres évolue avec l'arrivée de nouveaux entrants ou la fermeture de sociétés. Il se peut également que certaines entreprises "changent" de modèle économique : activité de négoce, sourcing en dehors de la zone Europe, etc., et perdent ainsi leur statut d'entreprise membre.

En 2023, notre réseau a continué d'évoluer et a accueilli **31 nouvelles entreprises membres**.



### LOCALISATION PAR RÉGION

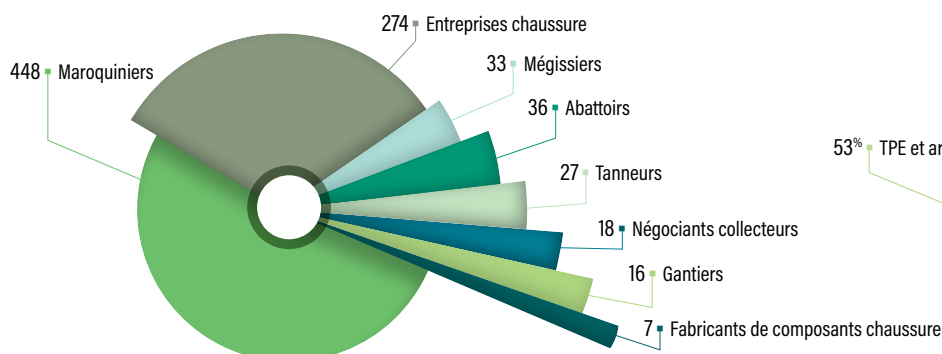
**Cinq régions** représentent près de **80%** du nombre total d'entreprises ayant utilisé les services de CTC en 2023.



### RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

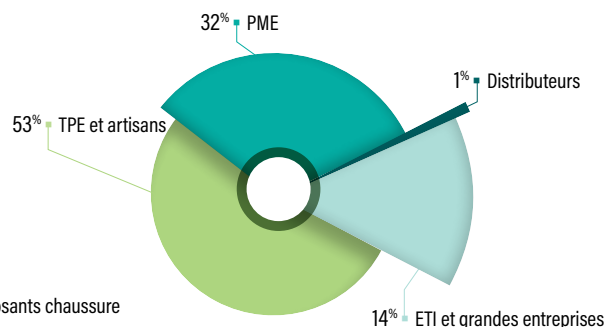
Les 859 entreprises sont issues de **huit secteurs**.

Elles se répartissent comme suit :



### RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE D'ENTREPRISES

Les 859 entreprises ont des **profils extrêmement variés** : grands groupes internationaux, distributeurs, ETI, PME, TPE, artisans. Ce qui implique que CTC propose une offre de services large correspondant aux attentes de chacun de ses membres.



# 2023, DES INDICATEURS COLLECTIFS QUI VONT CRESCENDO

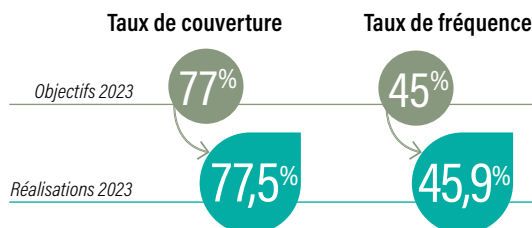
(Résultats au 31/12/2023 sur la base de 859 entreprises membres)

## DÉCODER NOS INDICATEURS

Cette année, on observe une belle progression de notre empreinte auprès des entreprises membres via notre taux de fréquence qui passe de 44,3 % à **45,9 %** en 2023, avec **665 entreprises utilisatrices** contre 648 à fin 2022.

Cela signifie que les entreprises qui nous connaissent utilisent de mieux en mieux l'offre de prestations proposées par CTC.

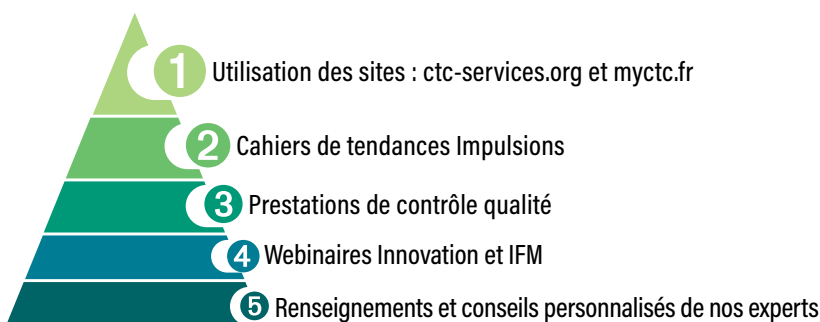
## OBJECTIFS ET RÉSULTATS



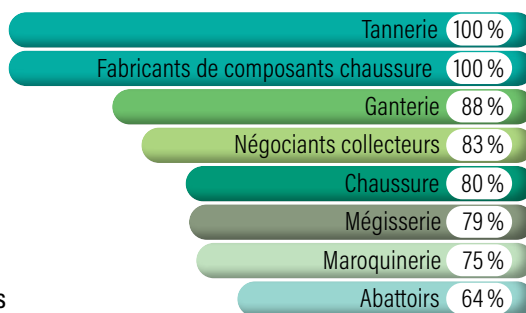
Le taux de couverture (TC) quantifie l'usage que les entreprises membres font des services de CTC.

Le taux de fréquence (TF) mesure le nombre d'entreprises membres utilisant un minimum de trois services CTC sur l'année.

## TOP 5 DES SERVICES LES PLUS UTILISÉS EN NOMBRE D'ACTIONS

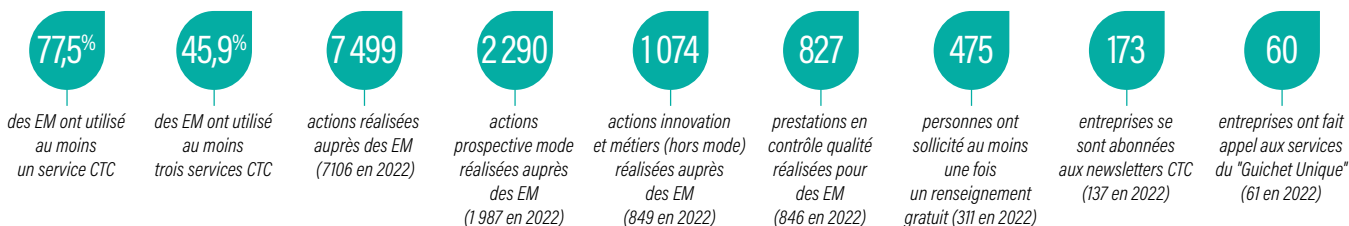


## Taux de couverture par secteur d'activité



## CHIFFRES CLEFS 2023

Les indicateurs continuent d'augmenter, attestant que nos actions sont en adéquation avec les exigences et les attentes de la filière.



EM = entreprises membres

## Action majeure de l'année 2023

En plus de ses actions quotidiennes auprès des entreprises, CTC a réalisé une étude pour évaluer la pertinence de son offre de services et préparer le CTC de demain.

Les principaux objectifs étaient :

- / Mesurer la notoriété et la satisfaction globale des entreprises membres,
- / Identifier les axes d'amélioration pour les prestations et services existants,
- / Faire émerger les nouveaux besoins d'accompagnement.

Cette étude a été menée en octobre 2023 par l'institut Le Sphinx sous la forme de trois focus groupes, soit 21 entreprises membres utilisatrices des prestations CTC, plus spécifiquement : actions de formation, programme R&D, offre RSE, aides financières, normalisation, prestations mode et accompagnement à la création d'entreprises (FDL et ADC).

CTC apparaît comme une entité **empathique, disponible et engagée**. Les participants ont confirmé la légitimité forte de CTC à incarner et représenter la filière, à former et à soutenir les entreprises membres dans leur développement.

Ils ont également reconnu un **excellent niveau de technicité** et une expérience de services globalement satisfaisante. En revanche, l'accompagnement de CTC sur certains sujets prioritaires tels que la RSE, la normalisation et les aides financières mérite d'être intensifié. Son organisation interne est parfois perçue comme complexe et son territoire de compétences peut aussi manquer de lisibilité en regard des missions des autres institutions de la filière.

Afin d'être au plus près des attentes et des besoins des industriels, CTC prévoit dès 2024 un **plan d'action** autour de la clarification de sa communication, l'ajustement des services existants, et envisage d'investir davantage les sujets qui mobilisent les entreprises membres, tels que la compétitivité française, l'accompagnement technique vers l'industrie de demain et la "verdisation" de la filière.

Nous tenons à remercier les participants à cette étude pour leur disponibilité et leur apport, qui vont nous permettre d'affiner notre feuille de route pour les années à venir.

# ✓ PACKAGE ENTREPRISES MEMBRES

Compte tenu de leur statut, les entreprises membres bénéficient d'une offre dédiée comprenant des services **gratuits** et des prestations payantes à **tarif préférentiel**.

## SERVICES GRATUITS

- **Participer à une réunion technique** animée par les experts CTC
  - > Commission technique de votre secteur d'activité (peau brute, tannerie mégisserie, chaussure, maroquinerie, ganterie) ;
  - > Journées sur les évolutions réglementaires des Équipements de Protection Individuelle chaussures et gants ;
  - > Workshops technologiques, showrooms thématiques ou ateliers de démonstration.
- **Bénéficier d'une visite de formation en abattoir**
- **Participer à une étude ou à un projet collectif de R&D**
  - > Collaborer aux programmes de recherche de CTC en tant que partenaire ;
  - > Expérimenter ou contribuer au développement d'une solution innovante avec les experts CTC.
- **Bénéficier d'une aide personnalisée pour vos recherches de financement**
  - > Notre service "Guichet Unique" vous accompagne dans la recherche de financements publics pour vos projets de développement (investissements, RSE, numérique, innovation, etc.) jusqu'au dépôt de vos dossiers de demande d'aide.
- **Assister à un séminaire ou webinar CTC**
  - > Autour des tendances de mode et de consommation ;
  - > Autour des principaux axes d'innovation et des réglementations en vigueur.
- **Recruter un collaborateur**
  - > Accès gratuit au site emploi de la filière cuir.
- **S'informer**
  - > Recevoir la revue "CTC entreprise" (6 numéros/an) ;
  - > "SVP" = bénéficiaire d'un renseignement gratuit par les experts CTC ;
  - > Accéder aux services et bases de données en ligne sur **www.ctc-services.org** ;
  - > S'abonner aux newsletters de veille bimestrielles :
    - CTC développement durable
    - CTC infos de veille
  - > Commander le cahier de tendances Impulsions de votre secteur : couleurs/matières, chaussure homme et femme, maroquinerie/ganterie homme et femme, univers enfant, espadrille, chaussant, sport, EPI (Équipements de Protection Individuelle) ;
  - > Recevoir des supports d'information sur les couleurs et les matières (version PDF) ;
  - > Accéder au centre de documentation et à la cuirothèque situés à Lyon (accès sur rendez-vous) ;
  - > Accéder à la matériauthèque tendances située à Paris (accès sur rendez-vous).

## SUBVENTIONS

- **Bénéficier d'une subvention pour participer à :**
  - > Des salons en France et à l'international ;
  - > Des missions de prospection et voyages d'études à l'international pilotés par les fédérations professionnelles ;
  - > Des voyages d'études organisés par les associations professionnelles.
- **Bénéficier d'une subvention pour financer :**
  - > Votre communication digitale et votre transition numérique ;
  - > La transmission du savoir-faire au sein de votre entreprise (dispositif Cuir & Savoir-Faire) ;
  - > Vos démarches de labellisation volontaire du type EPV, OFG, LWG, B Corp, etc. (ISO 9001 exclue) ;
  - > Vos démarches RSE.

## SERVICES À TARIF PRÉFÉRENTIEL

- **-20% sur l'achat des ouvrages édités par CTC.**
- **-20% sur les prestations individualisées :** activités d'audit, inspection, essais physiques, analyses chimiques, conseil et formation.
- **Services +**  
Lors des prestations de conseil et de formation, les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs ou consultants sont pris en charge par CTC.

Retrouvez la liste des publications CTC sur [myctc.fr/librairie](http://myctc.fr/librairie)



### Ayez le réflexe service clients EM !

CTC dispose d'un **service clients entreprises membres** dédié aux échanges avec les industriels.

Sa mission est d'identifier les besoins, de mieux faire connaître les services et avantages exclusifs dont peuvent bénéficier les membres du fait de leur statut, mais aussi d'être le point d'entrée de toute question vers les équipes CTC.

Pour toute demande : [em@ctcgroupe.com](mailto:em@ctcgroupe.com)

# 14 ATTESTER LA CONFORMITÉ DES PRODUITS

Depuis sa création, CTC participe à la conception et à la rédaction des normes pour la filière cuir française. Cette expertise lui permet d'offrir aux entreprises membres un accès privilégié à la compréhension des normes et aux outils d'évaluation de la conformité des produits.

**5700**

heures consacrées à la normalisation

**20**

nouvelles normes et plus d'une centaine de projets en cours

**59**

groupes de travail

**18**

comités techniques

**9**

animations internationales



**[ JEAN-CLAUDE CANNOT ]**

Directeur technique, normalisation et certification

> Depuis janvier 2024

**[ DIDIER GUISSADO ]**

Directeur certification et normalisation EPI

**[ ANNE MINJAUD ]**

Responsable qualité et normalisation produit

**SERVICE CLIENTS**

04 72 76 10 10

[norm@ctcgroupe.com](mailto:norm@ctcgroupe.com)

Tous ces documents sont en consultation au centre de documentation de CTC : [achauplannaz@ctcgroupe.com](mailto:achauplannaz@ctcgroupe.com)

Pour plus d'informations sur la normalisation ou sur les prochaines réunions des comités techniques du CEN : [ctcgroupe.com/certification](http://ctcgroupe.com/certification)

## LA NORMALISATION, VICTIME DE SON SUCCÈS

Si l'on considère le nombre de normes publiées, 2023 est une année moyenne... Ce constat masque cependant le fait que de nombreux travaux arriveront au stade de publication finale en 2024. En effet, la multiplication des travaux entraîne l'allongement de la durée de traitement des sujets, voire leur blocage dans certains domaines d'activité. La normalisation est victime de son succès !

### Pourquoi ?

L'économie, les échanges mondiaux, la crise climatique... tous ces sujets réclament des outils permettant d'initier des actions efficaces et facilitant l'amélioration continue des politiques mises en place. Ces outils sont bien souvent des normes : ISO 14001 (management environnemental), EN ISO 4484 (gestion de microplastiques dans l'eau), EN ISO 20137 (substances critiques dans les cuirs) - la liste est longue...



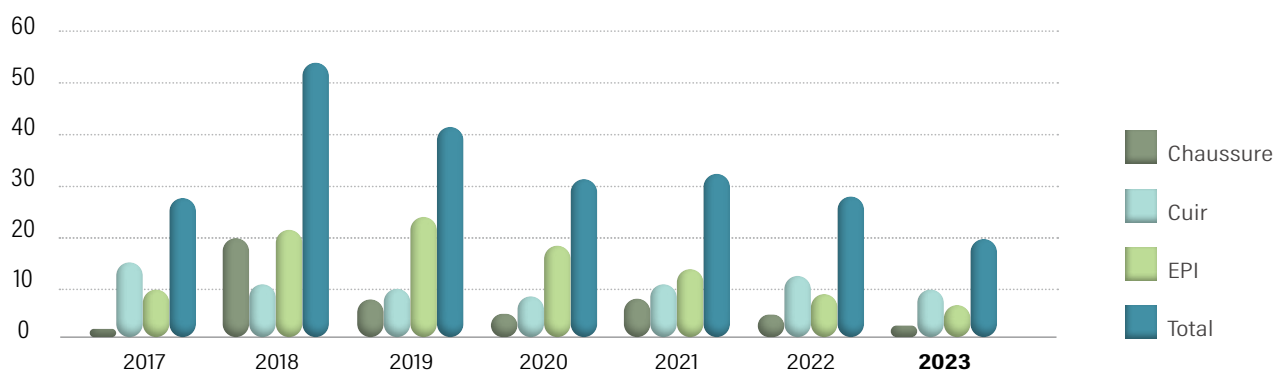
### La crise climatique impose des changements de modes de consommation et nécessite donc de nouveaux standards :

- Comment effectuer le bilan carbone des produits ?
- Comment estimer la durabilité d'une pantoufle, d'une chaussure de randonnée ?
- Quels paramètres doit-on évaluer ?
- Comment fixer les limites d'acceptabilité ?

Mondialisation du commerce, rationalisation des processus de fabrication, transition énergétique : le besoin d'outils pour se comprendre et échanger reste une priorité dans ce contexte de circulation de plus en plus rapide de l'information.

Macroscopiquement parlant, la création de normes reste une priorité pour les années à venir.

## PARUTION ANNUELLE DE NORMES POUR LA FILIÈRE CUIR



## QUE RETENIR DE 2023 ?

### CHAUSSURE

Deux comités de normalisation sont actuellement consacrés à la chaussure :

**/ l'ISO TC 137**, qui travaille sur la normalisation des pointures, les formes et le chaussant. La norme définissant la conversion des systèmes de pointures, EN ISO 19407, est publiée. Les normes sur le vocabulaire et le mesurage des formes sont également disponibles. Les travaux restent en cours sur la digitalisation des formes ;

**/ l'ISO TC 216** (entièrement couplé avec le comité européen CEN TC 309) répartit ses activités en cinq groupes de travail : les essais physiques, les aspects environnementaux (dont l'innocuité), le vocabulaire, les tailles et la bactériologie. Il n'y a pas eu de publication en 2023, mais de nombreux travaux seront publiés en 2024 :

- les enquêtes publiques sont terminées pour les normes sur les exigences de performance des composants de chaussure : ISO DTS 20952 (tige), ISO DTS 20939 (semelle), ISO DTS 20955 (première de montage), ISO DTS 20953 (doublure), ISO DTS 20358 (accessoires) ;
- l'innocuité reste l'un des sujets prioritaires et plusieurs méthodes d'analyses chimiques seront prochainement publiées (sur les organoétains et les solvants organiques). De plus, des travaux sont en cours pour les composés organofluorés (PFAS) et les bisphénols ;
- les votes formels seront lancés pour la révision de l'ISO 19952 qui définit le vocabulaire dans l'industrie de la chaussure et l'ISO DIS 20537 "chaussure - identification des défauts durant l'inspection visuelle", qui est appelée à une large utilisation dans l'avenir ;
- le groupe en charge des analyses de microorganismes poursuit ses travaux sur l'évaluation de l'activité antimicrobienne des matériaux de chaussure.

Par ailleurs, le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et l'Union européenne travaillent actuellement sur les notions de classification des types de chaussures, de réparabilité, de durabilité et de bilan carbone.

Ces travaux permettront vraisemblablement de mettre en place un étiquetage environnemental dans un futur proche. Néanmoins, on peut regretter les échanges quasi inexistantes entre les groupes gouvernementaux et la normalisation institutionnelle.

### CUIR

Deux comités de normalisation produisent des documents :

**/ l'ISO TC 120**, qui est largement consacré aux travaux sur la peau brute et le wet-blue. Jusqu'à maintenant, ce groupe travaillait essentiellement sur les exigences et spécifications permettant le classement des peaux brutes. De nouveaux sujets ont été dernièrement présentés, qui concernent cette fois la maroquinerie. Si ces travaux sont définitivement validés, ces documents permettraient de définir les niveaux de performance pour les cuirs destinés aux sacs à main (future ISO 17406) et aux porte-monnaie (future ISO 17188) ;

**/ le CEN TC 289** (entièrement couplé avec l'IUC, IUP, IUF, groupes en charge des méthodes d'essai à l'IULTCS).

Concernant les essais physico-mécaniques :

- pour les maintenir adaptés à la technologie et aux évolutions du marché, révision de plusieurs méthodes d'essais classiques, comme la perméabilité à la vapeur d'eau, la masse volumique du cuir, la préparation des échantillons pour essais (voir tableau p. 17) ;
- la norme sur le mesurage de la surface du cuir par des techniques électroniques, EN ISO 19076, a été révisée.

Là encore, l'innocuité reste un sujet très important et l'évolution régulière du règlement REACH (n° 1907/2006) continue d'amener :

- la publication de nouvelles méthodes permettant la détection et la quantification de substances critiques (PFAS, bisphénols, alkylphénols éthoxylés) ;
- l'EN ISO 20137 qui définit les lignes directrices pour les essais de produits chimiques dans les cuirs ;
- de nombreux sujets de travail pour la révision de normes (chrome VI, PCP, amines aromatiques (azo), formaldéhyde) ou la création de nouvelles méthodes (glutaraldéhyde, nouveaux PFAS).

Pour les documents définissant les activités commerciales autour du cuir, il faut noter la parution de l'EN 16484 (détermination de l'origine de production du cuir) et l'EN ISO 17848 (contrôle qualité des produits chimiques).

Enfin, la première norme du groupe en charge des matières premières chimiques (WG 6), prEN ISO 21135 (bisphénols dans les produits de tannage), a été mise à l'enquête publique fin 2023.

## ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

### → Chaussures EPI

Suite à la publication, en 2022, des normes les plus utilisées en chaussure EPI (EN ISO 20345-chaussures de sécurité, 20346-chaussures de protection et 20347-chaussures de travail) des erreurs éditoriales ont été rapidement détectées, ainsi que dans l'EN ISO 20344 (méthodes d'essai). Il a donc été décidé de préparer très rapidement quatre correctifs. La publication des amendements 1 est effective depuis février 2024. Cette parution va rendre désormais possible la mise à jour de toutes normes d'activités spécifiques : pompier (EN 15090), bûcheron (EN ISO 17249), chimie (EN 13832), motocycliste (EN 13634).

Pour les risques de contact accidentel avec le courant électrique basse tension (moins de 1000 volts), le CENELEC a mis à l'enquête publique, fin 2023, la prEN 50321-2 (chaussure avec semelage hautement résistant). Une publication courant 2024 est donc probable.

Concernant les méthodes d'essais, trois sujets importants sont en cours :

- création d'une méthode d'essai pour déterminer la perméabilité à la vapeur d'eau de la chaussure entière. Cet essai se substituerait aux essais matières (tige, doublure, cuir, textile) ;
- essai de résistance au glissement : le carrelage utilisé dans la méthode va devoir être changé. Défini il y a maintenant plus de dix ans, les stocks de ce consommable sont quasiment épuisés ; un nouveau carrelage est en cours de sélection ;
- création d'une nouvelle norme pour évaluer les chaussettes EPI (risques thermiques et antistatiques).

Notons la publication d'une nouvelle norme française expérimentale pour les activités sportives, XP S 72-001 (protection des malléoles). Elle vient compléter l'EN 13061 qui concerne les protège-tibias.

### → Gants de protection

L'imbroglio "HAS consultant" décrit dans les articles normalisation de 2021 et 2022 reste malheureusement d'actualité. La complexité liée à l'évaluation des normes n'a pas permis de nouvelles publications et donc l'inclusion au JOUE (Journal officiel de l'Union européenne) de nouvelles normes harmonisées. De plus, le retard accumulé par le CEN TC 162 (vêtement et gant de protection) suite à cette crise est énorme. La DIN (Deutscher Institut für Normung) en charge de l'animation de groupe devra mettre en place des moyens importants pour débloquer la situation. Espérons...

/ L'amendement 1 de l'EN ISO 21420 : 2020 a été voté en 2022 par l'ISO. Malheureusement, le vote CEN n'est pas encore prévu.

/ Plusieurs normes attendent d'être envoyées au vote formel depuis plus d'un an : prEN 659 (pompier), prEN 12477 (soudeur), prEN ISO 374-1 (risques chimiques), prEN ISO 374-5 (risques microorganismes). La prEN ISO 374-6 (gants pour les coiffeurs) attend le lancement du vote formel depuis novembre 2023.

/ On attend également la parution de l'amendement 1 de l'EN 407, qui est terminé depuis début 2023 et qui devait être publié durant l'été.

Malgré ces blocages, les groupes de normalisation ont poursuivi leurs travaux et la prEN ISO 23388 devrait être envoyée à l'enquête publique au deuxième trimestre 2024. Ce projet fusionne l'EN 388 et l'ISO 23388 en rajoutant un nouveau risque, la perforation par les aiguilles hypodermiques. De même, le groupe en charge des risques motocyclistes a décidé de réviser l'EN 13594.

À l'ISO, le travail est beaucoup plus fluide. L'ISO 13997 a été publiée (méthode d'essai pour la détermination de la résistance à la coupure des objets tranchants, TDM). Cette parution concerne les vêtements et les gants, elle rend la révision de l'EN 388 impérative.

Plusieurs normes ISO pour les gants de pompiers ont été publiées (voir tableau p. 17).

### → Vêtements de protection

Il faut noter de nombreux travaux "horizontaux ou transversaux". Des sujets complexes sont traités ou en cours de développement, comme la compatibilité des EPI ou encore l'écoconception des vêtements EPI.

Seules les normes susceptibles d'avoir un intérêt pour la filière cuir sont données dans le tableau ci-contre. Parmi les nombreuses normes sur les vêtements de protection publiées en 2023, notons essentiellement l'EN 17558, qui définit l'ergonomie des ensembles EPI. Il faut également remarquer le grand nombre de révisions dans les domaines thermiques et chimiques.

## TEXTILE

L'année 2023 a vu la parution de normes textiles importantes pour la filière cuir, où les produits ne sont pas exclusivement en cuir. L'innocuité est là aussi un sujet prioritaire, avec la parution de nouvelles méthodes d'analyses pour le formaldéhyde et les additifs biocides.

Les travaux concernant les microplastiques (dégradation des matières plastiques constituant les vêtements avec leur transfert vers les milieux naturels aquatiques) ont été intenses et ont permis de publier trois parties de la norme ISO 4484 (voir tableau p. 17). Notons également le travail important sur le code d'étiquetage d'entretien, ISO 3758.



Le secteur des biens de consommation (vêtement, gant, chaussure et maroquinerie) entre dans une période de grands changements : loi AGECE, étiquetage environnemental, nouvelles règles européennes, etc.

Pour l'innocuité, il y a actuellement une convergence des référentiels appelés aussi RSL (Restricted Substances List). Les organismes comme ZDHC (Zero Discharge Hazardous Chemicals), Oeko-tex, LWG (Leather Working Group) et bien d'autres uniformisent leurs exigences respectives, et ce, pour tous les biens de consommation et les EPI, et pour tous types de matériaux (cuir, textiles ou polymères). Cette uniformisation est souhaitable mais elle se réalise sur la base d'une liste très complète et très complexe, celle des MRSL (Manufacturing Restricted Substances List) du ZDHC.

Les groupes de normalisation vont être soumis à une charge de travail exponentielle dans les années qui viennent et cela nécessitera l'attention et l'implication de toutes les parties prenantes, afin d'éviter des situations critiques où des produits et/ou des matières pourraient se retrouver hors marché à la suite d'exigences partisanes ou de décisions techniques immatures.



# NORMES PUBLIÉES EN 2023

Référence	Titre des normes
<b>Chaussure</b>	
<b>NF ISO 19407</b>	Chaussures - Pointures - Conversion des systèmes de pointures
<b>NF ISO 19408</b>	Chaussures - Pointures - Vocabulaire
<b>NF ISO 19409</b>	Chaussures - Pointures - Mesurage des dimensions de la forme
<b>Cuir</b>	
<b>NF EN ISO 2418</b>	Cuir - Essais chimiques, physiques, mécaniques et essais de solidité - Emplacement et préparation des spécimens pour les essais
<b>NF EN ISO 11936</b>	Cuir - Détermination de la teneur totale en certains bisphénols
<b>NF EN ISO 14268</b>	Cuir - Essais physiques et mécaniques - Détermination de la perméabilité à la vapeur d'eau
<b>NF EN 16484</b>	Cuir - Exigences relatives à la détermination de l'origine de la production du cuir
<b>NF EN 17848</b>	Cuir - Produits chimiques - Contrôle de la qualité
<b>NF EN 17900</b>	Cuir - Données normalisées pour le calcul de la masse volumique du cuir
<b>NF EN ISO 18218-1</b>	Cuir - Détermination des alkylphénols éthoxylés (APEO) - Partie 1 : méthode directe
<b>NF EN ISO 19076</b>	Cuir - Mesurage de la surface du cuir - Techniques électroniques
<b>NF EN ISO 20137</b>	Cuir - Essais chimiques - Lignes directrices pour les essais de produits chimiques critiques sur le cuir
<b>NF EN ISO 23702-1</b>	Cuir - Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées - Partie 1 : détermination des composés non volatils par une méthode d'extraction utilisant la chromatographie en phase liquide
<b>Équipements de protection individuelle</b>	
<b>XP S72-001</b>	Vêtements de protection - Protège-malléoles pour la pratique du football et du futsal - Exigences et méthodes d'essais
<b>ISO/DIS 11999-4</b>	Équipement de protection personnelle pour pompiers - Méthodes d'essai et exigences pour les équipements de protection personnelle utilisés par les pompiers qui sont à risque d'une exposition à des niveaux élevés de chaleur et/ou de flamme quand la lutte contre les incendies survient dans les structures - Partie 4 : gants
<b>NF EN ISO 13997</b>	Vêtements de protection - Propriétés mécaniques - Détermination de la résistance à la coupure par des objets tranchants
<b>ISO 18639-4/A1</b>	Équipements de protection personnelle pour pompiers entreprenant des activités de sauvetage particulières - Partie 4 : gants - Amendement 1
<b>NF EN ISO 11610</b>	Habillement de protection - Vocabulaire
<b>NF EN 14058+A1</b>	Habillement de protection - Vêtements de protection contre les environnements frais
<b>NF EN 17558</b>	Ergonomie - Ergonomie des ensembles d'EPI
<b>Textile et autres matériaux</b>	
<b>ISO 3758</b>	Textiles - Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles
<b>NF EN ISO 4484-1</b>	Textiles et produits textiles - Microplastiques d'origines textiles - Partie 1 : détermination des pertes de matière des étoffes pendant le lavage
<b>ISO 4484-2</b>	Textiles et produits textiles - Microplastiques d'origines textiles - Partie 2 : analyse qualitative et quantitative des microplastiques
<b>EN ISO 4484-3</b>	Textiles et produits textiles - Microplastiques d'origines textiles - Partie 3 : mesurage de la masse de matériaux collectés libérés par les produits finis textiles par la méthode de lavage domestique
<b>NF EN ISO 5157</b>	Textiles - Aspects environnementaux - Vocabulaire
<b>NF EN ISO 14184-3</b>	Textiles - Dosage du formaldéhyde - Partie 3 : formaldéhyde libre et hydrolysé (méthode par extraction) par chromatographie liquide
<b>NF EN 17134-2</b>	Textiles et produits textiles - Détermination des additifs biocides - Partie 2 : conservateurs à base de chlorophénol, méthode par chromatographie en phase gazeuse
<b>NF ISO 18782</b>	Textiles - Détermination de la production de chaleur dynamique hygroscopique
<b>Divers</b>	
<b>NF EN ISO 14002-2</b>	Systèmes de management environnemental - Lignes directrices pour l'utilisation de l'ISO 14001 afin de prendre en compte les conditions et aspects environnementaux dans le cadre d'une thématique environnementale donnée - Partie 2 : eau

# ENCOURAGER L'INNOVATION

Alors que l'innovation est plus que jamais un facteur clé pour se démarquer sur le marché, CTC joue un rôle majeur en accompagnant les entreprises dans le développement de solutions innovantes adaptées à leur secteur.

**37**

projets d'innovation

**326**

renseignements ou conseils gratuits relatifs à l'innovation ont été transmis par nos experts aux entreprises

**138**

partenariats pour les projets de R&amp;D

**55**

participations d'entreprises membres aux commissions techniques/JIM/FIC

**25%**

de hausse pour l'auditoire des webinaires technologiques en nombre de personnes

## CTC, UNE EXPERTISE R&D À 360°

Fort d'une expertise unique englobant, de l'amont à l'aval de nos professions, les matériaux, les métiers, les produits finis et leurs procédés de fabrication, CTC se distingue comme étant le seul centre de recherche au niveau européen pouvant intervenir depuis la peau brute jusqu'aux produits finis, en passant par le cuir. Ces compétences variées sont mobilisées pour soutenir les entreprises de la filière dans leurs démarches d'innovation et d'amélioration de leur performance technologique.

## CTC, UNE DÉMARCHE INTERACTIVE AVEC LES ENTREPRISES

En 2023, les équipes CTC ont conduit **une quarantaine de projets** de recherche et développement. En réalisant à la fois des essais sur les plateformes technologiques de CTC, mais aussi des tests en milieu industriel, CTC aspire à ce que ces projets de recherche soient menés en cocréation avec les entreprises. Cette démarche est essentielle pour bien évaluer les besoins et garantir la pertinence des plans d'action. En 2023, nous avons pu nous appuyer sur **138 partenariats** répartis sur une soixantaine d'entreprises.

Les réunions à distance avec les groupes projets font aujourd'hui partie de notre quotidien et des habitudes de travail de nos clients, qui n'ont pas toujours le temps de se déplacer. Ainsi, CTC intègre de plus en plus de présentations à distance dans ses relations avec les entreprises membres.

En 2023, un programme de **seize webinaires technologiques** a été proposé aux industriels : six étaient en lien direct avec les résultats des travaux de recherche des experts CTC (éclairage au poste de travail, traçabilité en chaussure, traçabilité agneau et RFID, notamment), sept présentaient une thématique axée sur le développement durable et la RSE (labels environnementaux, décret tertiaire, décarbonation, etc.) et trois proposaient une vision innovante de la mode et du luxe en collaboration avec l'Institut Français de la Mode. Ces présentations digitales sont aussi accessibles en replay, ce qui permet une grande souplesse de consultation. Résultat, **568 personnes (+25 % par rapport à 2022)** issues de **174 entreprises membres (+3 % par rapport à 2022)** se sont connectées pour suivre ces présentations en ligne sur l'année. Une belle progression !

Même si le digital s'affirme, les entreprises apprécient toujours les rencontres en présentiel. Les commissions techniques et séminaires technologiques de CTC sont l'occasion d'interagir avec nos experts, mais aussi avec d'autres parties prenantes, pour partager des informations, échanger et favoriser les liens de proximité.

## Des commissions sectorielles présidées par des industriels

**Peau Brute** : Christophe Dehart - FFCP - SVA  
Jean Rozé

**Tannerie Mégisserie** : Pauline Queneau -  
Mégisserie Bodin Joyeux

**Chaussure** : Jean-Claude Jegou - FFC

**Maroquinerie** : Ange Alez Martin - Groupe  
Créations Perrin

**Ganterie** : Jean Strazzeri - FFG - Lesdiguières-Barnier

## Les membres des commissions transversales

**Qualité des peaux** : Interbev, Syndicat de la Vitellerie Française (SDVF), FranceAgriMer, APPROV, Fédération Nationale Bovine (FNB), Fédération Française des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Conseil National du Cuir\*

**RSE filière** : Fédération Française des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Conseil National du Cuir\*


**[ CÉDRIC VIGIER ]**

Directeur innovation technologique

**[ THIERRY PONCET ]**

Directeur métiers et développement durable

SERVICE CLIENTS

04 72 76 10 10

[serviceclientprocess@ctcroupe.com](mailto:serviceclientprocess@ctcroupe.com)

Retrouvez notre programme collectif et les travaux des commissions sectorielles :

[www.ctc-services.org/rd](http://www.ctc-services.org/rd)

Ces rendez-vous, organisés en lien étroit avec les fédérations professionnelles, sont aussi perçus par nos membres comme des opportunités de réseautage fort appréciées. Au planning 2023, le premier Forum de l'Innovation en Chaussure (FIC), tenu à Lyon les 30 et 31 mars 2023, a accueilli **30 personnes** issues de **17 entreprises membres**. La quatrième Journée de l'Innovation en Maroquinerie (JIM), organisée à Lyon le 11 mai 2023, a rassemblé **21 personnes** issues de **15 entreprises membres**. L'occasion pour les industriels de faire le point sur les dernières innovations de chaque secteur et de repartir avec des pistes de réflexion, voire des solutions clés en main.

Autre temps fort, la première Journée de la Maroquinerie Responsable organisée avec la FFM, qui s'est déroulée le 24 octobre 2023 à Paris. Un franc succès pour cette première édition, qui a capté **31 entreprises membres** et **52 participants**.

Face à l'intérêt porté à ces rassemblements autour de la technologie ou du développement durable, des rendez-vous sont déjà pris en 2024.



Save the date : JIM, JIC, Journée de la RSE

En 2023 également, **38 %** de nos 859 membres n'ont pas hésité à solliciter l'avis de nos experts pour un conseil gratuit sur des thèmes variés, tant l'expertise de CTC est globale : tannage, innocuité, nouveaux matériaux, réglementation, normes, traçabilité, cobotique, durabilité, ergonomie, éclairage, etc. Ce service fait partie des avantages que réserve le statut d'entreprise membre. Ces demandes sont en hausse de **100 %** par rapport à 2022.

## DES CONNEXIONS PLURIDISCIPLINAIRES ET MONDIALES

CTC s'appuie sur une multitude de réseaux d'expertise, notamment l'Union Internationale des Techniciens de l'Industrie de la Chaussure (UITIC), regroupant les centres de recherche de **plus de 22 pays**, et l'Union Internationale des Sociétés de Techniciens et Chimistes du Cuir (IULTCS), qui rassemble **27 pays membres**. À noter d'ailleurs en septembre 2023, le 21<sup>e</sup> congrès de l'UITIC qui s'est déroulé à Milan, et dont le comité scientifique a retenu deux sujets proposés par nos experts pour animer deux conférences lors de l'évènement. CTC fait également le lien entre les entreprises et les différents experts intervenant dans le monde de l'innovation au travers de :

**/ Partenariats avec des écoles ou universités** de renommée internationale (ENPC, INSA, ITECH-Lyon, CNRS, UCBL Lyon I, UST Lille I, Université Jean Monnet) ;

**/ Partenariats financiers** avec les régions, les ministères, l'ADEME, l'ANRT, Refashion ;

**/ Partenariats scientifiques** avec des réseaux de centres de compétences (Réseau CTI, ACTRA) et le monde académique et scientifique (Université de Montpellier avec les laboratoires IBMM et ICGM) ;

**/ Partenariat de filière** au travers de l'engagement technique et financier de CTC dans la feuille de route du Comité Stratégique de Filière Mode et Luxe (CSF).

Au-delà de ces partenariats, CTC soutient les initiatives régionales en participant aux différents pôles de compétitivité, clusters (RESOCuir), campus des métiers, présents aujourd'hui sur le territoire.

## COMMENT ACCÉDER AUX RÉSULTATS DES PROJETS DE RECHERCHE ?

Dans une démarche constante d'amélioration de la diffusion des résultats relatifs aux projets menés, CTC propose plusieurs dispositifs :

→ **Les commissions sectorielles**. À la fréquence d'une ou deux par an, ces réunions permettent d'échanger autour des principaux enjeux technologiques, de prendre connaissance des résultats obtenus sur les projets en cours et de connaître les évolutions réglementaires ;

→ **Les séminaires ou journées technologiques**. Ces rendez-vous permettent de disposer d'une vision complète sur un ou des sujets techniques et de pouvoir échanger avec les experts CTC ;

→ **Les webinaires technologiques** proposent aux entreprises membres d'avoir accès à des informations techniques synthétisées et d'échanger avec un spécialiste. Ces présentations sont aussi accessibles en replay, permettant une souplesse de consultation accrue ;

→ **La revue "CTC entreprises"**, dans laquelle les chefs de projets de CTC publient des synthèses de leurs travaux. L'intégralité des articles publiés dans CTC entreprises est disponible sur [ctc-services.org/ctc-entreprises](http://ctc-services.org/ctc-entreprises) ;

→ **Le bulletin développement durable**. Réservé aux collaborateurs des entreprises membres de CTC, il paraît tous les deux mois. Au sommaire : innocuité des articles, protection de l'environnement, hygiène, santé et sécurité au travail, responsabilité sociétale des entreprises (RSE). En 2023, le nombre d'abonnements a augmenté de **+212 %**, témoignant de l'intérêt de nos membres pour cette thématique majeure ;

→ **Le site [ctc-services.org](http://ctc-services.org)**, dédié aux entreprises membres, sur lequel retrouver : la liste des sujets traités, les chefs de projets à contacter, les principaux guides ou bases de données mis en ligne dans le cadre des projets de R&D, les documents des commissions techniques, les présentations diffusées lors des évènements, etc. Une nouvelle version du site est prévue pour 2024. Elle devrait offrir plus de visibilité aux projets de recherche et au suivi de leur avancement ;

→ **Le service clients entreprises membres**, qui vous met en contact avec le spécialiste CTC concerné. Il suffit d'adresser votre demande à : [em@ctcgrupe.com](mailto:em@ctcgrupe.com)

La pertinence des experts CTC s'illustre dans les résultats des projets, mais aussi dans la gestion de projets, la recherche de financements, de subventions ou partenariats, tout en informant sur les moyens de protection des innovations.

D'autre part, en 2023, CTC a subventionné de nombreuses actions :

### SUBVENTIONS CTC 2023 ET FONDS DÉDIÉS

*Industrie du futur, traçabilité, transition écologique et énergétique*

Amélioration de la dépouille en abattoirs	419,0 k€
Amélioration de la qualité des cuirs / Sensibilisation en élevage	33,5 k€
Lutte contre le varron	71,9 k€
Participation au projet FECNA - Nouvelle-Aquitaine	10,0 k€
Recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE)	15,0 k€
Transition numérique : site internet et e-shop	288,5 k€
Démarches RSE : écoconception, mobilité des salariés, diagnostic énergie, mise en œuvre de projets d'économie d'énergie, amélioration des conditions de travail, impact environnemental des sites de production, nouvelles politiques RH	152,5 k€
<b>TOTAL hors fonds dédiés</b>	<b>990,4 k€</b>
Fonds dédiés : labellisation volontaire	141,0 k€
Fonds dédiés : transition numérique : gestion numérisée	167,0 k€
<b>TOTAL avec fonds dédiés</b>	<b>1 298,4 k€</b>

# TEMPS FORTS INNOVATION 2023

Retour sur **14 projets significatifs** conduits par les experts CTC.

Conformément à notre contrat d'objectifs et de performance, le programme d'innovation de CTC s'organise autour de **deux thématiques majeures**, divisées en plusieurs axes :

## → L'industrie du futur

La finalité de cette thématique consiste à améliorer la compétitivité des entreprises et la transition numérique par l'innovation, le développement technologique et l'expertise industrielle. CTC s'emploie d'une part à développer des démonstrateurs validant des nouveaux concepts/outils sur lesquels la filière pourra s'appuyer dans le futur, et d'autre part à mettre en œuvre des dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement pour aider les entreprises à s'approprier ses évolutions.

Les travaux de nos experts s'organisent en **quatre axes** : la transition numérique dans les secteurs de la chaussure et de la maroquinerie ; la traçabilité dans les industries du cuir et la qualité des peaux ; la mutation des entreprises ; l'innovation et l'expertise industrielle.

## → La transition écologique et énergétique

Les enjeux de développement durable sont fondamentaux pour toutes les entreprises de la filière, et ce quels que soient les marchés sur lesquels elles opèrent.

Au travers de cette thématique, CTC accompagne les industriels pour qu'ils puissent durablement diminuer leur impact environnemental, en mettant en œuvre de nouvelles pratiques (process, organisation) préalablement validées.

Les projets se structurent autour de **trois axes** : le développement durable ; les technologies propres ; la recyclabilité.

## CONSERVATION DES PEaux

### Des solutions alternatives encourageantes

Le sel est la solution quasi universelle de conservation des peaux avant tannage. Il combine efficacité, flexibilité de mise en œuvre et un coût attractif. Depuis quelques années, ce mode de conservation est pourtant remis en cause pour des raisons environnementales.

En effet, le sel rejeté dans les effluents n'est pas traité dans les stations d'épuration traditionnelles. Aussi, pour les clusters de tanneries, les quantités rejetées sont potentiellement importantes dans le milieu naturel. Ce sel vient impacter la faune et la flore des rivières. Les études menées sur le polyéthylène glycol par CTC en 2022 ont été différées à cause des teneurs en matières organiques des rejets (DCO importante).

**Une solution alternative** a été testée en 2023 à partir de son de blé et avec un mélange "son de blé + sel" (10 % de sel) sur des peaux de veaux. Les premiers résultats avec le mélange étaient plutôt encourageants, mais se sont avérés décevants après un mois de conservation (peaux creusées et affaiblies). La suite de l'opération vise à ajouter une étape d'égrainage pour faciliter l'évacuation de l'eau. Cette solution permet également de réduire les quantités transportées (moins d'émissions de carbone), les quantités de peaux à traiter (optimisation de remplissage des foulons) et les quantités de produits chimiques utilisés en rivière. Ces essais seront menés en 2024.



PATRICK NACHURY - Consultant cuir / [pnachury@ctcgrroupe.com](mailto:pnachury@ctcgrroupe.com)

## METAL FREE

### Un agent de tannage totalement innovant

Après avoir testé les agents de tannage du commerce en solution alternative au chrome, CTC s'est lancé dans un projet ambitieux visant à mettre au point un agent de tannage totalement innovant avec des propriétés environnementales inégalables, à savoir l'innocuité du cuir fabriqué et des effluents et déchets solides potentiellement valorisables. Les cuirs obtenus présentent des atouts, tels que la couleur (blanc), la main (article plutôt rond) et bien entendu l'absence de métaux.

**Deux brevets ont été déposés** pour protéger l'innovation. Le premier, portant sur l'opération de tannage, devrait être publié en mars 2024. Pourtant, des éléments de blocage doivent être levés : la surface des cuirs est crispée et la pénétration des cuirs épais est encore aléatoire.

Par ailleurs, l'agent de tannage n'est pas stable et doit faire l'objet de travaux pour le stabiliser et faciliter la pénétration de l'agent dans la peau. La stabilisation est également un élément nécessaire à la commercialisation du produit. Ces points seront travaillés en 2024.

De nombreuses autres perspectives ont été identifiées, d'où le projet de créer une chaire industrielle avec l'Université de Montpellier, partenaire du projet depuis le début. Ce rapprochement public/privé doit permettre d'intégrer les atouts d'un laboratoire universitaire et les connaissances en tannerie de CTC. En parallèle, une réflexion est menée pour déterminer quel serait le meilleur modèle économique pour commercialiser cette innovation.



THOMAS CASSENTI - Consultant cuir / [tcassenti@ctcgrroupe.com](mailto:tcassenti@ctcgrroupe.com)

TITOUAN MONTHEIL - Ingénieur R&D / [tmontheil@ctcgrroupe.com](mailto:tmontheil@ctcgrroupe.com)

## DÉTANNAGE / VALORISATION DES CUIRS TANNÉS CHROME

### Des essais pour aller plus loin dans la valorisation des déchets de cuir

L'élimination des déchets de cuir en centre de stockage pour déchets non dangereux est légale. C'est la solution généralement suivie par ce type de déchets. Toutefois, pour des raisons liées aux convictions écologiques, à l'image qu'ils souhaitent renvoyer, à la publication de leurs rapports extra-financiers ou encore à leur politique RSE, tanneurs, chausseurs et maroquiniers souhaitent aller plus loin en valorisant leurs déchets.

Pour répondre à cette interrogation, CTC a réalisé un **observatoire des solutions envisageables**. Les solutions sont nombreuses, mais ne représentent pas de grands volumes pour le territoire français. La présence de chrome reste le point bloquant pour les pistes de type "valorisation agricole, pharmaceutique, cosmétique ou alimentaire".

Pour cette raison, CTC a lancé des essais visant à détanner les dérayures (copeaux de cuirs non finis) de manière à séparer le chrome et la protéine. Ces essais ont été menés avec l'Université Tomas Bata à Zlin (République tchèque). **Deux technologies ont été testées** : la voie acide et la voie enzymatique. Toutes deux ont permis de séparer le chrome et la protéine. Le résidu de chrome dans la fraction protéique est faible, avec des teneurs inférieures à 5 mg/kg. Ceci laisse espérer

des solutions pour la valorisation de la fraction protéique, issue de la voie enzymatique, vers l'agriculture, la pharmacie, la cosmétique ou l'alimentaire. Ce point reste à travailler. D'autres essais doivent être menés avec des cuirs finis. La contrainte supplémentaire est la séparation des résidus de finissage et de la protéine. Ces travaux seront réalisés en 2024, ainsi que le bilan économique d'une telle opération si elle était menée à une échelle industrielle.



CLARA DESROCHES - Consultante cuir / [cdesroches@ctcgroup.com](mailto:cdesroches@ctcgroup.com)

## RSE EN MAROQUINERIE

### Vif succès pour la première Journée de la Maroquinerie Responsable

L'année 2023 a permis à la Fédération Française de la Maroquinerie (FFM), appuyée par CTC, de structurer sa démarche de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) selon le souhait de ses adhérents.

La Journée de la Maroquinerie Responsable, organisée à l'Institut Français de la Mode le 24 octobre 2023, a rassemblé **une soixantaine d'invités** issus des grandes maisons, ainsi que de TPE, PME et startups de la filière maroquinerie. Au cours de cette journée, ateliers et séances plénières se sont succédé autour de sujets tels que l'empreinte environnementale des produits, les achats responsables, la transparence et la traçabilité dans la chaîne de valeur. Il en ressort unanimement un fort besoin d'accompagnement des entreprises présentes pour la mise en place d'une démarche RSE opérationnelle. Ce besoin est en phase avec un autre projet conduit en 2023 par la FFM et CTC : l'élaboration d'un référentiel RSE pour une maroquinerie responsable. Ce référentiel a été distribué lors de la cinquième Journée de l'Innovation en Maroquinerie qui s'est tenue en mars 2024 à CTC Lyon.



COLINE SIMON - Cheffe de projets développement durable / [csimon@ctcgroup.com](mailto:csimon@ctcgroup.com)

## EMPREINTE CARBONE DE LA FILIÈRE CUIR

### Élaboration d'un plan d'action pour chaque secteur

L'année 2023 a vu la poursuite du travail d'évaluation d'empreinte carbone mené depuis 2022 en collaboration avec le Conseil National du Cuir\* auprès de 21 entreprises de la filière cuir (négociants en cuirs et peaux, tanneurs, chausseurs et maroquiniers).

Cette deuxième phase, dédiée à l'élaboration de plans d'action de réduction des émissions pour chaque métier, a consisté dans un **premier temps** à présenter les résultats de calcul d'empreinte en commissions techniques sectorielles, pour faire connaître les principaux postes d'émissions de carbone.

**Ensuite**, des ateliers de travail avec l'ensemble des entreprises engagées dans le projet ont permis de discuter des actions de réduction possibles pour chacun des métiers, en tentant de les hiérarchiser selon le degré de difficulté à les mettre en place.

Un **rapport de synthèse** reprenant ces éléments est paru au premier trimestre 2024.



MARTIN POUPARD - Chef de projets développement durable / [mpoupard@ctcgroup.com](mailto:mpoupard@ctcgroup.com)

## VEILLE RÉGLEMENTAIRE

### Une vigilance du quotidien

Informier des projets et des évolutions réglementaires touchant les entreprises et les produits de notre filière est une **mission essentielle et permanente** de CTC. Pour cela, notre département développement durable capte, décrypte et diffuse ces informations aux entreprises membres, afin qu'elles puissent les anticiper. Nos équipes se mobilisent aussi pour porter la voix de notre filière auprès des autorités officielles en charge des dossiers. **En voici deux exemples :**

**/ Projet de restriction REACh des composés fluorés (PFAS) :** les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) constituent une famille de substances chimiques aux nombreuses propriétés (imperméabilisantes, antiadhésives, résistantes aux hautes températures, etc.). Leur utilisation est extrêmement répandue dans tous les secteurs industriels, parfois de façon involontaire par manque de précisions sur la composition des produits chimiques. Les PFAS constituent cependant un **enjeu majeur de santé publique** depuis que des enquêtes sanitaires ont révélé leur accumulation alarmante dans l'environnement et leur probable toxicité sur la santé humaine. Un projet de restriction européen, initié en 2023, devrait interdire leur usage dans un avenir proche, dans le cadre du règlement REACh. Les équipes de CTC se sont mobilisées pour diffuser auprès des entreprises membres des informations de veille sur son avancement et pour les sensibiliser sur la possibilité de présence de PFAS dans leurs articles et les formulations chimiques utilisées. Nos équipes ont également répondu à la consultation publique organisée par l'agence européenne des produits chimiques (ECHA) en charge du dossier de restriction, dans le but d'apporter notre avis sur la mise en place de cette restriction, afin qu'elle soit juste, claire et facilement applicable par les industriels de la filière. Les rejets de PFAS dans les effluents sont également dans le viseur des réglementations à venir.



**PIERRE-MARIE PLOUHINEC** - Responsable département développement durable / [pmplouhinec@ctcgroupe.com](mailto:pmplouhinec@ctcgroupe.com)

**/ Déforestation :** un règlement européen relatif à la déforestation a été adopté en 2023 rendant obligatoire, pour les metteurs en marché européen et les exportateurs de matières premières causant de la déforestation, la mise en place d'un système de surveillance stricte de leur chaîne d'approvisionnement.

Dans le même temps, la France réfléchit à établir sa propre réglementation sur la déforestation importée, via une stratégie nationale dédiée (la SNDI). Ces sujets font l'objet d'un **projet de veille à part entière** à CTC, dans lequel nos équipes suivent leur avancement et les travaux méthodologiques des autorités françaises et européennes, et participent à la vérification des éléments techniques, tout en informant nos entreprises membres des conséquences potentielles sur leur activité et sur la manière de s'y préparer.



**MARTIN POUPARD** - Chef de projets développement durable / [mpoupard@ctcgroupe.com](mailto:mpoupard@ctcgroupe.com)

## RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

### Sensibiliser et accompagner à la mise en place de démarches d'économie

Inondations, sécheresses, alertes sur le niveau des nappes phréatiques, le cycle de l'eau est de plus en plus perturbé par le dérèglement climatique, entraînant la mise en place de contraintes réglementaires nationales pouvant restreindre temporairement les prélèvements d'eau par l'industrie. Un objectif national de diminution de 10 % des prélèvements d'eau d'ici 2030 a également été défini dans le Plan Eau présenté par Emmanuel Macron le 30 mars 2023. Nos industriels doivent se préparer à ces nouvelles contraintes et, en premier lieu, les tanneries et mégisseries françaises fortement dépendantes de cette ressource.

Ainsi, un groupe de travail ouvert à tous les tanneurs et mégisseries a été créé courant 2023, dans le but de compiler des données de consommations d'eau et des bonnes pratiques déjà en place ou à développer pour limiter les consommations. À partir de ces données, CTC a participé, fin 2023, à la rédaction du **Plan de Sobriété Hydrique (PSH)** de la filière cuir, dans le cadre du Comité Stratégique de Filière Mode et Luxe, demandé par la Direction Générale des Entreprises (DGE). Ce plan, préparé conjointement avec les filières Textile et Arts de la table, a permis de mettre en avant les efforts déjà réalisés par les industriels et de définir des axes de travail communs, dont

celui de la sensibilisation des entreprises sur le sujet des économies d'eau. Dans la continuité de ce plan de sobriété hydrique, des fiches thématiques à destination des tanneurs et mégisseries seront préparées en 2024 par CTC, pour à la fois sensibiliser et accompagner la mise en place de démarches d'économie dans les tanneries et mégisseries françaises.



**VIOLAINE GIRARDIN** - Cheffe de projets développement durable / [vgirardin@ctcgroupe.com](mailto:vgirardin@ctcgroupe.com)

## SIMULATEUR DE MARCHÉ ET COURSE À PIED

### Durabilité quantifiée

La chaussure est un article soumis à de nombreuses sollicitations quotidiennes. La consommation de chaussures en France augmentant chaque année, il est primordial de pouvoir fournir aux metteurs en marché français des tests permettant de vérifier, avant la mise en vente, que les articles conçus sont résistants et seront performants dans le temps. Ceci dans l'optique d'aider les industriels à répondre aux enjeux environnementaux auxquels nous faisons face.

CTC, à la demande de certains membres, a initié la recherche et le développement d'une machine permettant de mesurer la performance et le vieillissement d'une chaussure de ville, de sport ou de sécurité. Depuis plusieurs années, CTC est équipé de son propre simulateur de marche, **machine développée en interne et brevetée**.

En 2023, une montée en compétence sur le fonctionnement de cette machine complexe, destinée à terme à reproduire la cinématique et la dynamique de la marche/course humaine, a permis de mettre en place un essai de mesure de l'amorti en situation de course à pied.

Il est désormais possible de simuler les foulées d'un homme pesant 70 kg et courant à 11 km/h et de mesurer l'amorti des chaussures. Il est aussi envisageable, à l'aide d'une machine de compression cyclique, de vieillir l'amorti sur une distance de 600 km et de mesurer

la perte de performance de ce paramètre clé dans la création d'articles de sport ou encore à destination d'un marché confort. Ces travaux seront poursuivis dans une démarche globale de durabilité en 2024.



**CHRISTOPHE CUMIN** • Responsable département chaussure / [ccumin@ctcgroupe.com](mailto:ccumin@ctcgroupe.com)

**GUILLAUME GRUNEWALD** • Chef de projet biomécanique / [ggrunewald@ctcgroupe.com](mailto:ggrunewald@ctcgroupe.com)

## ERGONOMIE

### Conditions ergonomiques et vecteur de compétitivité

L'industrie française du cuir, de la chaussure et de la maroquinerie est aujourd'hui réputée mondialement pour son savoir-faire. Ce dernier repose à la fois sur des connaissances techniques solides dans nos métiers, mais aussi sur beaucoup d'opérations manufacturières réalisées par des techniciens. Afin de permettre aux entreprises membres d'assurer leur souveraineté vis-à-vis de la concurrence mondiale, il est essentiel de garantir aux personnes actrices de la filière de pouvoir travailler dans les meilleures conditions ergonomiques. Depuis plusieurs années, des actions sont menées par CTC au service des secteurs peaux brutes, tannerie, chaussure et maroquinerie. L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'actions concrètes avec chaque métier.

Pour les métiers de la peau brute et du cuir, **l'opération de portage des peaux** a été travaillée. L'évaluation des contraintes liées au portage des peaux a été commencée, ainsi qu'un état des lieux des solutions existantes (mécanisation ou assistance au portage). L'accent a été mis sur l'exosquelette IP29 pour le portage des peaux, développé par CTC avec un partenaire industriel. En 2024, d'autres actions mettront au jour des solutions pratiques permettant de soulager les opérateurs portant de manière quotidienne des peaux brutes ou encore des cuirs. Ces améliorations passeront sûrement par la mécanisation des postes de travail de ce secteur.

En **chaussure**, un diagnostic en ergonomie des entreprises a été réalisé et permet de mettre en avant les postes ou problématiques sur lesquels il est primordial de travailler. Un travail collectif autour des priorités ergonomiques chaussure sera ainsi mené en 2024.

En **maroquinerie**, le poste de couture main a été travaillé pour mettre en avant l'intérêt de certains outils (ex. : alène affûtée), mais aussi la modification de process (préperçage des cuirs) et l'optimisation des gestes, avec pour objectif l'amélioration globale de l'ergonomie de cette

tâche quotidiennement effectuée. En 2024, des actions supplémentaires seront menées sur ce poste (ex. : échauffements).



**MYLÈNE GOMBART** • Cheffe de projets ergonomie / [mgombart@ctcgroupe.com](mailto:mgombart@ctcgroupe.com)

**LOUIS ETIENNE** • Alternant ergonomie / [letienne@ctcgroupe.com](mailto:letienne@ctcgroupe.com)

## RECONNAISSANCE VOCALE

### Un démonstrateur performant au service de la classification au poste de tri en tannerie

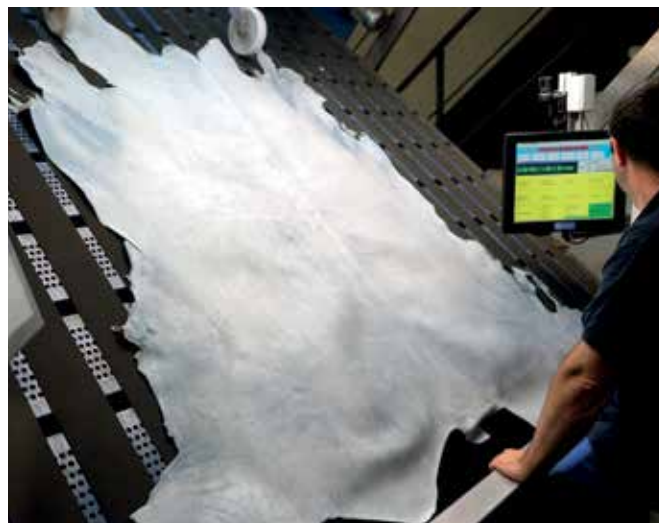
Les industries de la filière cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie sont des industries manufacturières : elles requièrent donc toutes des postes de travail manuel. À l'heure de l'industrie 4.0, où **la donnée est un élément**

**primordial**, se pose la question de la remontée de celle-ci au poste et aussi de sa conciliation avec du travail manuel.

La reconnaissance vocale est un domaine en constante évolution et son utilisation est devenue de plus en plus courante dans de nombreuses applications quotidiennes. Actuellement, la technologie nous semble suffisamment mature pour pouvoir être intégrée dans la production industrielle, notamment pour faciliter la remontée d'informations au poste de travail.

En 2023, CTC a lancé le développement d'une **preuve de concept** au travers d'un logiciel permettant de faire de la saisie de défaut et de classification au poste de tri en tannerie. Ce poste a été choisi car la donnée associée au classement des peaux est essentielle, et se remonte aujourd'hui grâce à des écrans tactiles. Les équipes CTC ont développé avec succès ce démonstrateur et, dorénavant, avec la reconnaissance vocale, le trieur peut s'affranchir de l'écran tactile en dictant les défauts et les classements avec un micro. Il dispose aussi d'un retour sonore via un casque de conduction osseuse qui lui permet d'avoir un acquittement

autre que visuel, tout en gardant ses oreilles libres pour entendre son environnement. Nous avons déjà validé ce modèle chez un tanneur et nous envisageons de le promouvoir dans d'autres entreprises du secteur, puis de l'élargir à la maroquinerie et à la chaussure en 2024.



PAUL D'ARRAS • Responsable département technologies informatiques / [pdarras@ctcgroupe.com](mailto:pdarras@ctcgroupe.com)

## TRAÇABILITÉ ALIS (Automatic Leather Identification System)

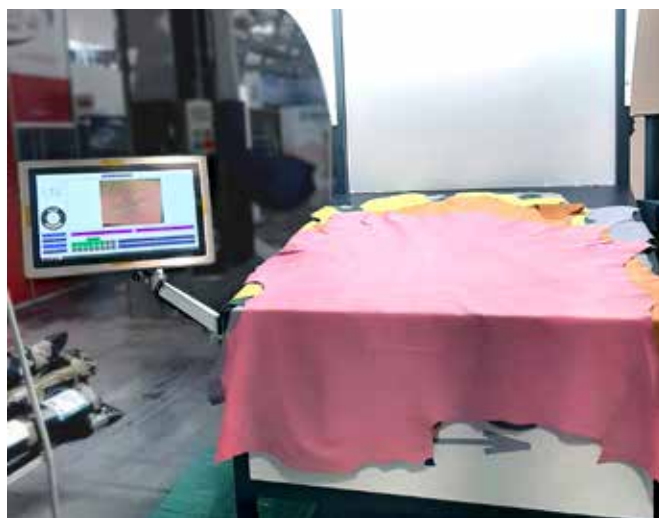
### Une solution adaptée pour le bovin, mais aussi pour l'ovin

CTC est engagé depuis plus de 30 ans dans la mise au point d'une solution de traçabilité et a développé une solution industrielle nommée ALIS. Cette solution de traçabilité vient répondre à des enjeux multiples de la filière, que ce soit pour **l'amélioration de la qualité des peaux** ou pour les **exigences RSE** de plus en plus présentes. L'évolution de la législation rend la traçabilité incontournable.

La solution ALIS repose aujourd'hui sur deux modules. Un premier module de marquage, Alis Marking, à base de laser CO<sub>2</sub> forte puissance, qui permet de marquer les peaux de façon unitaire avec un **marquage qui résiste au processus de tannage**. Le deuxième module, Alis Reading, consiste en une solution de vision industrielle, qui permet la relecture de ces marquages aux postes de tri wet-blue et en crust. Ce module repose sur un système de caméra qui, couplé à de l'intelligence artificielle, permet de relire les marquages déformés par le processus de tannage. Cette solution est déjà implantée dans la filière pour le bovin.

En 2023, les équipes CTC ont eu pour objectif d'adapter ce système de traçabilité à la filière de l'ovin. Sur le bovin, le marquage se fait côté poil, mais sur l'ovin il existe un risque de feu sur la laine ; il faut donc marquer côté chair. Pour ce faire, CTC a adapté le marquage de façon à le rendre traversant, tout en restant résistant au processus de tannage. Ce projet a permis de conforter nos idées et de poser les premières pierres pour la construction d'un système de lecture adapté à l'ovin.

Par ailleurs, CTC développe une solution à base de RFID qui permettra le report de traçabilité à partir du crust, afin de **rendre la traçabilité accessible jusqu'au fabricant**. En 2023, nos experts ont construit une solution avec des tags RFID qui résistent aux processus de finissage, ainsi qu'un système de fixation de ces tags sur la peau. Ils ont également défini comment associer les informations du marquage laser avec le tag.



PAUL D'ARRAS • Responsable département technologies informatiques / [pdarras@ctcgroupe.com](mailto:pdarras@ctcgroupe.com)

ROBIN CARTAL • Chef de projets informatique industrielle / [rcartal@ctcgroupe.com](mailto:rcartal@ctcgroupe.com)



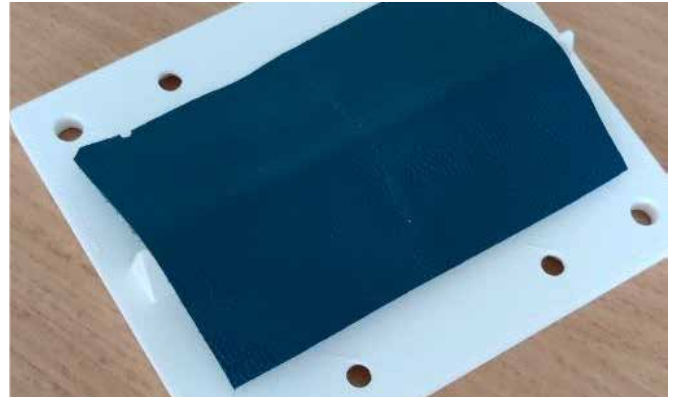
## OBJECTIVATION DE L'ABRASION

### Un premier système d'acquisition prometteur

S'assurer de la durabilité et de la résistance des produits, notamment face à l'abrasion, qui peut affecter leur longévité et leur apparence esthétique, est une préoccupation majeure. Il est également important de pouvoir le vérifier au plus tôt dans la fabrication. C'est pour cela que CTC a créé une **méthode d'essai** consistant à effectuer un test Veslic sur une matière en tension, afin de simuler les différentes parties d'un sac le plus fréquemment soumises à l'abrasion.

L'analyse de l'abrasion se fait visuellement à partir d'une échelle de cotation en niveaux de gris. Cette échelle de cotation présente des limites quant à sa pertinence, mais également quant à la vision humaine, qui reste très subjective. L'idée est donc d'**objectiver la mesure de l'abrasion** d'un cuir par de la vision industrielle, en mettant au point un système d'acquisition couplé avec des algorithmes de traitement d'image et/ou d'intelligence artificielle, pour avoir une cotation répétable et objective.

En 2023, CTC a testé différentes méthodes d'acquisition, ce qui a permis de développer un **prototype d'acquisition stable**. Nos experts ont également travaillé sur la partie interface homme-machine et sur les algorithmes de cotation. Une première version d'un système d'acquisition, couplé avec un protocole d'expérience et une application logicielle, nous permet aujourd'hui de faire des mesures et d'analyser les courbes de dégradation d'un cuir en fonction du nombre de cycles Veslic. Il nous reste, en 2024, à corréliser ces mesures avec l'expérience humaine.



**PAUL D'ARRAS** - Responsable département technologies informatiques / [pdarras@ctcgrroupe.com](mailto:pdarras@ctcgrroupe.com)

**KYLLIAN MOSNAT** - Alternant ingénieur télécom informatique / [kmosnat@ctcgrroupe.com](mailto:kmosnat@ctcgrroupe.com)

## ÉCLAIRAGE

### Comment prendre la suite des tubes fluorescents ?

L'analyse de la qualité des peaux, primordiale dans le dialogue entre tanneurs et fabricants, est réalisée par des humains. Afin de pouvoir comparer les cuirs de façon équivalente, il convient de normaliser les postes de travail pour ces contrôles qualité. CTC préconise depuis de nombreuses années des éclairages normalisés à base de tubes fluorescents, qui permettent d'avoir une **qualité d'éclairage optimale** pour le contrôle de la couleur, de la brillance et de la texture. Cependant, la transition vers des technologies plus respectueuses de l'environnement et économes en énergie est devenue une préoccupation majeure. Parmi ces évolutions, on note l'interdiction des tubes fluorescents dont la production sera arrêtée dès 2024. Bien que cette transition offre des avantages considérables en termes d'efficacité énergétique et de réduction de l'empreinte carbone, elle présente également des défis significatifs pour les industries. CTC analyse donc l'évolution de ces éclairages en cherchant un équivalent à base de LED pour remplacer les tubes fluorescents. Une étude comparative des solutions existantes sur le marché, que ce soit pour des éclairages de type plafonnier ou pour des cabines lumière, a donc été lancée. Il s'agit, d'une part, de pouvoir qualifier de façon scientifique la qualité des éclairages des différents fournisseurs, mais également de constater les limites de la technologie LED par rapport aux tubes fluorescents. Ceci afin de pouvoir construire une **nouvelle spécification d'éclairage** pour la filière. Des essais seront menés auprès des entreprises membres partenaires pour obtenir le ressenti des opérateurs qualité. Ces travaux ont débuté en 2023 et vont se finaliser en 2024.

**CÉDRIC VIGIER** - Directeur innovation technologique / [cvigier@ctcgrroupe.com](mailto:cvigier@ctcgrroupe.com)

**KYLLIAN MOSNAT** - Alternant ingénieur télécom informatique / [kmosnat@ctcgrroupe.com](mailto:kmosnat@ctcgrroupe.com)



# TROUVER UNE INFORMATION

La valeur ajoutée de l'information dans la compétitivité et la performance des entreprises n'est plus à démontrer. Elle joue un rôle essentiel en minimisant les risques découlant de l'incertitude constante de l'environnement. Parallèlement, elle alimente l'innovation technologique et commerciale, un enjeu majeur pour les entreprises françaises.

## 119 200

connexions sur l'ensemble des sites CTC, soit **+3%** par rapport à 2022

## +18%

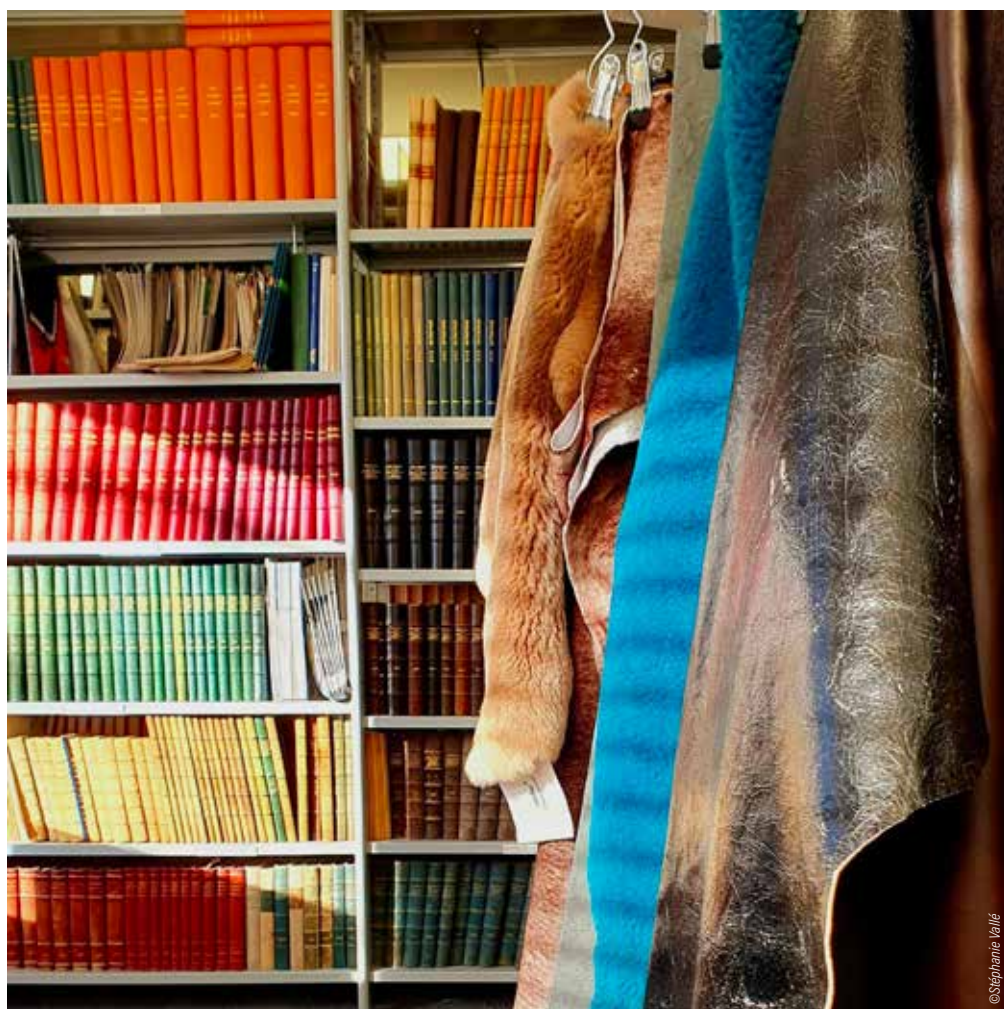
de visiteurs au centre de documentation

## +20%

d'abonnés à CTC infos de veille

## LA PROFONDEUR DE LA CONNAISSANCE À CTC

Dans un monde en constante évolution, la valorisation et la maîtrise de l'information se révèlent être des leviers stratégiques incontournables. À CTC, notre palette d'outils destinés aux entreprises est diversifiée et constamment ajustée pour suivre l'évolution des technologies et répondre aux exigences de nos membres.



Un fonds documentaire unique de près de 5 000 ouvrages



[ BÉNÉDICTE VERMERIE ]

Directrice information et communication

Vous souhaitez faire des recherches au centre de documentation, prenez rendez-vous : [achauplannaz@ctc groupe.com](mailto:achauplannaz@ctc groupe.com)

Retrouvez un accès direct à l'ensemble des outils de veille, publications et bases de données développées par CTC : [ctc-services.org/information](http://ctc-services.org/information)

## LE CENTRE DE DOCUMENTATION

En 2023, les équipes CTC ont accueilli au centre de documentation **plus de 500 visiteurs** (contre 430 en 2022), en particulier des élèves d'ITECH-Lyon, de l'Institut Français de La Mode (Paris), du lycée de la Mode (Cholet) et du lycée Casanova (Givors). Ils ont pu accéder en libre consultation à **plus de 4 960 ouvrages** de référence en lien avec la filière cuir.

## LA CUIROTHÈQUE

Le centre de documentation abrite une cuirothèque, véritable vitrine du savoir-faire des tanneurs et mégissiers français. Avec une **centaine de cuirs**, principalement entiers, ce showroom est complété d'une cuirothèque numérique offrant des informations détaillées sur les cuirs exposés, ainsi que sur le cuir en général.

Les stylistes de CTC y exposent chaque saison des échantillons de matières en accord avec les tendances de la mode, enrichissant encore cet espace de travail. Les visiteurs ont ainsi l'opportunité de découvrir **les nombreuses propriétés du cuir** et d'explorer **son infini potentiel artistique**. En complément, l'exposition est enrichie par une sélection de matériaux émergents, tous testés à CTC, ainsi que d'exemples de leur utilisation réalisés par nos chausseurs et maroquiniers.

## LES ÉDITIONS CTC

Nos ouvrages de référence que sont "Le cuir dans tous ses états", "La chaussure sous toutes ses coutures" et le "Dictionnaire technique de la maroquinerie" ont encore été diffusés cette année **entre 250 et 800 exemplaires chacun**.



Par ailleurs, dans l'optique de diffuser les connaissances du département chaussure, nous avons édité un **nouvel ouvrage "La chaussure de fils en aiguilles"**. Une "version complète" et une "version atelier" permettent de répondre aux besoins des différents professionnels de la chaussure.

## POURSUITE DE LA DIFFUSION DIGITALE

En 2023, la diffusion d'informations numériques s'est établie à **119 200 visites** sur l'ensemble de nos sites (ctcgroupe.com, ctc-services.org, myctc.fr) et toujours une dynamique importante sur le site emploi.

**401 offres d'emploi (+18 % par rapport à 2022)** y ont été déposées cette année. À cela s'ajoute l'outil de diffusion Scoop-it dont les actualités sont relayées en interne auprès des collaborateurs CTC et sur nos sites pour permettre à tous de suivre les dernières news de notre écosystème.

Une édition numérique du magazine "CTC entreprises" est également mise à disposition de l'ensemble des collaborateurs de nos entreprises membres sous forme d'un "flipbook" interactif.

## LA GESTION DES CONNAISSANCES

CTC continue d'étendre la mise en place de son outil de gestion des connaissances, visant à recueillir et à valoriser les informations liées à la filière. Des espaces partagés sont prévus pour encourager le travail collaboratif autour de données dont la sécurité et la traçabilité sont garanties.



Des élèves du lycée Casanova (Givors) au centre de documentation - Lyon (octobre 2023)

## DES RESSOURCES STATISTIQUES UNIQUES

Grâce à la Taxe Fiscale Affectée, CTC subventionne plusieurs activités permettant d'informer sur l'industrie et les marchés. L'Observatoire Économique, un service du Conseil National du Cuir\*, mène de nombreuses études statistiques et publie rapports, synthèses de marchés et monographies sur l'activité en France, mais également sur les échanges mondiaux de la filière cuir.

Des aides financières sont aussi apportées par CTC pour des actions de valorisation de la filière, des études réalisées ou initiées par les fédérations. Ces analyses englobent aussi bien les tendances sectorielles nationales que des contrats de veille pays. Elles rencontrent un vif succès auprès des entreprises, qui auraient du mal à financer individuellement ce type d'informations.

Ces études sont accessibles pour tous nos membres sur **www.ctc-services.org**. Pensez à les télécharger !

### CTC infos de veille

Cette revue bimestrielle, distribuée par courrier électronique, informe nos membres de la parution d'informations scientifiques et techniques concernant l'industrie du cuir, de la chaussure et de la maroquinerie.

En 2023, **213 collaborateurs** des entreprises membres s'y sont abonnés (contre 183 en 2022), soit une belle progression de **+20 %**.

### CTC entreprises

Ce magazine d'information et de diffusion des travaux de recherche de CTC est expédié en version imprimée à chaque dirigeant des 859 entreprises membres.

De nombreux professionnels du secteur apprécient ce format qu'ils peuvent mettre en valeur au sein de leur entreprise.

En 2023, la maquette du magazine a été relookée pour plus de modernité et une meilleure lisibilité de nos informations. 6 numéros de 32 pages ont ainsi été publiés, cette année encore.

En 2023, **nos lecteurs** sont au nombre de **1 000**.



### SUBVENTIONS CTC 2023 Veille et diffusion d'information

Études marketing et thématiques FFC, FFTM et FFM	246,4 k€
Observatoire Économique du CNC*	168,7 k€
Valorisation de la filière cuir et rencontres en région	115,0 k€
Observatoire conjoncturel mensuel de la distribution chaussure de l'UDIC	72,1 k€
Actions de valorisation du secteur de la maroquinerie	33,6 k€
Contrats de veille internationale des marchés de la FFC	23,8 k€
Étude empreinte carbone - plan d'action (phase 2)	34,5 k€
Mallette pédagogique cycle 4 Nouvelle-Aquitaine	10,0 k€
Actions de communication presse de la FFM	18,1 k€
EquiAction para-dressage JOP 2024 (accompagnement de l'équipe de France et valorisation au sein de la filière)	181,7 k€
<b>TOTAL</b>	<b>903,9 k€</b>

\* CNC est devenu Alliance France Cuir en mars 2024

# PRÉSERVER L'EXPERTISE MÉTIER

Au-delà de ses actions en tant qu'organisme de formation, CTC, en partenariat avec les branches professionnelles, développe des dispositifs de savoir-faire pour les différents métiers de la filière et accompagne les nouvelles générations dans le développement de leurs compétences.

94%

de formations sur mesure

3700

jours de formation prestés sur l'année

2200

stagiaires formés

7

partenariats écoles soit 198 étudiants formés

## PRÉPARER L'AVENIR

En 2023, les entreprises de la filière ont connu une forte croissance avec de nombreux besoins de recrutement et de professionnalisation de leurs salariés, notamment concernant le secteur de la maroquinerie. CTC a su répondre positivement à un grand nombre de projets de formation, pour un chiffre d'affaires établi à **3 339 k€**, soit **+39 %** par rapport à 2022.

## PROMOUVOIR, SAUVEGARDER ET CERTIFIER LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE MÉTIER

### La maroquinerie présente à la 47<sup>e</sup> édition des WorldSkills

Sous l'impulsion de la Fédération Française de la Maroquinerie et grâce au concours financier d'OPCO 2i, la maroquinerie participait cette année à la 47<sup>e</sup> édition des WorldSkills, compétition nationale ayant pour vocation de donner l'envie et la fierté des métiers à tous. Durant trois journées exceptionnelles, les 14, 15 et 16 septembre 2023 à Eurexpo Lyon, 800 jeunes champions ont fait rayonner l'excellence à la française dans 69 métiers. CTC, impliqué en tant qu'expert technique de référence, a eu pour mission de préparer les huit candidats en maroquinerie. Deux de nos experts métier ont conçu les épreuves et coaché les compétiteurs pour leur permettre de se dépasser durant un "marathon" de 14 heures au cours duquel ils devaient réaliser un modèle de sac imposé. À l'issue de la compétition, Tiphaine Chéron, candidate de la région Île-de-France, a remporté la médaille d'or. Camille Hernandez, candidate de la région Bourgogne-Franche-Comté, a reçu la médaille d'argent et Pauline Laurent, candidate de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la médaille de bronze. La qualité du travail de Raphaëlle Pineau, candidate des Pays de la Loire, a également été saluée et récompensée par la médaille d'excellence.

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de Formation**



[ THIERRY VOISIN ]

Directeur formation et gestion des savoir-faire

SERVICE CLIENTS

04 72 76 10 02

contactformation@ctcgroup.com

Retrouvez l'intégralité de l'offre de formation CTC :  
ctcformation.com



Médailles WorldSkills maroquinerie (septembre 2023)

## Une base de ressources formation inédite

CTC a entrepris de recenser les supports de formation métiers produits par nos experts cuir, chaussure, maroquinerie, et ce, en vue de constituer une base de ressources formation unique en son genre. Cette base a pour ambition de capitaliser sur les savoirs et savoir-faire de nos différents secteurs d'activité, afin de pouvoir ultérieurement proposer des supports pédagogiques de référence à l'usage des entreprises de la filière.

## Des compétences métier valorisées

CTC accompagne les salariés de la filière vers la certification de leurs compétences, sécurisant ainsi les parcours de formation et d'intégration au poste, notamment sur des métiers en tension.

Ainsi, en 2023, neuf salariés d'une entreprise de gainerie ont obtenu le Certificat de Qualification Professionnelle de gainier. Huit salariés de six entreprises de tannerie-mégisserie ont obtenu leur CQP coloriste.



Réalisation formation à la gainerie



Stagiaires CQP coloriste sur la plateforme cuir de CTC

## DIGITALISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

Le digital étant aujourd'hui incontournable, le format de classes virtuelles, tant pour des clients que pour nos partenaires écoles, continue d'être déployé, plus particulièrement sur les formations en lien avec le développement durable et l'univers de la mode.

Pour arriver à ces résultats, l'équipe CTC s'est renforcée cet automne, afin de pouvoir répondre aux attentes de la filière : une plateforme de formation à distance "e-campus by CTC" est en place et accueille les premières formations et les ressources pédagogiques. Les projets sont nombreux, avec pour objectif de renforcer le contenu des formations métiers : cuir, maroquinerie, chaussure.

Pour mémoire, trois modules sur "L'histoire du sac à travers les âges" et un autre module "Histoire de cuir" sont disponibles à la consultation pour toutes nos entreprises membres sur [www.ctc-services.org](http://www.ctc-services.org).

## FORMER LES NOUVEAUX ENTRANTS DANS LA FILIÈRE

En 2023, nous avons accompagné une **quinzaine d'entreprises de maroquinerie** sur des actions de formation longue en reconversion professionnelle.

Au total, en 2023, environ **800 stagiaires** ont été formés **dans le cadre des dispositifs de POE\***, en partenariat avec OPCO 2i et France Travail. Certains ont pu poursuivre leur montée en compétence dans le cadre d'une démarche spécifique de professionnalisation "2i Contrat pro accompagné" sur une année ; CTC est habilité par OPCO 2i en tant qu'organisme architecte pour déployer le dispositif dans les entreprises.

## L'ENJEU DE LA FORMATION INITIALE

En 2023, ce sont **198 étudiants** que nos experts métiers ont formé. Ces jeunes, issus de sept écoles partenaires\*\*, suivent aussi bien des cursus scientifiques et techniques, que de management et marketing de la mode.

En lien avec la Fédération Française des Cuirs et Peaux, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, le Conseil National du Cuir\*\*\*, le Campus des métiers et des qualifications Cuir Textile Mode et Luxe de la région Nouvelle-Aquitaine et l'Éducation nationale, CTC a en outre contribué en 2023 à la réflexion pour la mise en œuvre d'une sensibilisation au cuir pour les élèves des collèges, au travers de la construction d'une "mallette cuir" qui devrait être déployée à la rentrée 2025.

## UN APPUI TECHNIQUE POUR LE PROJET D'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXCELLENCE EN MAROQUINERIE

CTC intervient en qualité de coordinateur technique sur le projet d'École Française d'Excellence en Maroquinerie (EFEM) à Brives-Charensac, en Haute-Loire, avec l'appui financier de l'État et de la Région. Ce projet, piloté par un consortium d'industriels (Sofama, Fleurus, Tolomei et Maroquinerie Thomas) accompagné d'acteurs institutionnels (Fédération Française de la Maroquinerie et CTC), a pour but de proposer au niveau national la création d'une offre de formation différenciée et innovante. L'EFEM a pour ambition de susciter des vocations et de créer des parcours de formation diplômants, certifiants ou qualifiants, pour tout public, afin de répondre aux besoins de professionnalisation du secteur.

## Cuir & Savoir-Faire ou comment intensifier et financer la formation de ses salariés ?

Cuir & Savoir-Faire est un dispositif créé par les fédérations professionnelles des secteurs cuir, chaussure, maroquinerie et ganterie, et CTC, qui permet le financement de la transmission des savoir-faire métier en interne ou via un prestataire extérieur à l'entreprise.



L'objectif est de pallier la perte des compétences due aux départs en retraite, ou d'accroître le nombre de salariés formés face à un développement de l'entreprise. Ce dispositif finance de 50 à 70 % des coûts de formation, jusqu'à 15 000 € par entreprise et par an.

Signe de succès, la plupart des entreprises qui en bénéficient reviennent vers CTC dans les deux ans pour avoir accès à nouveau au dispositif Cuir & Savoir-Faire.

En 2023, **26 entreprises membres** ont bénéficié d'une subvention, ce qui représente un montant de subventions de **175 k€**.

## SUBVENTIONS CTC 2023 ET FONDS DÉDIÉS Expertise et savoir-faire

Développement des compétences pratiques en cuir des étudiants ITECH-Lyon	32,2 k€
Bourse d'excellence ITECH-Lyon pour les étudiants de la filière	23,4 k€
Approche des salons professionnels de la filière et des entreprises par les étudiants ITECH-Lyon	1,3 k€
Conférences internationales	0,7 k€
<b>TOTAL hors fonds dédiés</b>	<b>57,6 k€</b>
Fonds dédiés : Cuir & Savoir-Faire	175,0 k€
<b>TOTAL avec fonds dédiés</b>	<b>232,6 k€</b>

\* POE préparation opérationnelle à l'emploi

\*\* Écoles partenaires : ENSAIT, ESMOD, Institut Français de la Mode, Institut Colbert - Compagnons du devoir, ISTA, ITECH-Lyon, Université de Savoie

\*\*\* CNC est devenu Alliance France Cuir en mars 2024

# DÉCODER LES TENDANCES

CTC développe chaque saison une approche mode prospective et des supports créatifs inspirants pour accompagner les industriels français dans leur démarche de création.

20

événements mode auxquels ont assisté **411** entreprises, soit **536** personnes

1741

cahiers de tendances Impulsions diffusés

50%

des entreprises membres ont utilisé au moins une prestation style CTC

## L'OFFRE STYLE CTC

Le département prospective mode de CTC propose en exclusivité aux entreprises membres différentes prestations et outils créatifs adaptés aux spécificités des métiers de la filière. Cet accompagnement est totalement **gratuit** dans le cadre des actions collectives financées par la Taxe Fiscale Affectée de la filière cuir.

Sur l'année 2023, plusieurs nouveautés ont été proposées pour renouveler l'attrait de l'offre style : **nouvelle maquette** des cahiers Impulsions, **nouveau format** de séminaire avec l'ajout d'un focus technique pour proposer une sensibilisation par un expert CTC sur un sujet pragmatique (allégations environnementales, bilan carbone, santé du consommateur, etc.), **nouvelle présentation des inspirations** guidant la saison sous forme de vidéos, **nouvelle publication** hors-série archives, **nouveaux liens** avec les étudiants de la filière, collaborateurs des entreprises membres de demain.

Des nouveautés accueillies avec intérêt par les entreprises membres avec **22 % d'actions mode supplémentaires** sur l'année incluant les renseignements style gratuits.

## LA GAMME DE COULEURS

2 éditions par an

Chaque saison, CTC élabore sa propre gamme de coloris en concertation avec les principaux partenaires couleur européens. Outil d'inspiration unique aussi bien pour les équipes techniques que créatives de la profession, la gamme de coloris cuir est toujours plus demandée : **424 gammes numériques** ont été commandées par **247 entreprises membres**. Soit une demande en hausse de **29 %** par rapport à 2022.

## LES PANNEAUX MATIÈRES

2 éditions par an

Les panneaux matières sont devenus des supports indispensables plébiscités par les entreprises membres, toujours en quête de synthèse et d'un regard complémentaire sur le sourcing matières. Ces panneaux permettent, lors des séminaires, de découvrir toute la tactilité des matières. Puis, à l'issue de ces présentations, de retrouver dans un même document photos, matières et fournisseurs correspondants. En 2023, nous avons reçu **107 demandes** pour ces documents.



Thématique Lumière céleste - Impulsions Couleurs & Matières P/E 25



[ SÉBASTIEN VOLLEMIN ]

Responsable prospective mode

SERVICE CLIENTS

01 44 71 71 94

cdilloncorneck@ctcgrroupe.com

Retrouvez le calendrier des événements mode et toute l'actualité tendances sur : [ctc-services.org/mode](http://ctc-services.org/mode)



Collection Impulsions P/E 25

## LES CAHIERS DE TENDANCES

15 cahiers par an

Les cahiers de tendances Impulsions sont le fruit du travail collaboratif d'une équipe aux compétences et aux sensibilités complémentaires. Ils apportent pistes créatives et partis pris prospectifs pour chacun des secteurs de la filière : couleurs & matières ; maroquinerie & ganterie ; chaussure ; univers enfant ; chaussant ; espadrille ; sport & loisirs ; équipements de protection individuelle et **une nouveauté depuis 2023** : le hors-série archives qui, chaque saison, plonge dans l'histoire d'un produit iconique et souligne la manière dont le bureau de style CTC l'a (ré)interprété depuis les années 1970.

En 2023, **411 cahiers Impulsions** ont été adressés aux entreprises participant à un webinar ou un séminaire et 1 330 cahiers ont été commandés directement par les industriels non présents à ces événements, soit une **diffusion globale de 1741 cahiers** sur l'année, représentant une très forte hausse (+35%) par rapport à 2022, fruit d'un travail de fond et de proximité réalisé auprès des entreprises membres via newsletters et contacts téléphoniques.

## LES SÉMINAIRES ET WEBINAIRES MODE

Ces rendez-vous de proximité proposent un décryptage des courants de consommation et de mode, ce qui permet aux entreprises de s'approprier des inspirations (couleurs, matières, formes, détails, etc.) en amont de la conception de leurs collections.

Les villes de Millau, Cholet, Lyon, Graulhet et Paris ont accueilli cette année les équipes du bureau de style lors de **10 séminaires** réservés en exclusivité aux entreprises membres.

Sur l'année, l'offre style a également compté **10 webinaires** soit, au global, **411 entreprises** et **536 participants**.

Cette saison, les replays des webinaires et de certains séminaires ont permis à **90 personnes** de voir ou de revoir les contenus développés tout au long de l'année.



Séminaire tendances Chaussure P/E 25 (Paris 2023)

## LA MATÉRIAUTHÈQUE

Ouverte à tous, accessible sur rendez-vous, la matériauthèque située dans nos locaux de la rue de Miromesnil à Paris comprend une large sélection de cuirs, textiles, accessoires et matériaux émergents, mise à jour chaque saison.

**LES RÉSULTATS 2023** obtenus grâce à une équipe mobilisée, témoignant d'une capacité à se renouveler, démontrent un intérêt croissant pour l'offre style CTC.

**2024** sera l'occasion de consolider et de tester une offre évolutive.

# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ÉMERGENTES ADC

Portée par la filière cuir et financée par la Taxe Fiscale Affectée, l'association ADC est née en 2012 à l'initiative de la Fédération Française de la Chaussure et du Conseil National du Cuir\*. L'incubateur, qui a fêté ses 10 ans en 2023, a pour volonté d'accompagner et d'accélérer la croissance des marques françaises émergentes de la filière cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie.

## + de 100

porteurs de projets ayant manifesté leur intérêt pour les programmes ADC

## 152 k€

d'aides directes versées aux entreprises accompagnées

## 20

lauréats accompagnés, dont :

- 3 lauréats > 2,5 M€ de CA
- 1 lauréat entre 1,5 et 2 M€ de CA
- 2 lauréats entre 1 et 1,5 M€ de CA
- 2 lauréats entre 750 k€ et 1 M€ de CA
- 8 lauréats entre 250 et 750 k€ de CA
- 4 lauréats < à 250 k€ de CA

## ADC, UN DISPOSITIF INÉDIT

ADC soutient les marques d'accessoires françaises émergentes à travers son programme d'accompagnement Lauréat/ADC, qui permet aux bénéficiaires d'être accompagnés par une équipe opérationnelle experte, à laquelle s'ajoutent des consultants externes et un soutien financier indispensable dans la phase d'accélération post-amorçage.

Le programme Lauréat/ADC propose un suivi sur mesure à 360° en lien avec les acteurs du secteur, dont ADC est l'une des portes d'entrée. Ce coaching dure une année, renouvelable deux fois.

Ce dispositif permet aux marques sélectionnées de bénéficier d'avantages uniques :

- / **Un programme entièrement personnalisé** en fonction des besoins de chaque marque ;
- / **Un programme collectif** pour favoriser les échanges, les partages et la notion de communauté ;
- / **Un réseau d'experts** spécialisés et expérimentés.

## ADC, LA PUISSANCE DU COLLECTIF

ADC favorise le networking autour d'une communauté qui a beaucoup à partager et qui s'ancre de plus en plus au 64 Cléry :

- / **Des réunions d'animation collectives** autour de thématiques ciblées ;
- / **Des rendez-vous de conseils** grâce au reverse mentoring ;
- / **Des groupes de discussion** entre lauréats ;
- / **La création d'une communauté d'alumni** ;
- / **Des afterworks** pour se retrouver entre lauréats.

ADC s'entoure d'un réseau de partenaires variés, toujours dans le but d'identifier les marques qui feront la filière de demain et de faciliter les échanges entre entrepreneurs.

Depuis sa création, ADC a accompagné **99 entreprises lauréates** en programme d'incubation, dont **83** sont toujours en activité, soit un **taux de réussite de 83 %**.



Le théâtre des Accessoires d'Au-Delà du Cuir à la Samaritaine



**ADC**

[ VIRGINIE TRENTO ]  
Directrice générale ADC

[virginie.trento@audeladucuir.com](mailto:virginie.trento@audeladucuir.com)

Association ADC Au-Delà du Cuir  
64 rue de Cléry - 75002 Paris

[audeladucuir.com](http://audeladucuir.com)



## ADC, UN RÉSEAU TRÈS RICHE

ADC continue d'être le relais vers plusieurs dispositifs partenaires :

**/ Les fonds de prêt et de garantie gérés par l'IFCIC** (Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles) sur la base de la contribution d'ADC (fonds prêtés à ADC par la FFC et le CNC\*), fonds désormais ouverts à l'ensemble des entreprises de la filière (et non plus uniquement aux Lauréats/ADC) ;

**/ L'accélérateur Mode et Luxe** porté par BPI France et subventionné par CTC pour ses entreprises membres ;

**/ Cuir Invest**, le fonds d'investissement de la filière, qui étudie régulièrement les dossiers d'entreprises prometteuses, notamment au sein d'ADC ;

**/ Les Grands Prix de la Création de la Ville de Paris** avec le Grand Prix Accessoires, qui récompense cette année Domestique, marque de maroquinerie et Lauréat/ADC 2023, exposé au showroom ADC ;

**/ Le salon Premiere Classe**, sur lequel ADC bénéficie d'un espace d'exposition en tant que partenaire institutionnel, pour mettre en avant l'incubateur et présenter ses lauréats ;

**/ Les écoles de mode**, en accueillant régulièrement des étudiants pour les sensibiliser à l'entrepreneuriat, au programme d'accompagnement ADC et aux métiers de la filière cuir.

## ADC, L'ACTIVITÉ 2023

En 2023, ADC a accompagné 20 lauréats, ainsi que 39 entrepreneurs en phase d'amorçage, grâce aux séminaires du cursus Génération Entrepreneurs créé en collaboration avec la Fédération Française du Prêt à Porter Féminin, le Bureau du Design de la Mode et des Métiers d'Art et Maisons de Mode.

En 2023, ADC se réorganise, avec l'arrivée de Romane Violleau au poste de chargée du suivi du Programme Lauréats/ADC, qui succède à Heidi Mueller, et l'intégration de Nicolas Daudé en alternance, au service administratif et financier.

En 2023, l'activité de l'association s'est axée sur :

**/ Les rendez-vous d'audit ouverts à tous les porteurs de projet**, pour diffuser le plus en amont possible des projets entrepreneuriaux, une sélection de repères et de bonnes pratiques qui permettent à ADC d'identifier très tôt les potentiels candidats à l'incubation ;

**/ Le programme historique dit d'incubation**, dédié à un nombre restreint d'entreprises sélectionnées par le jury d'ADC (comité d'engagement) et proposant un accompagnement approfondi et sur mesure, doté de subventions ;

**/ La célébration des 10 ans de l'incubateur**, financée en grande partie par la filière, avec comme parrain d'honneur Olivier Saillard, directeur artistique, image et culture de la maison J.M. Weston.

Au programme : une exposition pensée et orchestrée par Olivier Saillard : "Le théâtre des Accessoires d'Au-Delà du Cuir" présenté à la Samaritaine du 7 avril au 7 mai 2023 ; une publication hors-série éditée en collaboration avec le magazine Leather Fashion Design, qui retrace dix années d'accompagnement des lauréats et le soutien sans faille de la filière. Cette exposition a aussi été mise à l'honneur sur l'édition de septembre du salon Premiere Classe, partenaire historique d'ADC.

## 2023 : 20 ENTREPRENEURS LAURÉATS ACCOMPAGNÉS PAR LE PROGRAMME ADC

Les entreprises toujours en activité, qui sont ou qui ont été accompagnées par ADC, facturent plus de **50 M€ de chiffre d'affaires** sur l'exercice 2023 et emploient plus de **400 personnes** en France.

Au 31 décembre 2023

### MEMBRES DU BUREAU

**Présidente** : Clémentine Colin Richard, Présidente FFC

**Secrétaire** : Arnaud Haefelin, Président FFM

**Secrétaire adjointe** : Françoise Nicolas, Directrice Générale CTC

**Trésorier** : Frank Boehly, Président CNC\*

**Contrôleur général** : Line Hoang, CGEfi

### MEMBRES DU COMITÉ D'ENGAGEMENT

#### Filière

. Clémentine Colin Richard, Présidente FFC

. Virginie Trento, Directrice Générale ADC

. Bénédicte Vermerie, Directrice information et communication CTC

#### RSE

. Thibault Ledunois, Directeur du service entrepreneuriat, FFPAPF

#### Distribution

. Sylvie Pourrat, Directrice de l'offre des salons WSN - Premiere Classe

. Laura Sintes, Responsable des achats et du merchandising Chaussures aux Galeries Lafayette

#### Produit

. Heidi Mueller, Experte produit, IFM

. Julia Sachers, Experte maroquinerie, enseignante IFM

#### Image et presse

. Simon La Salle, Brand Strategist & Image Director

. Arthur Mayadoux, Directeur de création & rédacteur en chef Apollo Magazine

#### Business et finances

. Guillaume Alcan, Cofondateur M. Moustache

. Priscilla Jokhoo, Directrice du programme Émergence, Francéclat

. Céline Lippi, Investisseur Cuir Invest



Promotion 2024 sélectionnée par le jury ADC (novembre 2023)

## LES ENTREPRENEURS LAURÉATS ACCOMPAGNÉS PAR ADC EN 2023

Chaussure	Maroquinerie	Solution revalorisation des stocks
1. LA BOTTE GARDIANE*	1. CAHU	1. ADAPTA*
2. SESSILE*	2. LA PERRUQUE*	
3. PHILEO	3. DESTREE	
4. MOEA	4. RSVP*	
5. MI/MAI	5. VALET DE PIQUE*	
6. SOCQUE	6. RECO	
7. UBAC	7. MICHINO	
8. BELLEDONNE	8. PIGEONCOQ*	
9. SOULIERS MARTINEZ	9. DOMESTIQUE	
	10. AUDETTE	

\* Ces entreprises fabriquent tout ou partie de leurs produits en France

# FAVORISER LE MADE IN FRANCE



Initié en 2020, le dispositif Faire De Lance (FDL) favorise les connexions entre marques et ateliers de production établis en France, autour de projets créatifs orientés vers le monde et la mode de demain, pour assurer le dynamisme et la valorisation du made in France. L'accompagnement FDL est gratuit pour les entreprises membres de CTC, les frais de développement restant à la charge des porteurs de projet.

157

demandes  
d'accompagnement

35

entreprises membres  
accompagnées

54

ateliers français visités

## FDL, ACTUALITÉS 2023

Porté par CTC et soutenu par la Fédération Française de la Chaussure, la Fédération Française de la Maroquinerie, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, le Conseil National du Cuir\* et ADC Au-Delà du Cuir, ce dispositif unique participe à la relance du fabriqué en France.

Sur l'année 2023, **35 entreprises membres** ont bénéficié du dispositif FDL (20 porteurs de projet et 15 ateliers), confirmant sa raison d'être pour notre filière.

### TISSER DES LIENS

Pour encourager les synergies avec d'autres acteurs de l'écosystème, FDL a établi des contacts clés : résidences d'artistes (Jardin des métiers d'art et du design, Ateliers de Paris), dispositifs complémentaires (accélérateurs BPI, Compagnons du Devoir, Forces Françaises de l'Industrie, France Industrie, Maison du savoir-faire et de la création, Plateau fertile, Talents, Techtera, etc.) et a aussi développé sa notoriété en arpentant les principaux salons professionnels.

### DU CROQUIS AU PRODUIT FINI

FDL a poursuivi avec exigence le travail d'analyse de **157 projets** aux profils de plus en plus variés. Au travers de mises en relation adaptées entre porteurs et ateliers, et grâce à un suivi facilitant tout au long de l'année, **79 projets** ont été accompagnés au final par FDL, aboutissant au lancement de **22 prototypages** et à la commande de **15 productions**.

### CARTOGRAPHIE DES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

FDL a enrichi sa cartographie des savoir-faire des ateliers français avec la visite de **54 nouveaux ateliers**. À ce jour, sur **288 ateliers** chaussure et maroquinerie identifiés sur le sol français, **160 structures** ont déjà été rencontrées, dont 80 en capacité de réaliser de la sous-traitance. FDL travaille déjà avec une trentaine d'entre elles.



Sac MOHOLESS / Chaussures LES DUCHESSES / Sac NUMÉRO K / Sac SHOE SHOE @Marina Germain / Sac VALET DE PIQUE / Porte-carte RSVP / Ceinture UMUS

Ce travail de fond permet de répondre plus précisément aux différents cahiers des charges des porteurs de projets.

### STRUCTURATION DU DISPOSITIF ET ACCÉLÉRATION DE LA PRÉSENCE DIGITALE

Enfin, 2023 a été marquée par un solide travail de formalisation des documents incluant les parties prenantes. FDL s'apprête aujourd'hui à lancer un programme de labellisation des ateliers français "engagés avec Faire De Lance".

FDL a aussi développé cette année sa nouvelle plateforme web, afin d'améliorer l'expérience digitale : nouvelle identité, nouveau site, nouveau film de marque...

La forte valeur ajoutée de FDL réside dans son rôle de conseil. Depuis 2022, FDL a permis de générer un **chiffre d'affaires** additionnel pour les ateliers français **de plus de 100 k€**. Il remplit donc parfaitement sa mission de participer à l'irrigation du tissu industriel français.



[ SÉBASTIEN VOILLEMEN ]

Responsable prospective mode  
en charge du pilotage de FDL

[ JULIEN MAIRE ]

Chef de projets FDL

[jmaire@ctcgroupe.com](mailto:jmaire@ctcgroupe.com)

[www.fairedelance.fr](http://www.fairedelance.fr)

# SOLLICITER DES FINANCEMENTS

Grâce à son "Guichet Unique", service gratuit créé en 2021 en collaboration avec les fédérations de la filière cuir, CTC accompagne les entreprises membres dans l'identification d'aides financières, ainsi que dans le montage des dossiers de financement.

## CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Plus de 2 000 aides publiques sont accessibles aux entreprises pour le financement de leur croissance et de leurs projets. La grande diversité des aides existantes et des opérateurs, couplée à la complexité du montage d'un dossier, entraîne une démotivation des entreprises qui finissent par renoncer à leur démarche. Leurs projets sont alors financés sur des fonds propres, ce qui fragilise leur équilibre et limite leur croissance.

Le "Guichet Unique" de CTC, service gratuit proposé aux entreprises membres, est dédié au conseil et à l'accompagnement des industriels dans leur recherche de financements pour leurs projets. Innovation, investissements, export, développement durable ou RSE, de nombreux types d'initiatives peuvent être soutenus par des financements publics.

Les missions du "Guichet Unique" sont multiples :

**/ Décryptage des dispositifs de financement** (veille permanente sur des aides et appels à projets ciblés) ;

**/ Audits et conseils personnalisés** sur le financement de projets ;

**/ Recherche de dispositifs de financement** parmi plus de 2 000 aides publiques existantes ;

**/ Mise en relation** avec les acteurs opérationnels et organismes financeurs ;

**/ Assistance au montage** de dossiers et suivi des demandes d'aide.

En 2023, ce service a permis l'octroi de **1 530 k€** d'aides auprès de divers organismes financeurs (régions, FEDER, Bpifrance, France 2030, etc.) pour les entreprises membres qui ont sollicité ce service de CTC. Le "Guichet Unique" ce sont également 111 services rendus sur l'année 2023 aux entreprises pour des conseils personnalisés, des recherches de dispositifs de financement ou le montage de dossiers de financement.

Après trois années d'existence, le "Guichet Unique" est de plus en plus apprécié. En 2023, une campagne de webinaires a été menée avec les fédérations pour augmenter la connaissance de ce service. Depuis sa création en 2021, plus de **160 entreprises membres** l'ont déjà sollicité pour des projets allant de 5 k€ à 7 M€ (budget moyen des projets : 300 à 400 k€) et près de **3 millions d'euros** ont été octroyés.

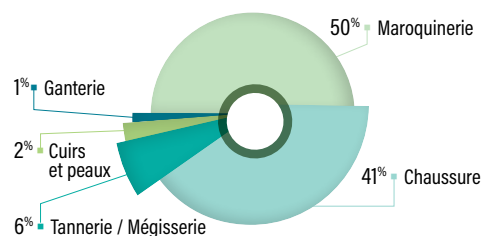
**88**  
sollicitations d'entreprises membres, soit **+17,3 %** de demandes par rapport à 2022

**60**  
entreprises membres accompagnées

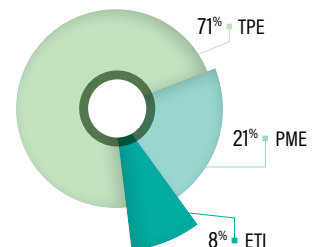
**1 530 k€**  
d'aides publiques obtenues par les entreprises (hors subventions CTC), soit **+60 %** par rapport à 2022

### SOLLICITATIONS DU "GUICHET UNIQUE" CTC

#### Par secteur d'activité



#### Par typologie d'entreprise



## TOP 4 DES TYPES DE PROJETS DES ENTREPRISES EN 2023

— **INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS** renouvellement et modernisation de machines, accroissement de parc, automatisation, relocalisation d'activités industrielles en France, etc. ;

— **DÉVELOPPEMENT DURABLE** écoconception de produits, transition énergétique et écologique, investissements pour l'économie d'énergie (isolation des bâtiments, éclairages LED, chauffage biomasse), recrutement de personnel dédié à la RSE, etc. ;

— **NUMÉRIQUE** développement de sites internet et e-shop, stratégie de visibilité de la marque et des produits (internet, réseaux sociaux), etc. ;

— **INNOVATION** développement de produits innovants, R&D.

### SUBVENTIONS CTC 2023

Aide au développement et à la création d'entreprise

ADC	639,8 k€
ADC - Opération des 10 ans	113,0 k€
Faire de Lance	109,9 k€
Guichet Unique	69,1 k€
Accélérateur Mode et Luxe	10,0 k€
<b>TOTAL</b>	<b>941,8 k€</b>

# SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES ENTREPRISES

CTC et les fédérations professionnelles ont à cœur de promouvoir les marques françaises et d'aider les entreprises membres à développer leur activité, en France comme à l'international, à travers les subventions attribuées par la Commission de Développement Économique de CTC. Ces aides concernent la mise en valeur de produits, l'intégration d'outils de gestion numérique, la pérennisation des savoir-faire et, depuis 2023, les démarches RSE.

**550**

participations d'entreprises, hors actions de communication digitale

**244**

EM bénéficiaires d'une aide à la communication digitale

**171**

EM bénéficiaires d'une subvention salon ou mission

## CONFIRMATION DE L'INTÉRÊT DES ENTREPRISES POUR UN CHOIX ÉLARGI DE SUBVENTIONS

**Plus de la moitié** des entreprises membres (436 sur 859 membres) ont désormais au moins un contact subventions dans leur entreprise, qui reçoit les informations relatives aux aides financières émanant de notre plateforme web de gestion des subventions.

**64 %** des entreprises membres ont effectivement bénéficié d'une subvention en 2023. Historiquement, les entreprises usaient de subventions pour leurs participations à des salons professionnels et des missions de prospection. Sans délaisser leur intérêt pour la promotion, les entreprises ont désormais recours aux aides CTC pour un choix élargi de types de subventions : la communication digitale, les sites internet et e-shop, la gestion numérisée, la labellisation volontaire, la formation et les démarches RSE.

## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET LA PROSPECTION

Une grande partie des subventions CTC étaient initialement destinées à soutenir la promotion en France et à l'international. Depuis le retour des salons, suspendus pendant la période covid, ces aides sont à nouveau très utilisées par les entreprises.

Les plateformes digitales wholesale, dont l'abonnement peut être pris en charge par CTC, rencontrent aussi un vif succès. Elles font désormais partie intégrante de la stratégie de prospection des entreprises, qui s'assurent une visibilité via la communication digitale, complémentaire aux salons et missions physiques.

En 2023, **171 entreprises membres** ont bénéficié d'une aide pour un salon ou une mission de prospection, soit plus de **2,23 M€** de subventions versées.



### ★ NOUVEAUTÉ 2023

Afin d'informer les entreprises membres de l'existence de toutes les aides financières disponibles, CTC et les fédérations ont organisé conjointement une série de webinaires de présentation des différents dispositifs.

## ACCÉLÉRER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

Bpifrance anime l'accélérateur Mode et Luxe. Initié en 2020 avec les différents comités professionnels de développement économique dont CTC fait partie, ce dispositif sélectif propose un programme entièrement dédié aux enjeux des entreprises du secteur mode et luxe. Il combine formation, conseil et mise en réseau. Depuis le début du programme, 13 entreprises membres ont été accélérées dont **1 entreprise** en 2023.



[ CATHERINE DODET ]

Responsable département subventions

[ctcsubventions@ctcgroupe.com](mailto:ctcsubventions@ctcgroupe.com)

Retrouvez l'ensemble des aides financières de CTC :

[ctc-services.org/subventions-filiere-cuir](http://ctc-services.org/subventions-filiere-cuir)

EM = entreprises membres

## ACCENTUER LA COMMUNICATION DIGITALE

La subvention communication digitale permet aux entreprises d'être présentes sur les réseaux sociaux, en finançant les frais externes qui concernent la création de contenu online, le community management ou encore les partenariats avec des influenceurs. Ainsi, en 2023, ce sont **244 entreprises membres** qui ont bénéficié de cette subvention.

## FINANCER LES SITES INTERNET ET E-SHOPS

La subvention pour les études, la réalisation et la traduction des sites internet et e-shops vient en complément de la subvention communication digitale. Ici, ce n'est donc pas le contenu qui est pris en charge, mais la réalisation des sites internet et e-shops, vitrines indispensables des entreprises de la filière qui permettent de diversifier leurs canaux de promotion et de commercialisation. **130 entreprises membres** se sont inscrites pour bénéficier de cette subvention.

## INTÉGRER DES OUTILS DE GESTION NUMÉRIQUES

La subvention pour la mise en place des outils de gestion numériques rend plus accessibles les outils logiciels qui permettent une meilleure performance des entreprises.

Les études et le paramétrage des outils de gestion numériques sont pris en charge par CTC. Il s'agit des outils de type :

- / **CRM** (customer relationship management = gestion de la relation client) ;
  - / **PLM** (product lifecycle management = gestion du cycle de vie produit) ;
  - / **CAO** (conception assistée par ordinateur) ;
  - / **ERP** (entreprise ressource planning = progiciel de gestion intégré).
- En 2023, **58 entreprises membres** ont fait appel à cette aide.

## ENCOURAGER LA LABELLISATION VOLONTAIRE

La subvention pour la labellisation volontaire répond à une demande croissante des entreprises de la filière, qui s'intéressent de plus en plus à ces gages de qualité. Les frais d'accompagnement externes et de labels sont pris en charge pour les labellisations suivantes : Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), Origine France Garantie, Innoshoe, LWG, Oeko-Tex, ISO 14000, ISO 45001, etc. (hors démarche ISO 9001).

La liste n'est pas exhaustive, elle est élargie en fonction des demandes des entreprises et selon le respect de certains critères, sachant que seules les initiatives considérées comme responsables par les opérateurs et la CDE de CTC sont soutenues.

En 2023, **55 entreprises membres** ont sollicité cette aide.

## GARANTIR LA QUALITÉ DE LA PEAU

La subvention pour les visites de formation en abattoir, afin de sensibiliser aux bonnes pratiques lors de la dépouille, est une aide cruciale, car de cette étape dépend une grande partie du niveau de qualité des produits finis de la filière.

Les travaux en lecture et marquage sur les bovins ont été poursuivis en 2023. En 2023, **45 visites** ont été réalisées auprès de 19 abattoirs.

## PROTÉGER LES SAVOIR-FAIRE MÉTIERS

La subvention Cuir & Savoir-Faire permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en place de programmes de transmission de savoir-faire pour pallier les départs en retraite de personnes expérimentées ou favoriser l'intégration de nouvelles recrues en cas

d'embauches liées au développement de l'entreprise. Ce sont les coûts du ou des formateur(s) interne(s) ou externe(s) non financés par des dispositifs existants qui peuvent être pris en charge (en savoir plus, p. 29).

## FACILITER LES DÉMARCHES RSE

### Nouvelles subventions 2023

CTC et les fédérations professionnelles ont recueilli les demandes des entreprises au sujet de la prise en charge des démarches RSE. Ces thématiques, une fois adoptées par les entreprises françaises de la filière cuir, sont source d'avantages concurrentiels. La Commission de Développement Économique a répondu favorablement pour financer ce nouveau défi.

**Sept thématiques RSE** ont été listées et font désormais l'objet d'un financement. Le processus d'attribution a été modifié et les entreprises intéressées doivent télécharger un dossier à compléter sur l'interface web de gestion des subventions CTC, puis remettre ce dossier accompagné des devis des prestataires sélectionnés. Le financement sera octroyé lors d'un comité de pilotage réunissant les professionnels de la filière qui examinent ces dossiers.

Les subventions RSE concernent les frais de prestataires relatifs à :

- la réalisation de diagnostics énergétiques ;
- la mise en œuvre de projets d'économies d'énergie ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- l'intégration des pratiques d'écoconception ;
- la diminution de l'impact environnemental des sites de production ;
- la mise en place de nouvelles politiques RH ;
- l'instauration de pratiques diminuant l'impact carbone concernant la mobilité des salariés.

En 2023, **35 entreprises membres** ont sollicité ces aides.

### SUBVENTIONS CTC 2023 *Accompagnement de la promotion de la filière des industries du cuir (France et international)*

Au-delà de ces présentes subventions, CTC finance de multiples actions : innovation, gestion des savoir-faire et de l'intelligence économique, ADC, FDL... Retrouvez les montants de toutes ces aides dans les pages précédentes, dédiées à chaque activité.

	Salons, missions et subventions en k€ (hors subventions digitales)	Actions de communication digitale en k€
Cuirs et Peaux Brutes	188,8 k€	4,5 k€
Tannerie Mégisserie	795,1 k€	26,5 k€
Maroquinerie	516,1 k€	337,3 k€
Chaussure	589,2 k€	281,9 k€
Ganterie	20,4 k€	25,0 k€
CNC*	129,1 k€	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 238,7 k€</b>	<b>675,2 k€</b>
Promotion de la filière, communication collective	161,1 k€	-
Participation française au 21 <sup>e</sup> congrès de l'UITIC à Milan et organisation du congrès de la IULTCS à Lyon en 2025	32,4 k€	-
<b>TOTAL PROMOTION FILIÈRE</b>	<b>2 432,2 k€</b>	<b>675,2 k€</b>

\* CNC est devenu Alliance France Cuir en mars 2024

## ACTIONS MAJEURES 2023

Retour sur les **principales actions** initiées par les institutions de la filière et subventionnées par CTC.

### CONSEIL NATIONAL DU CUIR (devenu Alliance France Cuir en mars 2024)

#### S'engager pour la défense et la promotion de la filière

La valorisation de la filière du cuir, de ses métiers et de ses savoir-faire, ainsi que la reconnaissance de la matière cuir et de sa durabilité, sont toujours au cœur de la mission du Conseil National du Cuir (CNC). En tant que représentant de la filière française du cuir, la préservation des métiers artisanaux, le respect des normes de durabilité et la sensibilisation à l'importance de l'usage du matériau cuir dans une économie circulaire sont autant d'axes sur lesquels le CNC s'investit.

En 2023, ses efforts se sont concrétisés par des réalisations significatives :

- une centaine de personnalités politiques rencontrées, notamment les ministères de l'Économie, de l'Agriculture et de l'Artisanat ;
- la participation à trois grands salons français grand public – MIF Expo, L'Aventure des Métiers, le Mondial des Métiers ;
- + de 1 000 personnes rencontrées lors des salons ;
- + de 5 000 brochures distribuées sur la nature et les caractéristiques du cuir ;
- + de 600 documents diffusés – brochures sur le commerce extérieur et échanges mondiaux, bilan économique et guide de formations.



MIF EXPO Made in cuir - Paris (novembre 2023)

#### Valoriser les métiers, un enjeu stratégique

Les salons ciblant un public jeune – l'Aventure des Métiers à Paris (Porte de Versailles) et le Mondial des Métiers à Eurexpo (Lyon) – ont été des plateformes propices à la promotion des écoles et établissements de formation emblématiques de la filière. Parmi eux, le lycée d'Alembert, le lycée Turquetil, l'École Boudard, le lycée Desaix de Saint-Éloy-les-Mines et les Compagnons du Devoir ont été mis en lumière. Au sein du stand "Les Métiers du Cuir", organisé par l'équipe du CNC, des centaines de jeunes ont été rencontrés, dont près de 10 % envisagent d'intégrer une formation dans le domaine du cuir à la rentrée prochaine. Ces événements ont permis de sensibiliser les élèves à la richesse et à la créativité des cuirs grâce à un atelier des sens, ainsi qu'aux enjeux de la durabilité. Ont également été mises en avant les nombreuses opportunités offertes par l'industrie du luxe au travers du guide "Se former aux métiers du cuir" ou via les vidéos témoignages d'artisans.

#### Défendre le cuir auprès des pouvoirs publics

Parfois critiqué par manque de connaissance, le cuir peut faire face à des idées reçues. Pourtant, il constitue non seulement un coproduit de l'industrie agroalimentaire, évitant ainsi le gaspillage, mais il est également réglementé par un décret garantissant le respect de ses caractéristiques et de son industrie. Les qualités intrinsèques du cuir le rendent particulièrement adapté pour une utilisation quotidienne dans nos ateliers et produits. C'est sur cette base que le CNC sensibilise les marques, les médias et les pouvoirs publics, afin de garantir le respect de l'appellation "cuir". Le secteur du cuir est une industrie, créatrice d'emplois et garante de traditions, qui s'inscrit dans l'économie circulaire. Les Rencontres du Cuir, événement institutionnel majeur, rassemblant cette année le domaine de la podo-orthèse – à la croisée de la chaussure et de la santé – et mettant en avant les enjeux de (ré)industrialisation au salon MIF Expo, illustrent parfaitement cette volonté de sensibilisation. Cet événement bisannuel a permis de rencontrer les ministres Bruno Le Maire, Roland Lescure et Olivia Grégoire, ainsi qu'une trentaine de parlementaires, et une dizaine d'élus et de journalistes locaux.

#### Faire connaître les qualités du cuir

La longévité du cuir est incontestable. Cette caractéristique a été démontrée de manière éloquentes lors de la participation à un stand filière "Made in Cuir" au salon MIF Expo, en présence de cordonniers. Cette thématique a coïncidé avec le lancement officiel par Refashion, éco-organisme de la filière textile d'habillement, linge de maison et chaussures, du bonus réparation de la chaussure. Ce fut également l'opportunité de mettre à l'honneur certaines créations des Lauréats/ADC Au-Delà du Cuir, à l'occasion des 10 ans d'existence de l'association et de présenter le dispositif Faire de Lance (à retrouver pages 32 et 34). Des mini-conférences ont aussi été organisées sur le stand, avec la participation d'experts du cuir et de la mode, pour animer les échanges avec le grand public.

MARC BRUNEL  
mbrunel@afcuir.org

CONSEIL  
NATIONAL  
du CUIR



ALLIANCE  
FRANCE CUIR

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CUIRS ET PEAUX

### Favoriser l'export, former et communiquer

Les exportations vers les pays tiers ou à l'international sont les débouchés majoritaires pour les professionnels français des peaux brutes. La présence sur les salons étrangers est donc particulièrement importante. Aussi, la Fédération Française des Cuirs et Peaux a proposé en 2023 plusieurs opportunités à ses adhérents avec notamment des pavillons sur le IILF Chennai (janvier-février), APLF Dubaï (mars) et ACLE Shanghai (août). Il y avait également une présence sur Lineapelle Milan et Première Vision. C'est aussi à Shanghai que nous avons inauguré le nouveau design des pavillons français à l'étranger pour les Fédérations des Cuirs et Peaux et de la Tannerie Mégisserie.

Notre équipe d'experts en qualité des peaux a continué à accompagner les abattoirs de France dans leurs pratiques de manipulation et conservation des peaux. Elle a multiplié les formations spécialisées pour les opérateurs et dirigeants d'abattoirs.

Cette année encore, quelques-unes de nos entreprises ont travaillé sur des projets de labellisation volontaire et sur le développement de nouveaux outils de communication.

Enfin, la fédération a œuvré avec l'amont de la filière sur des projets tels que les campagnes anti-varron, ou l'amélioration dans les élevages, afin de continuer à préserver les peaux de nos élevages français.



Fédération Française  
des Cuirs et Peaux

LÉNAÏG MANÉAT  
office@cuirsetpeaux.org

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA TANNERIE MÉGISSERIE

### Découvrir le marché ibérique

Organisée par la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie (FFTM) en partenariat avec Business France, cette mission avait pour but, en l'absence de salons professionnels du cuir fini, d'explorer les potentialités du marché ibérique et de mettre les tanneurs mégissiers français en contact avec des donneurs d'ordre dans les secteurs suivants : fabricants/producteurs et donneurs d'ordres de chaussures, maroquinerie, gainerie, vêtements, ameublement (designers, décorateurs, architectes d'intérieur, prescripteurs), importateurs/ distributeurs de cuirs. La mission s'est déroulée sur quatre jours, à raison de deux jours par pays : Espagne (Ubrique et Madrid) du 15 au 16 juin 2023 et Portugal (Porto) du 19 au 20 juin 2023.

**En Espagne**, nous avons posé nos collections de cuir la première journée, à Ubrique, village du sud de l'Espagne, haut lieu de la production de maroquinerie espagnole et de sous-traitance du luxe français. Le deuxième jour, destination Madrid, où nous avons exposé dans un hôtel situé en plein cœur de ville, et rencontré une clientèle de stylistes et de décorateurs.

**Au Portugal**, le programme était différent. Le premier jour fut réservé aux visites d'entreprises et sites de production de chaussures et de maroquinerie, et le deuxième jour aux rencontres BtoB avec présentation de la production française aux professionnels du secteur, conviés dans le salon d'un hôtel de Porto, transformé pour l'occasion en showroom.

La communication concernant cet événement avait été faite en amont via les réseaux sociaux LinkedIn, ainsi que les comptes Instagram de Business France Iberica et de la FFTM. La presse professionnelle locale avait également été invitée à rencontrer les participants lors des showrooms. Pour chaque destination, un brand book a été créé en espagnol/portugais à destination des professionnels invités à rencontrer les tanneurs mégissiers.

Cette mission de prospection fut un réel succès. Les tanneurs mégissiers français s'en sont déclarés très satisfaits et prêts à renouveler l'expérience sur d'autres destinations.

### Communiquer à destination du grand public

La FFTM présente les valeurs des tanneurs mégissiers français et la fabrication du cuir, à travers un nouveau site internet et un film d'animation **lestanneursfrancais.fr**. À l'heure où le made in France est à l'honneur et où l'écoresponsabilité prend une place prépondérante dans les choix des consommateurs, la FFTM a lancé un site internet et un film d'animation dédiés aux métiers et engagements des tanneurs mégissiers français. Ces nouvelles ressources ont pour but de démystifier les étapes complexes du métier de tanneur, qui transforme les peaux brutes en un matériau noble et durable, le cuir.

Cette communication met également en exergue l'engagement des tanneurs français en faveur de l'économie des territoires, de la gestion durable des ressources et de l'utilisation de peaux issues de la filière agroalimentaire. Choisir un produit en cuir de qualité, c'est soutenir les pratiques qui bénéficient à l'économie locale et à l'environnement.

Par ce site, nous invitons le grand public à plonger dans cet univers fascinant où la tradition rencontre l'innovation, où les talents se mêlent à l'authenticité et à l'éthique de ce métier.



LES  
TANNEURS  
FRANÇAIS

SOPHIE HIVERT  
sophie@leatherfrance.com

www.lestanneursfrancais.fr



Fédération Française  
Tannerie Mégisserie

## FFÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE

### Prospecter à l'international

La Fédération Française de la Chaussure (FFC) organisait une mission de prospection au Japon en octobre 2023. Un test sur offre a été proposé afin d'évaluer le potentiel des marques intéressées par ce marché. Après analyse



Retail tour - Tokyo (octobre 2023)

des résultats, six d'entre elles ont souhaité aller plus loin et rencontrer les prospects identifiés. La délégation d'entreprises, qui s'est déplacée, a pu bénéficier d'une présentation très complète du marché et de la pratique des affaires : habitudes de consommation, changements post-covid, pratiques commerciales, conseils en communication, préparation de rendez-vous. La délégation a ensuite visité les quartiers emblématiques de la distribution au cours d'un retail tour à Tokyo incluant select shops, grands magasins et autres points de vente des prospects. Les entreprises ont rencontré les importateurs et acheteurs japonais durant les deux jours suivants. Elles ont également pu exposer leurs produits à la Chambre de commerce, accompagnées des équipes de Business France Tokyo. À noter que le marché japonais ne s'est rouvert qu'au printemps 2023, après les bouleversements du covid. Les stocks des dernières saisons, ainsi que le taux de change, ont freiné les prises de commandes de façon générale. Toutefois, les entreprises françaises ont pu faire connaître leurs marques auprès des distributeurs japonais, mieux évaluer leur potentiel sur le marché, rencontrer de nouveaux prospects pour celles déjà présentes sur le marché, et pour d'autres construire des partenariats.

Les échanges qui ont eu lieu ont été importants et susceptibles de connaître des suites favorables à moyen terme. En conséquence, la Fédération a proposé un suivi de contact par Business France, afin d'optimiser la mission.

Les actions de prospection sont fortement appréciées. Elles permettent de faciliter les démarches commerciales et d'échanger sur les bonnes pratiques entre entreprises du secteur.

### Mieux appréhender les marchés

• **Le marché japonais.** En parallèle de la mission de prospection à Tokyo, cette nouvelle étude permet d'avoir une vision complète du marché de la chaussure et de la pratique des affaires au Japon. Les habitudes de consommation, la réglementation en vigueur, les conseils en communication pour aborder ce marché spécifique et les principaux acteurs de la distribution sont envisagés dans cette analyse. Et afin de répondre à tous les acteurs du marché, un zoom spécifique est consacré aux chaussures de sécurité.

Malgré une parité monétaire défavorable aux exportateurs français depuis le début de l'année 2022, le marché japonais et ses 125 millions d'habitants offrent de belles opportunités. La mode française est très appréciée et reconnue pour sa qualité et son savoir-faire. De nombreuses marques et créateurs français sont déjà présents sur le marché nippon.

Les exportations françaises de chaussures vers le Japon gardent une belle dynamique sur l'année 2023, avec une croissance des ventes de +29% en valeur (par rapport à la même période un an plus tôt). Le chiffre d'affaires des marques françaises à destination du Japon devrait atteindre près de 80 millions d'euros. À travers cette étude, une trentaine d'acteurs du marché local sont ciblés et identifiés en fonction de leur positionnement, qu'il s'agisse de grands magasins, de distributeurs ou de concept stores. Réalisée avec l'appui local de Business France, cette étude complète permet de bien appréhender un marché très vaste, et d'identifier de potentiels revendeurs.

• **Le marché européen de la chaussure enfant (1-10 ans).** En complément des études sur le suivi permanent du marché français, la FFC mène des études thématiques à la demande de ses adhérents. En 2023, le marché européen de la chaussure enfant a été exploré.

Cette étude est l'occasion de comparer les attitudes et comportements d'achat des parents sur les cinq principaux marchés européens : Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni. Plus de 5 000 interviews de parents d'enfants âgés de 1 à 10 ans ont été menées. Si ce segment de marché bénéficie d'un renouvellement important des achats, il est aussi soumis à une évolution démographique défavorable sur l'ensemble des pays étudiés, et aux évolutions de comportement des consommateurs dans cette période conjoncturelle particulière pour les ménages.

De nombreux thèmes sont abordés, permettant de souligner les défis à relever pour les acteurs de ce marché, composé de 32 millions d'enfants âgés de moins de 10 ans sur ces cinq pays. On évoque dans cette étude : la puissance des baskets et tennis, les pratiques d'entretien, la gestion de la fin de vie des chaussures, la perception de l'achat, les budgets consacrés aujourd'hui et leurs évolutions au cours des prochains mois, le poids de l'achat à distance, les atouts des magasins, la notoriété des marques, la fidélité aux acteurs du marché, les caractéristiques techniques recherchées, l'influence des réseaux sociaux, ou encore l'achat d'occasion qui ne cesse de progresser.

Une étude riche en insights qui permet de nourrir la stratégie des acteurs du marché européen de la chaussure enfant. Cette étude a été cofinancée par l'UDIC et présentée aux entreprises au cours d'un webinaire.



©Meiland



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MAROQUINERIE

### Financer les salons et le développement digital

En 2023, dans un contexte économique national difficile, la Fédération Française de la Maroquinerie (FFM) a piloté de nombreuses actions de promotion subventionnées par CTC pour les entreprises de maroquinerie. 40 sessions de salons professionnels, tant en France qu'à l'international, ont été financées. Parallèlement, six actions collectives ont été mises en œuvre dans le but de stimuler le développement digital des marques et de les soutenir dans leur transition numérique.

### Participer aux WorldSkills France

La 47<sup>e</sup> édition des WorldSkills, la plus grande compétition nationale multi-métiers de France, a eu lieu du 14 au 16 septembre 2023 à Eurexpo, Lyon. Pour la première fois, la maroquinerie a fait partie des métiers en compétition grâce à l'action de la FFM qui s'est fortement impliquée auprès des régions et au niveau national, afin de participer à cette manifestation d'envergure avec un soutien important des équipes de CTC. Les lauréates de cette compétition nationale, en l'occurrence trois jeunes maroquinières, ont été honorées lors d'une cérémonie de remise des médailles par M. Thomas Tchen, fondateur et directeur général de Lancaster, membre du Comité fédéral de la Fédération Française de la Maroquinerie.

### Soutenir le para-dressage tricolore

En novembre 2023, la Fédération Française de la Maroquinerie, la Fédération Française d'Équitation (FFE) et ÉquiAction (fonds de dotation de la FFE) ont signé deux conventions de partenariat entre les trois structures afin de soutenir les cavaliers de para-dressage en vue des Jeux de Paris 2024.

La Filière Française du Cuir, représentée par la Fédération Française de la Maroquinerie, des Cuirs et Peaux, de la Tannerie Mégisserie, de la Chaussure, de la Ganterie, le CNC\* et CTC a prévu un premier évènement en avril 2024 à Lamotte-Beuvron, pour promouvoir cette discipline exceptionnelle en liaison avec le handicap et l'insertion des salariés en situation de handicap dans les entreprises.

### Lancer l'Observatoire parlementaire

L'Observatoire Maroquinerie#2030, lancé le 1<sup>er</sup> février 2023, a organisé le 8 novembre un petit-déjeuner de travail sur le thème de l'emploi-retraite et la transmission des savoir-faire dans la maroquinerie, animé par Com'Publics et par la FFM, représentée par M. Edgard Schaffhauser, président exécutif. Ce dispositif revêt une importance particulière, notamment dans la maroquinerie, en favorisant la transmission des savoir-faire entre les générations.



Stand "Domestique" sur le Pitti Uomo (juin 2023)

Fédération Française  
DE LA MAROQUINERIE  
Articles de Voyage • Chaussures • Ganterie • Accessoires Cuir

EDGARD SCHAFFHAUSER  
edgard.schaffhauser@maroquineriefraçaise.com

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA GANTERIE

### Promouvoir le savoir-faire

Dans le cadre de la promotion de leur savoir-faire et du développement de leurs activités commerciales, les gantiers français ont participé à divers salons, tant professionnels que grand public, en France et à l'international. Parmi les temps forts de l'année 2023, le salon Première Classe demeure une étape incontournable pour les gantiers, offrant une plateforme de renommée mondiale. Autre projet phare, la Fédération de la Ganterie, en partenariat avec le salon Tranoï et l'Institut Français de la Mode (IFM), a collaboré avec la maison Agnelle pour soutenir les créateurs de l'école dans la fabrication artisanale de gants, soulignant ainsi l'importance de créer une dynamique entre la jeune création et les entreprises du secteur. Le salon Milipol Paris, de son côté, ouvre de nouvelles perspectives sur des marchés de niche dédiés aux gants techniques. Cette année, les gantiers ont eu l'occasion de faire rayonner leur créativité devant un public élargi lors de l'exposition "Made in Cuir" organisée par l'interprofession au sein du salon MIF Expo.

### Favoriser la transformation digitale

Autre fait important, l'année 2023 aura vu les entreprises de la ganterie privilégier les investissements pour renforcer leur positionnement en ligne, tirant parti du développement des ventes sur internet. Cette stratégie a impliqué la création de sites web et le développement de contenus adaptés aux réseaux sociaux. Ces actions digitales démontrent la capacité des gantiers à conjuguer tradition et innovation pour répondre aux exigences d'un marché de plus en plus connecté.



Stand "Agnelle" sur Première Classe Tuileries (septembre 2023)

gant de France  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA GANTERIE

MARC BRUNEL  
mbrunel@gantsdefrance.fr

# ACTIVITÉ PRIVATIVE

L'industrie du cuir joue un rôle important dans l'économie mondiale. L'objectif de CTC est d'apporter un soutien à toutes les entreprises de la filière en favorisant le développement de leurs performances et en facilitant leur accès à de nouveaux marchés, de la conception des produits à leur commercialisation.

**24 M€**

CA cumulé de CTC Groupe

**12 M€**

CA cumulé de CTC France

**+10%**

CA cumulé de CTC Groupe

**+11%**

CA cumulé de CTC France

**+39%**

sur les prestations de formation en France

## CTC, RÉFÉRENT MAJEUR EN CONTRÔLE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

CTC, **partenaire global du contrôle qualité et développement durable** dans les domaines du cuir, de la maroquinerie, de la chaussure, du gant et de l'environnement, met à disposition de ses clients ses expertises multiples pour sécuriser la performance des secteurs français : mode & distribution, luxe, sport et équipements de protection individuelle (EPI).

CTC se positionne comme un **acteur incontournable** qui, par sa connaissance des matériaux souples et sa vision globale de l'amont à l'aval de nos professions, est capable d'impacter positivement l'ensemble de la filière, contribuant à l'amélioration de sa performance, à la sécurité de ses employés et également celle des consommateurs, tout en préservant l'environnement, et en assurant son développement durable.

CTC apporte son **soutien aux entreprises françaises et internationales** à chaque étape clé de la chaîne de valeur, en évaluant, testant, contrôlant, certifiant, auditant et normalisant dans les principales zones de conception, production, distribution et consommation françaises et internationales.

de services personnalisables, parfaitement adaptés aux besoins et à la structure organisationnelle de ses clients, quels que soient leur profil et leurs spécificités.

### DES POINTS D'ANCRAGE STRATÉGIQUES

Nos implantations situées dans les principales régions de production et de consommation nous permettent de croiser les données du marché et de fiabiliser la chaîne d'approvisionnement de nos clients.

À fin 2023, CTC possède **cinq filiales** :

#### → En Europe

- Italie : Santa Croce sull'Arno et Arzignano

#### → En Asie

- Chine continentale : Shanghai et Dongguan
- Hong Kong
- Vietnam : Hô Chi Minh-Ville

Et s'appuie sur un réseau de partenaires internationaux basés en Espagne, Tunisie, Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Pakistan...

### UNE OFFRE GLOBALE

Pour ce faire, CTC dispose d'une gamme complète



Innovation



Tests



Inspections



Audits conseil



Certification des EPI



Développement des compétences\*



Services aux entreprises\*

\* Inklus les services spécifiques aux entreprises membres



[ JEAN-LUC CHAVEROT ]

Directeur développement et international

SERVICE CLIENTS

Aude Catinot

Adeline Beslay

04 72 76 14 86

contactclient@ctcgroupe.com

Retrouvez l'ensemble de nos prestations sur :

[www.ctcgroupe.com](http://www.ctcgroupe.com)

### ★ 2023 : acquisition à 75 % d'une filiale en Italie

Après deux années de collaboration initiée sous forme d'un partenariat de sous-traitance d'analyses chimiques, CTC et le laboratoire Ars Tinctoria SRL ont décidé d'aller plus loin dans leur rapprochement, avec une prise de participation majoritaire de CTC dans la structure Ars Tinctoria SRL.

Les synergies entre les deux entités permettent de proposer une offre de prestations enrichie. Une croissance de chiffres d'affaires de +55 % est attendue d'ici quatre ans. Ars Tinctoria SRL, ce sont également vingt collaborateurs avec une culture métiers proche de celle de CTC et une présence forte sur le marché italien.

## 2023, UNE ANNÉE RECORD

Cette année encore, les collaborateurs de CTC ont été des acteurs essentiels dans les performances de l'entreprise.

Le chiffre d'affaires (CA) cumulé de CTC Groupe est en progression de +10 % par rapport à 2022 : il s'établit à **24 M€**.

### NOS PERFORMANCES EN FRANCE

En 2023, le CA cumulé de CTC France s'établit à **12 M€**. Il est en hausse de +11 % par rapport à 2022. Cette progression s'explique par des prestations de formation records, avec un CA historique de **3,3 M€** en progression de +39 % par rapport à 2022. Les clients de la maroquinerie sont les principaux utilisateurs de ces services.

La croissance du CA 2023 est également liée à une belle progression des prestations TIC (Tests Inspections Certification) qui représentent **62 %** du CA de CTC France en 2023.

/ **Les analyses innocuité**, qui attestent de la conformité des produits aux différentes réglementations, notamment REACh pour les marchés européens, sont en progression de +5 %.

/ **Les analyses des eaux résiduaires** ont aussi progressé de +6 %, malgré le renouvellement en 2023 des campagnes RSDE (actions de Recherche et de réduction des rejets de Substances Dangereuses dans les Eaux), qui auraient pu constituer un obstacle à cette progression.

/ **Les essais physiques** sont en retrait de -2 % par rapport à 2022. Ces essais concernent à 45 % les produits chaussure, maroquinerie et ganterie pour les usages luxe et mode, et à 55 % les chaussures et gants de sécurité pour les usages industriels ou loisirs (moto) en vue de certifications CE.

/ **Les prestations d'inspections**, qui englobent les contrôles de conformité en usine pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement, ont également progressé de +11 % cette année.

/ **La partie certification** est en hausse de +6 % par rapport à 2022, même si légèrement en retrait (-2 %) par rapport à notre estimation 2023, et ce principalement en raison de la certification UKCA qui, en définitive, a été abandonnée par le gouvernement anglais.

### NOS PERFORMANCES EN ASIE

Cette année, malgré une conjoncture économique internationale délicate avec des baisses structurelles en Europe et des tensions au niveau des achats États-Unis/Chine, nous sommes revenus à un niveau de CA pré-covid, que nous avons même légèrement dépassé.

• En Chine, le CA cumulé 2023 s'établit à **11,7 M€**, en progression de +7 % par rapport à 2022.

Sur ce marché, nous travaillons principalement avec des clients chaussure, maroquinerie, ganterie, issus du domaine de la mode et avec des clients EPI - marchés tous deux en expansion.

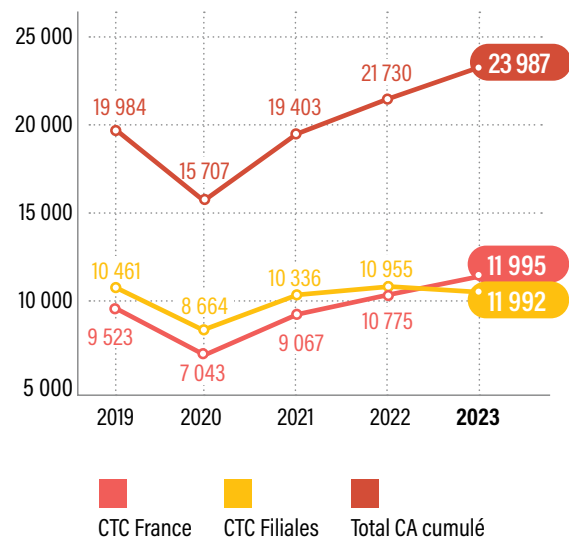
/ **Les essais physiques** - qui représentent 58 % du CA, avec un développement de nouveaux tests pour les articles de maroquinerie et le renforcement des tests dédiés au marché chinois - sont en progression de +12 % par rapport à 2022.

/ **Les essais chimiques**, quant à eux, sont en hausse de +4 % par rapport à 2022.

/ **Les essais pour la certification** ont augmenté de +11 % (les dossiers de certification préparés dans nos filiales et adressés ensuite à CTC France pour certification représentent 72 %).

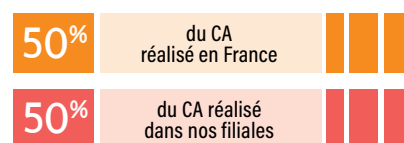
• CTC Vietnam, avec un CA de **645 k€**, est en essor de +12 % par rapport à 2022. Ce développement s'inscrit dans une dynamique semblable à 2022, avec l'un de nos comptes clés qui a progressé de +68 % et un élargissement de notre portefeuille clients. Les prestations laboratoires représentent 85 % du CA de CTC Vietnam.

### → Un chiffre d'affaires en expansion



### → Répartition du chiffre d'affaires

En 2023, CTC a collaboré avec plus de 2 300 clients issus de 54 pays différents.

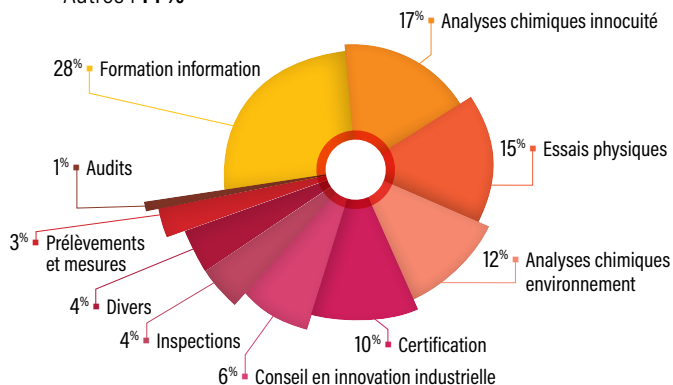


## → CTC France

Les prestations Tests Inspections Certification (TIC) représentent **62 %** et les prestations Conseil et Formation **34 %**. **4 %** sont des prestations diverses.

Elles sont réparties sur trois marchés :

- Mode & Distribution, Luxe, Sport : **57 %**
- EPI - Équipements de Protection Individuelle : **15 %**
- Environnement : **14 %**
- Autres : **14 %**



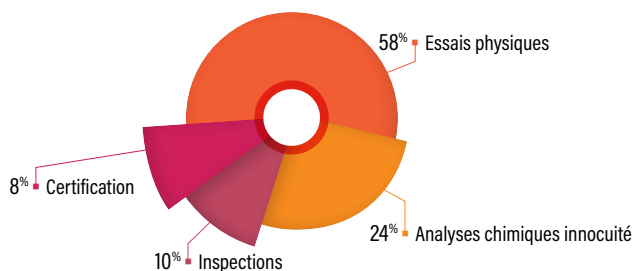
► CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRESTATION ◄

## → CTC Filiales - Asie

Les prestations Tests Inspections Certification (TIC) représentent **100 %** de l'activité.

Elles sont réparties sur deux marchés :

- Mode & Distribution, Luxe, Sport : **56 %**
- EPI - Équipements de Protection Individuelle : **44 %**



► CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRESTATION ◄

## 2023, CTC AU CŒUR DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

### → Intensification du marketing digital

Afin de renforcer les liens avec nos clients, l'année 2023 a été marquée par une montée en puissance de notre communication digitale. Cette évolution s'est concrétisée par des visites virtuelles de nos laboratoires, des webinaires et le déploiement de campagnes d'e-mailing ciblées grâce à notre outil CRM.

Parallèlement, nous avons intensifié nos publications sur les réseaux sociaux tant en France qu'à l'international.



**+103%** de vues LinkedIn sur la page CTC  
(15 387 visiteurs)

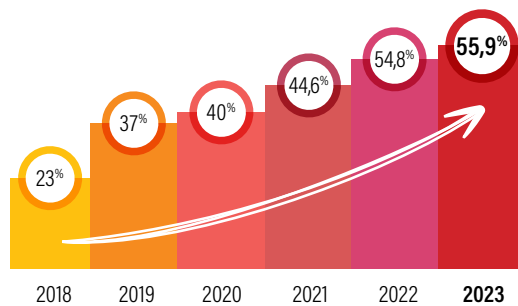


**1750** followers WeChat  
(en Chine sur ce média)

### → Évolution du NPS (indice de satisfaction client)

À CTC, nous nous engageons à établir des relations de confiance durables avec nos clients français et internationaux. Notre NPS témoigne de notre engagement envers cet objectif.

Cet indicateur mesure le degré de satisfaction de nos clients membres et non membres à l'égard de nos services collectifs et privés. À travers une enquête annuelle de satisfaction confiée à un prestataire externe, nous évaluons la probabilité de nos clients à recommander CTC. Un NPS positif indique une recommandation client forte. En 2023, notre NPS a encore progressé.



► NPS DE CTC ◄

## 2023, FAITS MARQUANTS

Pour 2023, nous nous étions fixé **cinq objectifs prioritaires**. Les équipes de CTC ont parfaitement répondu à ces attentes :

/ **Être référencé ZDHC** (the Zero Discharge of Hazardous Chemicals Programme) sur les programmes produits chimiques via notre partenaire italien Ars Tinctoria SRL et sur les programmes eau pour la partie environnement France.

• **Deux référentiels** ont été mis en place en 2023 : un pour les produits chimiques utilisés en fabrication et un sur les eaux usées rejetées en sortie de tannerie ou process de fabrication. Ces référentiels sont basés sur la mise en œuvre de tests de laboratoire. Aujourd'hui, CTC Ars Tinctoria est référencé ZDHC sur la partie produits chimiques et, depuis juillet 2023 CTC France a été référencé ZDHC sur la partie eaux de rejets, ce qui nous permet de proposer une **offre européenne complète et unique** ;

**/ Poursuivre l'intensification des activités TIC** (Tests, Inspections, Certifications) en France et à l'international et apporter une réponse adaptée à la forte demande sur les activités de formation en France.

En 2023, notre CA a enregistré une croissance significative de **+10 %** au niveau mondial, et une progression de **+11 %** en France. Nous avons réalisé plus de **434 000 prestations TIC** se décomposant comme suit : 230 000 tests physiques, 190 000 tests chimiques, plus de 11 000 inspections et plus de 3 700 certificats EPI.

En ce qui concerne les prestations de formation, le CA s'est envolé avec une croissance de **+39 %** sur l'année, soit plus de **300 actions** réalisées sur l'année. **Plus en détail** : 89 % des formations métiers (tannerie, chaussure, maroquinerie) ont été réalisés en direction de salariés du secteur ou dans le cadre de reconversions, 5 % de ces programmes dans le cadre de certifications, 3 % sont issus de nos partenariats écoles (notamment avec ITECH-Lyon et le master STAPS de l'Université Savoie Mont-Blanc) qui permettent de former les collaborateurs de demain. Enfin, 3 % des formations ont été réalisés sur des programmes de formations de formateurs ou de management, points clés pour le transfert des savoir-faire au sein de la filière.

### **/ Structurer notre offre en Italie**

Après deux années de sous-traitance concluante, la prise de participation majoritaire de CTC dans la structure Ars Tinctoria SRL, en novembre 2023, permet de proposer à nos clients une **offre de prestations élargie**, particulièrement pour les prestations et analyses sur les matériaux biosourcés.



### **/ Accroître nos capacités de tests physiques et chimiques en Chine et au Vietnam**

- **Extension de CTC Dongguan** : en 2010, la création de CTC Dongguan visait à établir un laboratoire d'essais dans une zone stratégique pour les tests chaussure/marochinierie et la certification de chaussures de sécurité. Depuis son inauguration, CTC Dongguan n'a cessé de croître, atteignant un niveau de résultats tel, que son expansion devenait incontournable. Les travaux, lancés en avril, ont été achevés fin septembre 2023 tout en assurant une continuité de service. Cette extension des installations permet non seulement d'**augmenter le volume de tests** grâce à un renforcement des équipements, mais également d'**optimiser les services proposés**.

- **Déménagement de CTC Vietnam** : afin d'accompagner la montée en puissance de nos clients et de nous positionner sur de nouvelles demandes, CTC Vietnam s'est transplanté sur un site plus spacieux, toujours situé à Hô Chi Minh-Ville. Deux des points forts de ce site sont ses **équipements de pointe** et **sa surface**, 2,5 fois supérieure à celle du précédent. Ces évolutions permettent de proposer une gamme plus large de tests physiques pour les chaussures et une capacité de réalisation de tests accrue de 50 %.



### **/ Développer l'offre durabilité et développement durable de CTC**

En 2023, nous avons élargi notre **gamme de prestations durabilité et développement durable** en introduisant de nouvelles offres de conseil et formation, notamment des fresques du climat et une offre bilan carbone. Une nouvelle offre "Longevity performance" permettant de comparer la résistance d'un produit avec une même gamme de produits sur le marché a vu le jour cette année. Une offre sur la caractérisation biosourcée des matériaux a également été développée. On peut citer aussi les webinaires Loi AGEC pour guider les clients sur la thématique RSE et le déploiement de notre offre traçabilité ALIS via des présentations clients dédiées.

À noter également, le développement continu de notre offre laboratoires pour rester performant au regard des nouvelles réglementations REACH, EPI ou RSDE, avec en particulier la mise en place d'une offre PFAS (perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) au service de la filière pour les matrices eau, cuir et textile. Ces analyses ont été lancées et accréditées en 2023 pour l'eau, ce qui fait de CTC le **premier laboratoire français accrédité** sur la liste réglementaire relative à l'arrêté ministériel sur l'analyse des PFAS dans les rejets aqueux du 20 juin 2023. Le déploiement sur les matrices cuir et textile est prévu en 2024. Cette expansion commerciale a été rendu possible par une présence de CTC sur plusieurs salons professionnels français et internationaux.

## **2024, NOS SIX NOUVEAUX DÉFIS**

**1**

**Poursuivre la croissance de CTC Groupe** en renforçant nos activités TIC (tests, inspections, certifications) et en étendant nos actions de conseil axées sur la traçabilité.

**2**

**Élargir notre empreinte** clients en Europe et en Asie grâce à des initiatives commerciales croisées.

**3**

**Répondre aux demandes** croissantes de formation de nos clients en France.

**4**

**Rapprocher les processus** laboratoires, gestion, relations clients de notre filiale italienne des procédures CTC pour assurer la bonne croissance de cette nouvelle entité.

**5**

**Continuer à enrichir et déployer** l'offre durabilité et développement durable CTC pour répondre aux besoins croissants du marché et de nos clients.

**6**

**Faire rayonner notre expertise** tests moto, chaussure et gant de sécurité et amorcer une offre de certification pour les vêtements de sécurité.

# RAPPORT FINANCIER

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ CTC GROUPE

en k€, au 31 décembre 2023

en k€	31 déc. 22		31 déc. 23		Var. 2022-2023	
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>19 691,0</b>	<b>50,2 %</b>	<b>21 706,4</b>	<b>52,6 %</b>	<b>2 015,4</b>	<b>10,2 %</b>
<b>TAXE FISCALE AFFECTÉE</b>	<b>18 859,4</b>	<b>48,1 %</b>	<b>19 142,8</b>	<b>46,4 %</b>	<b>283,4</b>	<b>1,5 %</b>
Retour à la masse de subventions sur opérations de l'année antérieure	550,8	1,4 %	277,8	0,7 %	-273,0	-49,6 %
Autres produits d'exploitation	138,8	0,4 %	148,8	0,4 %	10,0	7,2 %
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>39 240,0</b>	<b>100,0 %</b>	<b>41 275,8</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 035,8</b>	<b>5,2 %</b>
Subventions sur opérations collectives	-5 400,4	13,8 %	-6 001,1	14,5 %	600,7	11,1 %
Subventions accordées sur fonds dédiés	-167,5	0,4 %	-96,1	0,2 %	-71,4	-42,6 %
Frais variables	-6 688,3	17,0 %	-7 002,4	17,0 %	314,1	4,7 %
Sous-traitance	-1 814,0	4,6 %	-2 786,8	6,8 %	972,8	53,6 %
Frais fixes	-1 434,8	3,7 %	-1 777,0	4,3 %	342,2	23,8 %
Impôts et taxes	-245,9	0,6 %	-237,6	0,6 %	-8,3	-3,4 %
<b>S/TOTAL CHARGES EXTERNES</b>	<b>-15 751,0</b>	<b>40,1 %</b>	<b>-17 901,0</b>	<b>43,4 %</b>	<b>2 150,0</b>	<b>13,7 %</b>
Frais de personnel	-14 224,0	36,2 %	-15 830,8	38,4 %	1 606,8	11,3 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-29 975,0</b>	<b>76,4 %</b>	<b>-33 731,8</b>	<b>81,7 %</b>	<b>3 756,9</b>	<b>12,5 %</b>
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 265,0</b>	<b>23,6 %</b>	<b>7 544,0</b>	<b>18,3 %</b>	<b>-1 721,1</b>	<b>-18,6 %</b>
Dotations amortissements - fonctionnement	-1 672,5	4,3 %	-1 735,4	4,2 %	62,9	3,8 %
Dotations amortissements - Innovation et Expertise	-405,4	1,0 %	-332,4	0,8 %	-73,0	-18,0 %
Dotations et reprises de provisions	-422,8	-1,1 %	438,3	-1,1 %	861,2	203,7 %
Provisions pour fonds dédiés	-2 143,6	5,5 %	-1 656,0	4,0 %	-487,6	100,0 %
Reprises de provisions pour fonds dédiés	167,5	0,4 %	96,1	0,2 %	-71,4	-42,6 %
Transfert de charges	367,7	0,9 %	418,5	1,0 %	50,8	13,8 %
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 156,0</b>	<b>13,1 %</b>	<b>4 773,2</b>	<b>11,6 %</b>	<b>-382,8</b>	<b>-7,4 %</b>
Produits financiers	484,3	1,2 %	688,3	1,7 %	204,0	42,1 %
Charges financières	-134,8	0,3 %	-161,8	0,4 %	27,1	20,1 %
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>349,5</b>	<b>0,9 %</b>	<b>526,5</b>	<b>1,3 %</b>	<b>176,9</b>	<b>50,6 %</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>5 505,5</b>	<b>14,0 %</b>	<b>5 299,7</b>	<b>12,8 %</b>	<b>-205,8</b>	<b>-3,7 %</b>
Produits exceptionnels	184,8	0,5 %	2 483,6	6,0 %	2 298,7	1243,6 %
Charges et provisions exceptionnelles	-150,9	0,4 %	-384,0	0,9 %	233,2	154,6 %
Intéressement	-813,2	2,1 %	-750,1	1,8 %	-63,0	-7,8 %
Impôt sur les bénéfices	-231,0	0,6 %	-995,5	2,4 %	764,5	331,0 %
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>4 495,4</b>	<b>11,5 %</b>	<b>5 653,6</b>	<b>13,7 %</b>	<b>1 158,2</b>	<b>25,8 %</b>
Résultat net (minoritaires)			-28,7	-0,1 %	-28,7	
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>4 495,4</b>	<b>11,5 %</b>	<b>5 682,3</b>	<b>13,8 %</b>	<b>1 187,0</b>	<b>26,4 %</b>

## BILAN CONSOLIDÉ CTC GROUPE

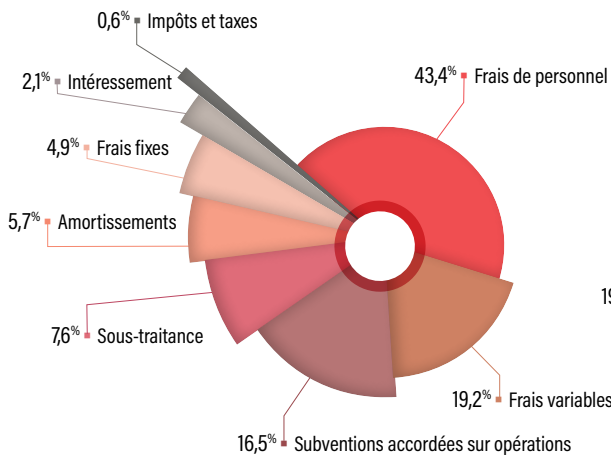
en k€, au 31 décembre 2023

ACTIF en k€	31 déc. 22	31 déc. 23	Var. 2022-2023	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles	2 162,6	2 194,8	32,2	1,5 %
- amortissements des immos incorporelles	-1 660,5	-1 682,4	-21,9	1,3 %
Immobilisations corporelles	37 542,3	36 814,5	-727,7	-1,9 %
- amortissements des immos corporelles	-27 387,5	-25 124,2	2 263,3	-8,3 %
Immobilisations financières nettes	5,6	5,6	0,0	0,0 %
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>10 662,5</b>	<b>12 208,3</b>	<b>1 545,8</b>	<b>14,5 %</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks nets	182,5	326,3	143,8	78,8 %
Créances clients et autres créances	6 611,4	9 329,3	2 717,9	41,1 %
Trésorerie	29 750,9	34 243,3	4 492,3	15,1 %
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>6,9</b>	<b>4,6</b>	<b>-2,4</b>	<b>-34,0 %</b>
<b>Total Actif</b>	<b>47 214,2</b>	<b>56 111,7</b>	<b>8 897,6</b>	<b>18,8 %</b>

PASSIF en k€	31 déc. 22	31 déc. 23	Var. 2022-2023	
<b>CAPITAUX</b>				
Capital	0,0	0,0	0,0	0,0 %
Réserves (y c. écarts de conversion)	29 575,6	33 070,2	3 494,6	11,8 %
<b>Résultat de l'exercice (part du Groupe)</b>	<b>4 495,4</b>	<b>5 682,3</b>	<b>1 187,0</b>	<b>26,4 %</b>
Intérêts minoritaires				
- dans les réserves	-	134,4	134,4	
- sur le résultat	-	-414,9	-414,9	
<b>Capitaux Propres</b>	<b>34 071,0</b>	<b>38 472,0</b>	<b>4 401,0</b>	<b>12,9 %</b>
Provisions pour fonds dédiés	3 807,0	5 366,9	1 559,9	41,0 %
Provisions pour risques et charges	1 307,8	831,4	-476,4	-36,4 %
<b>DETTES</b>				
Dettes d'exploitation	7 919,4	11 339,4	3 420,0	43,2 %
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>109,1</b>	<b>102,1</b>	<b>-7,0</b>	<b>-6,4 %</b>
<b>Total Passif</b>	<b>47 214,2</b>	<b>56 111,7</b>	<b>8 897,6</b>	<b>18,8 %</b>

## CHARGES CONSOLIDÉES PAR NATURE

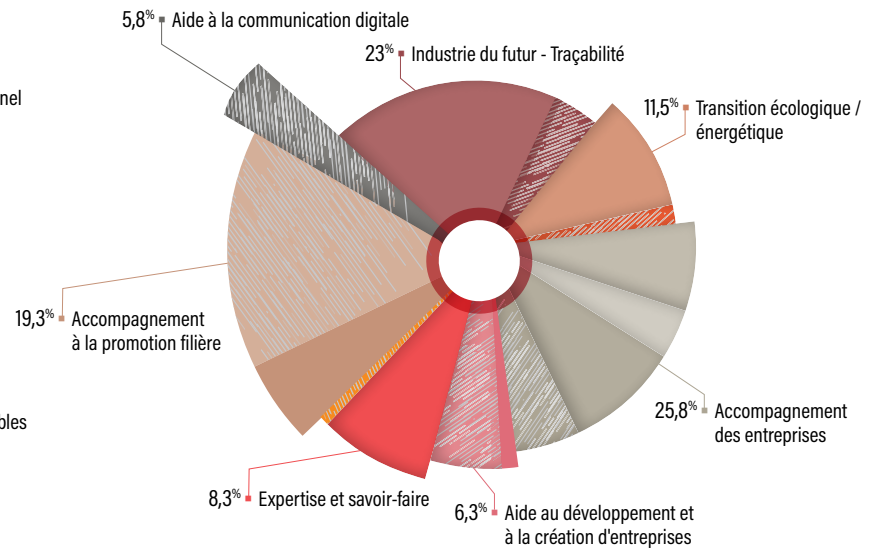
en k€, au 31 décembre 2023



## ALLOCATION GLOBALE DE LA TAXE FISCALE AFFECTÉE - 2023 R

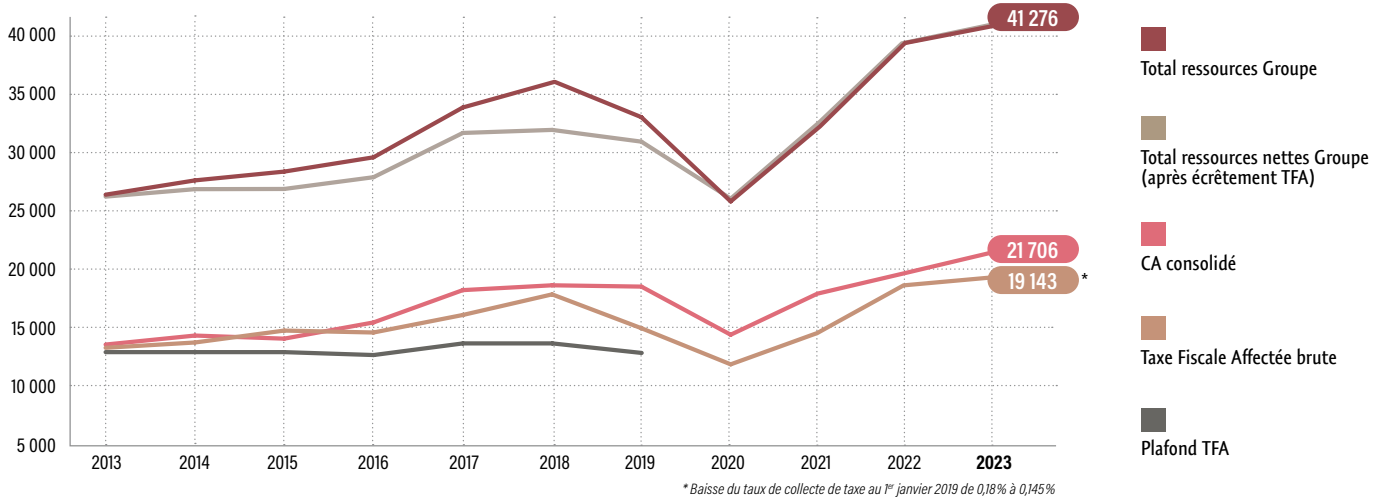
en k€, au 31 décembre 2023

Répartition en % par mission collective  
Subventions allouées par la CDE - couleur hachurée  
Travaux conduits par CTC - couleur pleine



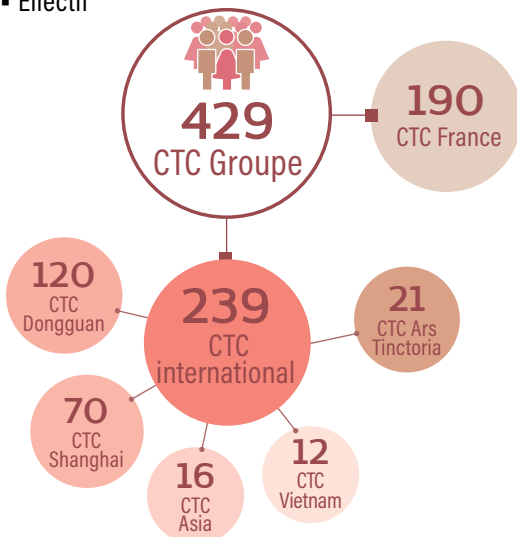
## ÉVOLUTION DES RESSOURCES CONSOLIDÉES

en k€, au 31 décembre 2023

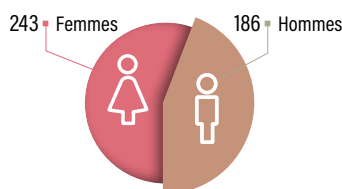


# RAPPORT SOCIAL GROUPE

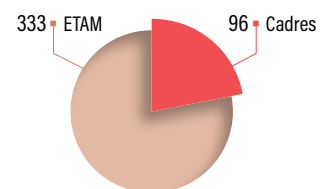
### Effectif



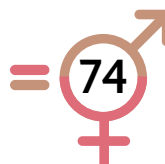
### Parité des salariés



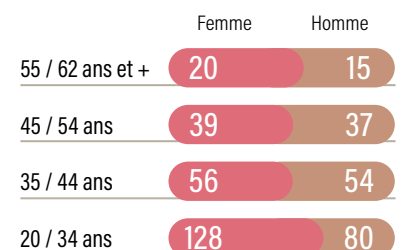
### Répartition des emplois



### Index de l'égalité femme / homme - France



### Parité par tranche d'âges



## France

---

### **CTC Lyon**

4, rue Hermann Frenkel  
69367 Lyon Cedex 07  
Tél. +33 (0)4 72 76 10 10  
[ctclyon@ctcgroupe.com](mailto:ctclyon@ctcgroupe.com)

### **CTC Paris**

51, rue de Miromesnil  
75008 Paris  
Tél. +33 (0)1 44 71 71 94  
[modetendances@ctcgroupe.com](mailto:modetendances@ctcgroupe.com)

## Italie

---

### **CTC Ars Tinctoria**

Via del Bosco, 125  
56029 Santa Croce sull'Arno  
Tél. +39 0571-35110  
[info@arstinctoria.it](mailto:info@arstinctoria.it)

Via del Lavoro, 53  
36071 Arzignano, Vicenza  
Tél. + 39 0444-363237  
[info@arstinctoria.it](mailto:info@arstinctoria.it)

## Asie

---

### CHINE

#### **CTC Shanghai**

Tél. +86 21 68 55 50 32  
[ctcshanghai@ctcgroupe.com](mailto:ctcshanghai@ctcgroupe.com)

#### **CTC Dongguan**

Tél. +86 769 23 03 77 70  
[ctcdongguan@ctcgroupe.com](mailto:ctcdongguan@ctcgroupe.com)

### HONG KONG

#### **CTC Asia**

Tél. +852 24 29 70 22  
[ctcasia@ctcgroupe.com](mailto:ctcasia@ctcgroupe.com)

### VIETNAM

#### **CTC Vietnam**

Hô Chi Minh-Ville  
Tél. +84 8 38 27 44 65  
[ctcvietnam@ctcgroupe.com](mailto:ctcvietnam@ctcgroupe.com)

[www.ctcgroupe.com](http://www.ctcgroupe.com) ▪ [www.ctc-services.org](http://www.ctc-services.org)



Retrouvez-nous !

